

Diagnostic local de santé du Pays du Sundgau

Janvier 2017

*Document réalisé pour le compte et grâce au financement
de l'ARS.*

Remerciements

Nous tenons à remercier le Président du Pays du Sundgau ainsi que sa chargée de mission pour leur appui et leurs conseils dans la mise en œuvre de ce diagnostic local de santé.

Nous adressons également un remerciement tout particulier aux élus, professionnels et habitants des sept communautés de communes qui ont accepté de participer, d'une manière ou d'une autre, à l'élaboration de ce diagnostic.

Sommaire

Introduction	5
Contexte	5
Cadre conceptuel	5
Méthodologie du diagnostic partagé.....	6
 Données quantitatives	 11
Repères géographiques.....	11
Éléments sociodémographiques et socio-économiques.....	12
Environnement géographique et urbanistique	35
État de santé de la population	46
Offre de soins	69
Établissements de santé.....	82
Antennes du SDIS	87
Offre médico-sociale	89
 Données qualitatives	 98
Le recueil des données qualitatives	98
Un cadre d'analyse : les déterminants de la santé	98
Éléments transversaux	99
Adolescents et jeunes adultes.....	113
Adultes.....	117
Personnes âgées.....	121
 Synthèse et recommandations.....	 124
Synthèse	125
Recommandations.....	128
 Annexes.....	 136

Introduction

Contexte

Dans le cadre de la priorité régionale de réduction des inégalités territoriales de santé, les territoires vulnérables présentant des indicateurs de santé moins favorables que la moyenne régionale et volontaires pour s'engager aux côtés de l'Agence régionale de santé (ARS) dans des politiques d'amélioration de l'état de santé de leur population bénéficient de diagnostics locaux de santé (DLS) financés par l'ARS.

Un diagnostic local de santé du Pays du Sundgau pour identifier les thématiques prioritaires d'action sur ce territoire.

Ces DLS doivent permettre d'évaluer la situation spécifique d'un de ces territoires pour mettre en œuvre, avec le concours des élus et de l'ensemble des professionnels concernés, des actions permettant d'améliorer l'état de santé des habitants.

Un DLS s'inscrit dans une perspective de promotion de la santé et concerne de ce fait aussi bien les politiques de soins, de prévention, d'accompagnement médico-social, que l'ensemble des politiques publiques agissant sur les déterminants de la santé (logement, transports, environnement physique, cohésion sociale, etc.).

La zone géographique recouvrant le Pays du Sundgau a été identifiée, après d'autres territoires de la région Alsace, comme pouvant bénéficier d'un tel diagnostic. Ce territoire recouvre sept communautés de communes (CC) : Secteur d'Illfurth, Porte d'Alsace, Altkirch, Vallée de Hundsbach, La Lorgue, Ill et Gersbach, Jura alsacien.

Un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs de la région : élus, professionnels et habitants.

L'Observatoire régional de la santé d'Alsace (ORS Alsace) et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé en Alsace (Ireps Alsace) ont été mandatés par l'ARS pour réaliser ce DLS. La mission qui leur a été confiée était de réaliser ce diagnostic de façon à ce qu'il soit partagé avec l'ensemble des acteurs concernés, y compris les habitants.

Cadre conceptuel

Une approche de la santé qui prend en compte l'ensemble de ses déterminants

Ce diagnostic s'inscrit dans une approche globale de la santé, désignée par le terme de Promotion de la Santé. Cette approche considère qu'un problème de santé est la résultante d'une série de facteurs liés entre eux de façon plus ou moins étroite. Ces facteurs sont appelés les déterminants de la santé¹.

Cette approche reconnaît que la santé est la résultante de facteurs multiples (socio-économiques, culturels, éducatifs, géographiques et écologiques), et prend également en compte la place que l'ensemble de ces facteurs ont dans les choix comportementaux que font les individus.

¹ Richard G. Wilkinson; Michael Marmot, editor. *Les déterminants sociaux de la santé : les faits*. Organisation mondiale de la santé, seconde édition, 2004.



*Modèle des déterminants de la santé
Dahlgreen et Whithead (1991)*

En outre, la promotion de la santé reconnaît aux populations une expertise d'usage et de ce fait, l'un de ses axes d'intervention est le renforcement des actions communautaires, c'est-à-dire de l'implication des habitants dans l'ensemble de la démarche.

L'approche retenue pour le diagnostic local de santé s'inscrit totalement dans ce cadre et invite à explorer pour les territoires retenus non seulement les données épidémiologiques, mais aussi l'ensemble des données disponibles sur les déterminants de la santé. La perception qu'ont les habitants de ces données et plus globalement des facteurs influençant leur santé sera également recherchée.

Méthodologie du diagnostic partagé

La méthode retenue pour réaliser ce diagnostic comportait plusieurs étapes :

Un diagnostic partagé en plusieurs étapes :

- Un comité de pilotage pour valider la démarche et les éléments recueillis ;

➤ La constitution d'un comité de pilotage

Avant le début du diagnostic, un **Comité de Pilotage** a été réuni afin de valider les différentes étapes du diagnostic. Il a également eu pour rôle de partager les conclusions du diagnostic et de valider la priorisation des problématiques de santé identifiées. Il a enfin permis de favoriser l'appropriation collective du diagnostic par les acteurs du territoire.

Ce comité de pilotage rassemblait des membres de l'ARS, de l'ORS et de l'Ireps, les élus du territoire et des personnes impliquées à un titre ou un autre par le territoire concerné (Cf. annexe, p. 136).

➤ La recherche documentaire

- Une recherche documentaire ;

Elle a permis de collecter, analyser et synthétiser des documents d'ordre historique, géographique, économique, sociologique, mais aussi de connaître un certain nombre d'études spécifiques, de projets locaux et d'actions déjà conduites sur le territoire.

Les rapports suivants ont notamment été analysés :

- SCoT du Sundgau – Phase 3 – Document d'orientation et d'objectifs, mars 2016 ;
- Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), SCoT du Sundgau ;
- Schéma gérontologique départemental, 2012-2016, Direction de l'autonomie, Observatoire Haut-Rhinois de l'Action sociale ;
- Rapport d'activité – Établissement d'hébergement pour adultes en situation de handicap, année 2014.

➤ **La recherche d'indicateurs chiffrés**

- Une recherche d'indicateurs chiffrés ;

Ces indicateurs permettent d'approcher d'un point de vue statistique l'état de santé de la population vivant dans le Pays du Sundgau.

Dans la grande majorité des cas, les indicateurs exposés dans la partie « Données chiffrées disponibles » sont présentés à l'échelle de la communauté de commune. Toutefois, lorsque les données statistiques sont disponibles et lorsque le traitement et l'analyse sont pertinents, ils sont présentés à l'échelle communale, notamment afin d'analyser et de localiser l'offre de soins et l'offre de services sur le territoire. Les indicateurs trop sensibles aux variations d'effectifs, telles que les données de mortalité, sont présentés dans certains cas uniquement pour l'ensemble du Pays du Sundgau.

Les indicateurs sont comparés à la région. En outre, des précisions sur la situation de la France sont exposées pour certains indicateurs, notamment lorsque la situation alsacienne est particulièrement éloignée de la moyenne Française.

➤ **Des entretiens individuels**

- Un recueil des besoins perçus par les professionnels ;

Ils ont permis de vérifier ou de préciser les données quantitatives auprès de professionnels ou d'élus, en adoptant une approche plus qualitative des besoins de santé et de leurs déterminants. Ces 10 entretiens ont été réalisés en face à face ou par téléphone.

Ils ont permis de rencontrer ou d'interroger différentes personnes ressources des secteurs sanitaire, social, médicosocial ou éducatif :

- Trois médecins généralistes ;
- Un psychiatre du Centre médical Le Roggenberg ;
- Le Directeur du Centre hospitalier d'Altkirch ;
- Le Directeur de l'Asame ;
- La Directrice du FAS Marie Pire ;
- Une infirmière scolaire ;
- Un pharmacien ;
- Le Président et la chargée de mission du Pays du Sundgau ;
- Un membre du CLSM (Conseil local en santé mentale) ;

- Un membre du Gass (Groupement d'accueil et de solidarité du Sundgau) ;
- La Coordinatrice jeunesse de la communauté de communes d'Ill et Gersbach ;
- Deux pompiers professionnels (Responsable du service de santé et de secours médical et responsable du groupement Sud) du SDIS 68.

➤ Des entretiens collectifs

Cinq entretiens de groupe auprès d'habitants ont été réalisés en collaboration avec des associations et structures implantées sur le territoire :

- Bénévoles de l'Association Caritas,
- Adhérents et salariés de l'Association Maison de la nature,
- Jeunes de la Mission locale d'Altkirch,
- Femmes fréquentant la MJC d'Altkirch,
- Bénévoles de l'Association Culture et solidarité.

Une réunion d'échange ouverte à tous les habitants a également été organisée en collaboration avec le Pays du Sundgau à Altkirch.

Ont également été menées cinq réunions auprès de professionnels de structures présentes sur le territoire :

- Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
- Le Cap,
- Mission locale,
- Association d'insertion La Passerelle,
- Centre médico-social.

Enfin, une réunion d'échanges ouverte à l'ensemble des professionnels de santé et du secteur médico-social à Altkirch a permis de réunir une cinquantaine de personnes.

Ainsi, ce sont au total 141 personnes qui ont été rencontrées lors de ces 12 réunions (54 habitants et 87 professionnels).

➤ Une enquête par questionnaire auprès de la population

Cette enquête complétait le dispositif et renforçait notamment le recueil de l'avis des habitants.

Un questionnaire à destination des « jeunes » (moins de 18 ans) a été diffusé à l'ensemble des élèves des classes de 4^e et de 3^e de cinq collèges sur les six² implantés dans le Pays du Sundgau. Il a également été diffusé par la MJC d'Altkirch.

Un questionnaire « adultes » a été diffusé dans différents lieux du territoire (pharmacies, cabinets médicaux, MJC d'Altkirch, Mission locale, Association Le Cap...).

² Un collège a refusé de participer à cette enquête.

- Un recueil des demandes de santé auprès de la population, élus et professionnels ;

- Une enquête par questionnaire auprès de la population, avec un focus sur les moins de 18 ans ;

- Un aperçu des ressources disponibles pour la mise en œuvre d'actions visant à améliorer la santé des habitants.

Un total de 545 questionnaires est ainsi venu compléter nos investigations auprès de la population, 343 questionnaires « jeunes » et 202 questionnaires « adultes ».

Ces questionnaires n'avaient pas pour objectif une analyse quantitative, mais avaient pour but principal d'offrir à la population qui n'avait pas l'occasion de participer aux entretiens collectifs la possibilité d'exprimer leur opinion sur les questions de santé et de déterminants de santé sur le territoire du Pays du Sundgau.

- La réalisation du diagnostic a également été l'occasion de **repérer les ressources existantes – structures, dispositifs...** – sur lesquelles il était possible de s'appuyer pour mettre en œuvre des actions visant à améliorer la santé des habitants.

Un recensement des actions de prévention / promotion de la santé via la base de données Oscars (Outil de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) a aussi permis de lister des actions, financées par l'ARS, réalisées sur le territoire en 2015 et de repérer les promoteurs de ces actions.

En complément des ressources sanitaires et médicosociales présentées dans la partie chiffrée, les entretiens ont permis de repérer d'autres ressources présentes sur le territoire : des structures, des actions de prévention, des dispositifs entre autres. Soulignons toutefois que cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité et pourra être complétée lors des travaux prévus à l'issue de ce diagnostic.

Données quantitatives

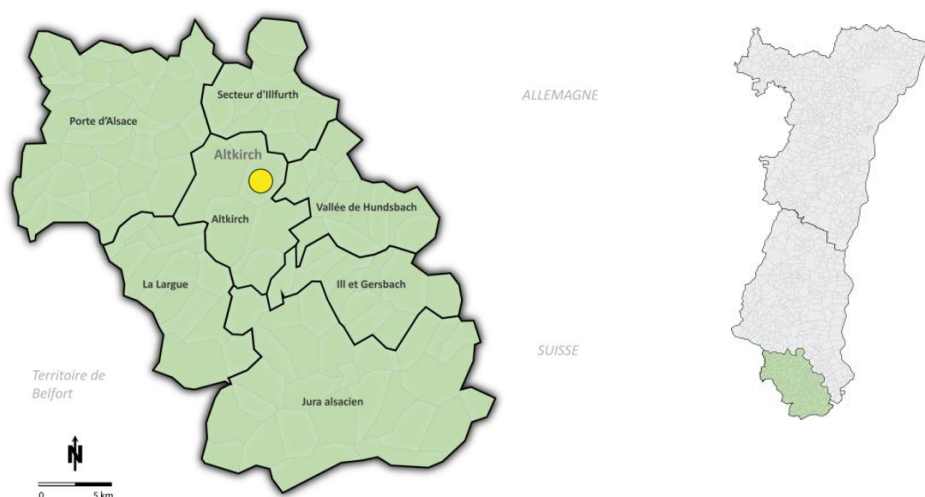
Repères géographiques

Le pays du Sundgau compte 69 355 habitants répartis sur 108 communes

Le Pays du Sundgau s'étend sur les contreforts du Jura, à l'extrémité sud de l'Alsace, entre les agglomérations bâloise (à l'Est), mulhousienne (au Nord) et belfortaine (à l'Ouest). Il se compose de sept communautés de communes comprenant 108 communes (Cf. Carte 1). La quasi-totalité d'entre elles (9/10) compte moins de 1 000 habitants et hormis Altkirch, chef-lieu d'arrondissement de 5 747 habitants constituant le pôle administratif et économique du territoire, seule la commune d'Illfurth dépasse légèrement le seuil de 2 500 habitants. L'attraction du pôle mulhousien prédomine dans le Secteur d'Altkirch et dans la Vallée de la Largue, alors que la Vallée de l'Ill et le Jura Alsacien sont davantage tournés vers le pôle Bâle/Saint-Louis.

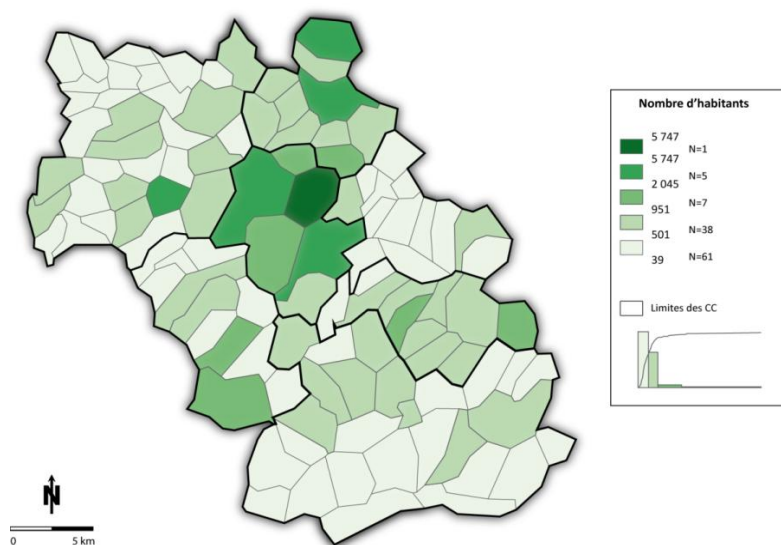
Le territoire compte 69 355 habitants au 1^{er} janvier 2012, soit moins du dixième (9 %) de la population haut-rhinoise. Les principales communes s'échelonnent le long de la route départementale 432, reliant Mulhouse au Jura alsacien. La porte d'Alsace est le territoire le plus peuplé (15 464 habitants) suivi par le territoire d'Altkirch (13 199 habitants). Le secteur d'Altkirch, comprenant la CC d'Altkirch, la CC du secteur d'Illfurth et la CC de la vallée de Hundsbach jouxte le pôle urbain de Mulhouse. La CC d'Altkirch regroupe cinq des douze communes de plus de 1 000 habitants que compte le Sundgau. Dans les communautés de communes du Jura Alsacien et de la Vallée de Hundsbach, aucune commune ne dépasse ce seuil (Cf. Carte 2).

Carte 1 - Communautés de communes du Pays du Sundgau



Source : Insee

Carte 2 - Localisation de la population en 2012



Source : Insee, RP 2012

Éléments sociodémographiques et socio-économiques

Sauf mention contraire, l'ensemble des données sociodémographiques est issu des bases de données de l'Insee.

Structure et évolution de la population

Densité de la population

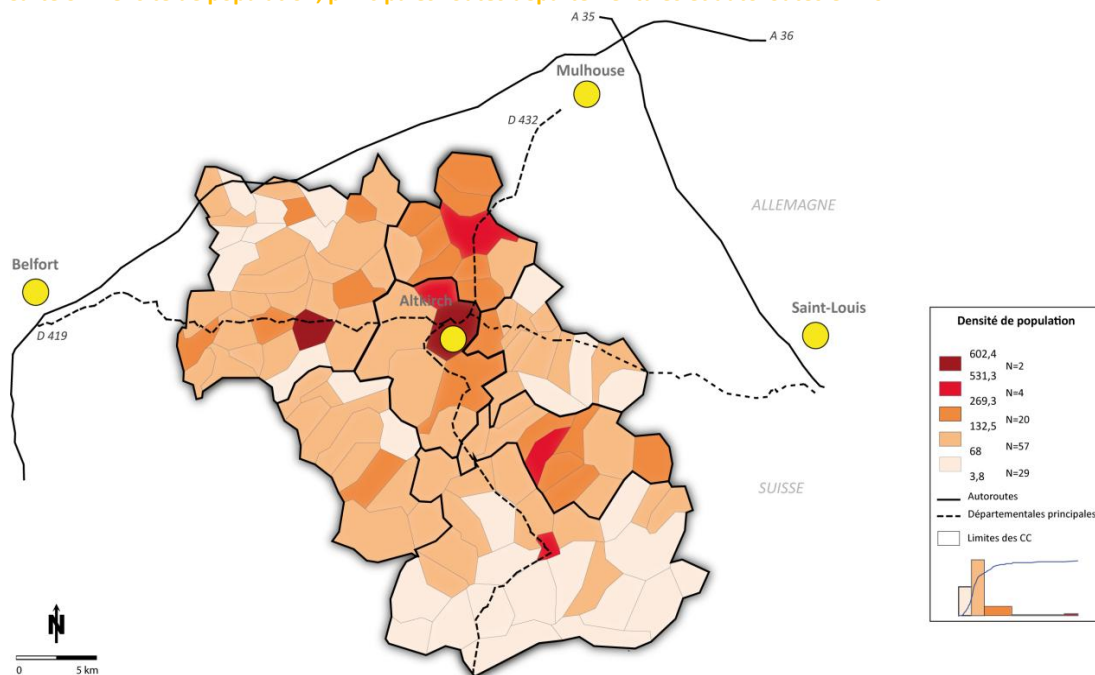
Une densité de la population 2 fois moins élevée que la moyenne alsacienne

Avec une densité de population de 105 habitants au km² en 2012, le Pays du Sundgau est 2 fois moins densément peuplé que l'ensemble de l'Alsace (225 habitants au km²), malgré une légère hausse de densité depuis 2007 (102 habitants au km²). L'ensemble des 7 communautés de communes affiche une densité de population inférieure à celle de l'Alsace, même si les CC d'Altkirch (202 habitants au km²) et du Secteur d'Illfurth (182 habitants au km²) s'en rapprochent, alors que celle du Jura alsacien est bien plus faible (57 habitants au km²).

Le nord-est du territoire plus densément peuplé

De manière générale, la densité de population est plus élevée dans la partie nord-est du territoire, proche des pôles urbains de Mulhouse et de Bâle/Saint-Louis. Le territoire est organisé autour de deux axes routiers (RD419 axe est-ouest, RD432 axe nord-sud), le long desquels se situent les secteurs les plus urbanisés et les plus densément peuplés. Les communes en périphérie de ces axes routiers sont marquées par un caractère rural plus affirmé et de faibles densités de population.

Carte 3 - Densité de population, principales routes départementales et autoroutes en 2012



Source : Insee, RP2012

Évolution de la population et mouvement naturel et migratoire

Les variations de population observées sur un territoire s'expliquent selon deux composantes :

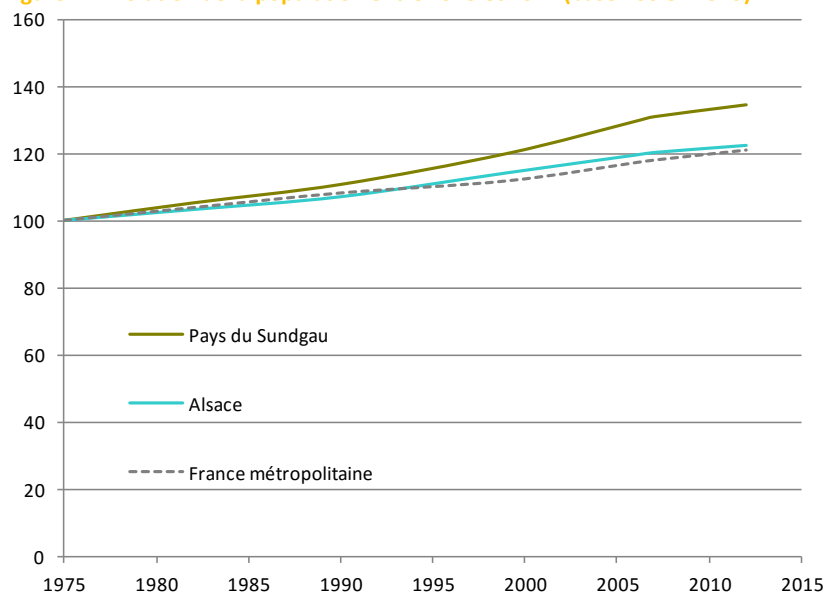
- le solde naturel : différence entre les naissances et les décès ;
- le solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Cela constitue le reflet de l'attractivité du territoire.

La variation annuelle moyenne, ou taux d'accroissement annuel moyen, correspond donc à la variation de l'effectif d'une population au cours de l'année, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une diminution.

Une population qui augmente plus rapidement que l'ensemble alsacien

La population du territoire du Pays du Sundgau a progressé de 35 % de 1975 à 2012, augmentation plus soutenue qu'au niveau régional (+23 %), passant d'une population de 51 546 à 69 355 personnes (Cf. Figure 1). Les communautés de communes du Jura alsacien et d'Altkirch sont celles qui ont progressé le moins rapidement sur ces quatre dernières décennies (respectivement +23 % et +25 %), tandis que celles du Secteur d'Illfurth (+43 %) et de la Largue (+44 %) ont connu une hausse plus importante.

Figure 1 - Évolution de la population entre 1975 et 2012 (base 100 en 1975)



Source : Insee

Une population qui continue d'augmenter sur la période récente 2007-2012

Sur la période plus récente de 2007-2012, le taux d'accroissement annuel moyen dans le pays du Sundgau a été de +0,5 % (+0,4 % pour l'ensemble de l'Alsace). L'EPCI de la Largue enregistre le taux le plus élevé (+1,1 %). A l'inverse, la communauté de commune du Jura alsacien a enregistré une diminution de sa population (-0,3 %), alors que celle de la Vallée de Hundsbach reste stationnaire.

Une attractivité plus élevée dans le nord et l'ouest du Sundgau

Le solde naturel est positif pour l'ensemble des communautés de communes, variant de 0,2 % pour le Secteur d'Illfurth à 0,5 % pour Ill et Gersbach et la Largue. Le solde migratoire quant à lui a des valeurs plus élevées, mais aussi nulles voire négatives pour trois des territoires, variant de -0,7 % pour le Jura alsacien à 0,8 % pour le Secteur d'Illfurth. L'attractivité du territoire est moins élevée pour les territoires au sud, proches de la Suisse (Cf. Tableau 1).

Tableau 1 - Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2007 et 2012

CC du Pays du Sundgau	Variation annuelle moyenne	due au solde naturel	due au solde migratoire
CC du Jura Alsacien	-0,3%	0,4%	-0,7%
CC de la Vallée de Hundsbach	0,0%	0,3%	-0,3%
CC Ill et Gersbach	0,5%	0,5%	0,0%
CC la Porte d'Alsace	0,6%	0,3%	0,2%
CC d'Altkirch	0,9%	0,4%	0,4%
CC du Secteur d'Illfurth	1,0%	0,2%	0,8%
CC de la Largue	1,1%	0,5%	0,6%
Alsace	0,4%	0,4%	-0,1%
France métropolitaine	0,5%	0,4%	0,1%

Source : Insee

Structure par âge de la population

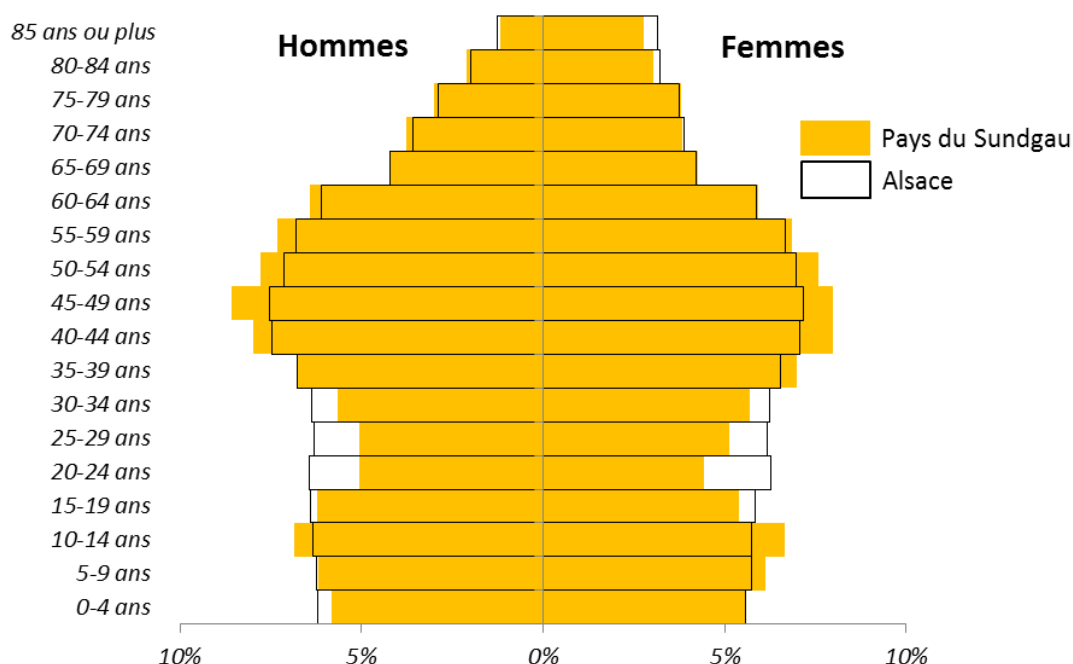
La population alsacienne est légèrement moins âgée que la population française. En 2012, la part des 75 ans ou plus s'élève à 8 % contre 9 % en France métropolitaine. L'Alsace est la 4^e région de France la moins âgée, après la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France. Avec près de 5 500 personnes âgées de 75 ans ou plus au pays du Sundgau, leur représentation dans l'ensemble de la population est comparable à l'Alsace (8 %).

Une structure
par âge de la
population
comparable à
l'Alsace

En 2012, le Pays du Sundgau compte 29 % d'habitants de moins de 25 ans, 55 % de 25-64 ans et 16 % de 65 ans ou plus. La structure par âge observée sur ce territoire est proche de celle de la région, si ce n'est une part des 15-35 ans légèrement moins importante qu'au niveau régional, respectivement 21 % dans le Sundgau et 25 % en Alsace (Cf. Figure 2).

L'équilibre entre les deux sexes se maintient jusqu'aux tranches d'âge 70-74 ans, puis les femmes deviennent plus nombreuses : on compte 79 hommes pour 100 femmes à 75-79 ans (vs 73 en Alsace), 42 hommes pour 100 femmes pour les 85 ans ou plus (vs 38 en Alsace). Ce déséquilibre, en plus d'être plus accentué, est plus tardif que dans l'ensemble de l'Alsace, est visible dès 65-69 ans.

Figure 2 - Structure par âge de la population en 2012



Source : Insee, RP

La structure par âge de chacune des sept communautés de communes est très similaire à l'ensemble du pays du Sundgau. Toutefois, certaines se distinguent assez légèrement : c'est le cas de la CC d'Altkirch, qui enregistre la proportion la plus élevée des 15-34 ans (25 % vs 21 % pour l'Alsace), la Vallée de Hundsbach concentre la plus forte part de population en âge de travailler (57 % de 25-64 ans vs 55 %), alors que les 65 ans ou plus sont les moins représentés (14 % vs 16 %). Enfin, la Largue se différencie par une surreprésentation des moins de 25 ans (32 % vs 29 %).

Les plus âgés (75 ans ou plus) augmentent plus rapidement dans le Sundgau qu'au niveau régional

Dans le pays du Sundgau les effectifs par tranche d'âge ont évolué entre 2007 et 2012. Ainsi, les effectifs des tranches d'âges des 25-34 ans (-7 %) et des 35-44 ans (-7 %) ont diminué, alors que ceux des classes d'âges 45-54 ans (+7 %) et surtout 55-64 ans (+24 %) et 75 ans ou plus (+21 %) progressent nettement, augmentation plus rapide qu'au niveau régional (Cf. Tableau 2).

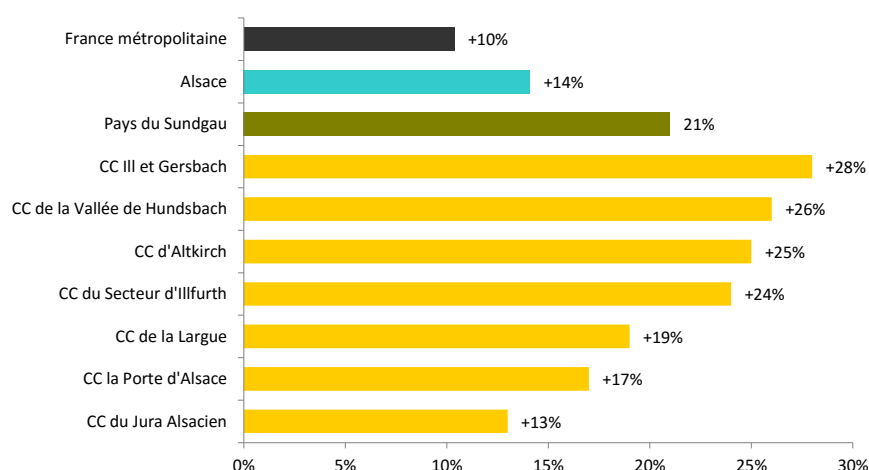
Tableau 2 - Évolution de la structure de la population entre 2007 et 2012

Structure par âge	2007		2012		Evolution 2007-2012	
	Effectif	Répartition	Effectif	Répartition	Pays du Sundgau	Alsace
Moins de 15 ans	13 073	19%	12 914	19%	-1%	0%
15-24 ans	7 558	11%	7 306	11%	-3%	-3%
25-34 ans	8 011	12%	7 476	11%	-7%	-3%
35-44 ans	11 103	16%	10 314	15%	-7%	-6%
45-54 ans	10 343	15%	11 073	16%	7%	2%
55-64 ans	7 393	11%	9 196	13%	24%	18%
65-74 ans	5 472	8%	5 569	8%	2%	2%
75 ans et plus	4 566	7%	5 506	8%	21%	14%
Total	67 519	100%	69 355	100%	3%	2%

Source : Insee, RP

Globalement, l'ensemble des communautés de communes voit leur population âgée de moins de 45 ans diminuer sur la période 2007-2012, ce phénomène étant particulièrement marqué pour les CC de la Vallée de Hundsbach et du Jura Alsacien. Les 45 ans ou plus à l'inverse augmentent, notamment pour les territoires de la Largue et du secteur d'Illfurth. Les personnes les plus âgées (75 ans ou plus) augmentent le plus dans l'EPCI de l'III et Gersbach et le moins dans celle du Jura Alsacien (+13 %) (Cf. Figure 3).

Figure 3 - Évolution de la part des 75 ans ou plus entre 2007 et 2012



Source : Insee, RP

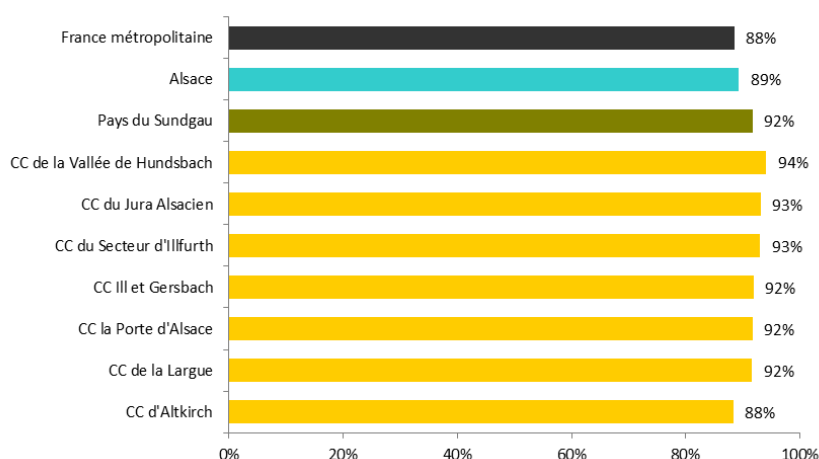
Un indice de vieillissement plus bas dans le Sundgau qu'en Alsace

L'indice de vieillissement (2012) en base 100 (nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) permet de résumer la situation démographique vis-à-vis de l'âge grandissant dans la population. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, et à l'inverse plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées. La valeur alsacienne est inférieure au niveau national (67 vs 71) tout comme celle du Pays du Sundgau (65). Avec un indice de 74, l'EPCI du secteur d'Illfurth est celui qui enregistre l'indice le plus élevé, alors que celui de la Largue a la valeur la plus faible du territoire d'étude (56).

Mobilités résidentielles et professionnelles

Les mobilités résidentielles peuvent être appréhendées en observant la proportion de personnes âgées de 1 an ou plus habitant le même logement l'année précédant l'année du recensement (2012). Cette part est légèrement plus élevée dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble de l'Alsace (92 % vs 89 %), avec un taux plus élevé pour la Vallée de Hunsbach (94 %). A l'opposé, le territoire d'Altkirch détient une valeur proche de la moyenne régionale (88 %). (Cf. Figure 4).

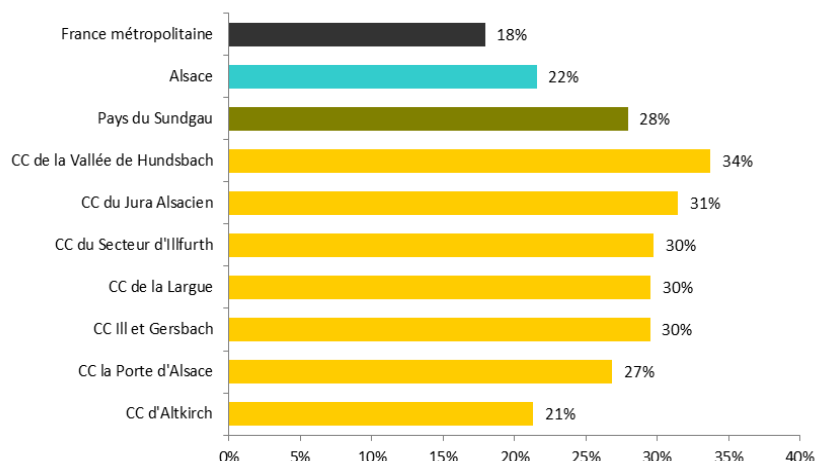
Figure 4 - Population âgée de 1 an ou plus habitant l'année précédente dans le même logement en 2012



Source : Insee, RP

L'ancienneté d'installation des ménages dans leur logement en 2012 est plus élevée sur le territoire du Sundgau qu'en Alsace, avec une plus forte proportion de ménages installés depuis 30 ans ou plus (28 % vs 22 %). La Vallée de Hunsbach concentre près du tiers (34 %) des ménages installés depuis plus de 30 ans, tandis que la CC d'Altkirch affiche une valeur proche de la région (21 %) (Cf. Figure 5).

Figure 5 - Proportion de ménages installés depuis 30 ans ou plus dans leur résidence principale en 2012

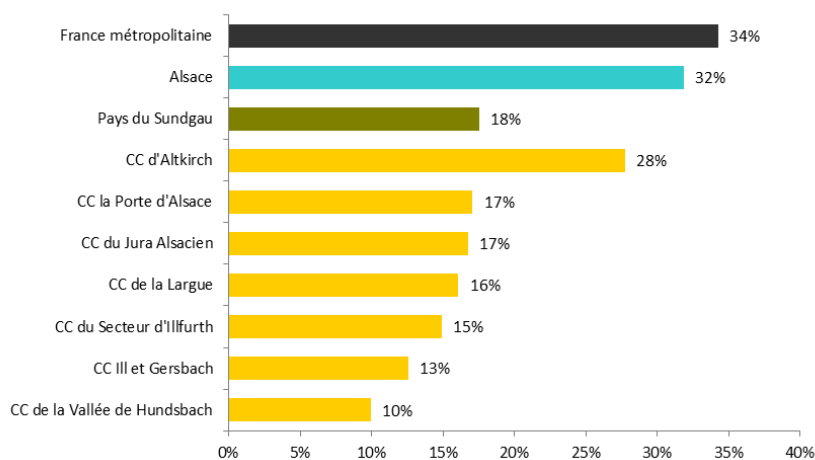


Source : Insee, RP

Des distances entre le lieu de domicile et le lieu de travail plus longues dans le Sundgau

La part d'actifs de 15 ans ou plus travaillant dans leur commune de résidence en 2012 représente 18 % des actifs du Sundgau contre 32 % en Alsace. Seule la valeur de la CC d'Altkirch (28 %) est comparable à la moyenne alsacienne, tandis que seul le dixième (10 %) des actifs de 15 ans ou plus de la CC de la Vallée de Hunsbach a un emploi dans sa commune de résidence (Cf. Figure 6).

Figure 6 - Part d'actifs de 15 ans ou plus travaillant dans leur commune de résidence en 2012



Source : Insee, RP

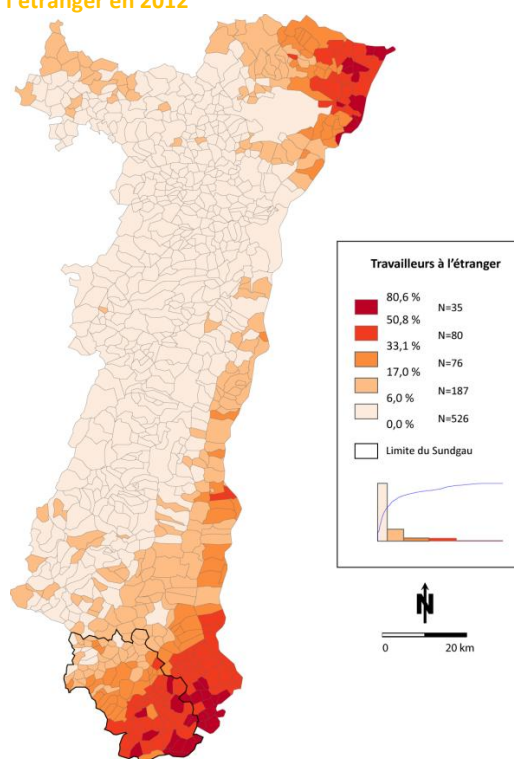
Le quart des actifs du Sundgau travaille à l'étranger

Ce phénomène s'explique d'une part par le fait que les emplois se concentrent dans les pôles urbains, d'autre part par la situation géographique du Sundgau, proche de la Suisse et de l'Allemagne. En effet, il y a globalement plus d'actifs alsaciens qui travaillent à l'étranger (DOM, COM ou étranger) que la moyenne nationale (8 % vs 1 %) et ce fait est bien plus marqué dans le pays du Sundgau où le quart des actifs travaille à l'étranger (Cf. Carte 4), dont la quasi-totalité se rend en Suisse (24,9 % vs 4,5 % en Alsace) et quelques un en Allemagne (0,5 % vs 3,4 % en Alsace). Les communes de Mulhouse et d'Altkirch sont, après la Suisse, les communes où le plus grand nombre de Sundgauviens se rendent pour travailler : 11 % et 9 %.

L'attraction du pôle mulhousien prédomine dans les secteurs d'Altkirch et d'Illfurth, alors que la Vallée de l'Ill et le Jura Alsacien sont davantage tournés vers le pôle Bâle/Saint-Louis. Avec un taux de concentration d'emploi très faible, le territoire dépend fortement des territoires voisins, que sont l'agglomération de Mulhouse, l'agglomération de Bâle-Saint-Louis mais également le canton du Jura Suisse.

L'analyse des migrations pendulaires (domicile-travail) met en évidence que les communes situées au nord du territoire, bien que proposant une part importante de l'emploi, voient une grande partie de leur population active résidente migrer vers l'agglomération mulhousienne pour y exercer leur profession. Le territoire du Jura alsacien qui regroupe peu d'emplois sur son territoire voit une part très importante de ces actifs travailler en Suisse (46 %).

Carte 4 - Part d'actifs de 15 ans ou plus travaillant à l'étranger en 2012



Sources : ARS, Insee

2,4 personnes
par résidence
principale dans
le Pays du
Sundgau

Un ménage sur
quatre est
constitué d'une
personne dans
le Pays du
Sundgau

Les personnes adultes isolées

Evolution de la taille des ménages

La taille des ménages n'a cessé de diminuer en France métropolitaine depuis les années 1970, passant de 2,9 occupants par résidence principale en 1975 à 2,2 en 2012, soit une variation annuelle moyenne de -0,7 %. La région Alsace a connu ce phénomène avec la même intensité, avec une taille moyenne de ménages passant de 3,0 à 2,3 occupants sur cet intervalle de temps. Pour la période plus récente de 2007-2012, le nombre d'occupants par ménage continue de diminuer.

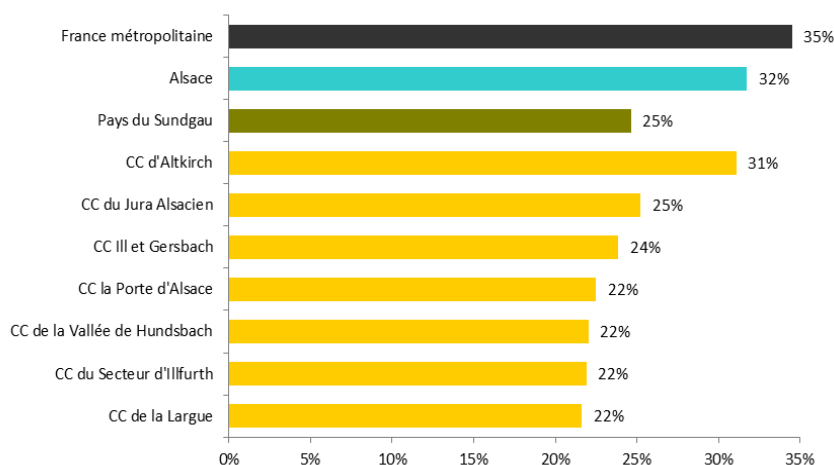
En 2012, le pays du Sundgau compte légèrement plus d'occupants par résidence principale qu'en Alsace (2,4 vs 2,3), et enregistre aussi une diminution de la taille de ces ménages sur la période 2007-2012 (-0,1 occupant). Les valeurs sont comparables entre les communautés de communes, comprises entre 2,3 et 2,5.

Ménages d'une personne

La structure des ménages dans le territoire du Pays du Sundgau est différente de celle de l'Alsace. Sur les 28 000 ménages que compte le pays du Sundgau, un peu moins de 7 000 sont composés d'une personne vivant seule, soit 25 % des ménages en 2012. Cette proportion est nettement moindre que dans l'ensemble de l'Alsace (32 %), ce qui est caractéristique des zones rurales (Cf. Figure 7). Seule la communauté de commune d'Altkirch (31 %) se rapproche de la moyenne régionale. La situation globale alsacienne est très dépendante des grandes agglomérations et si l'on considère l'ensemble des communautés de commune, la situation du Pays du Sundgau est relativement médiane.

La part de ménage isolé a augmenté de 2 points depuis le recensement de 2007, tout comme dans l'ensemble du territoire alsacien et national. La Porte d'Alsace est le territoire ayant connu la hausse de ménage de personne seule la plus élevée (+3 points) alors que celle du Jura alsacien reste stationnaire.

Figure 7 - Proportion de ménages composés d'une personne seule en 2012



Source : Insee

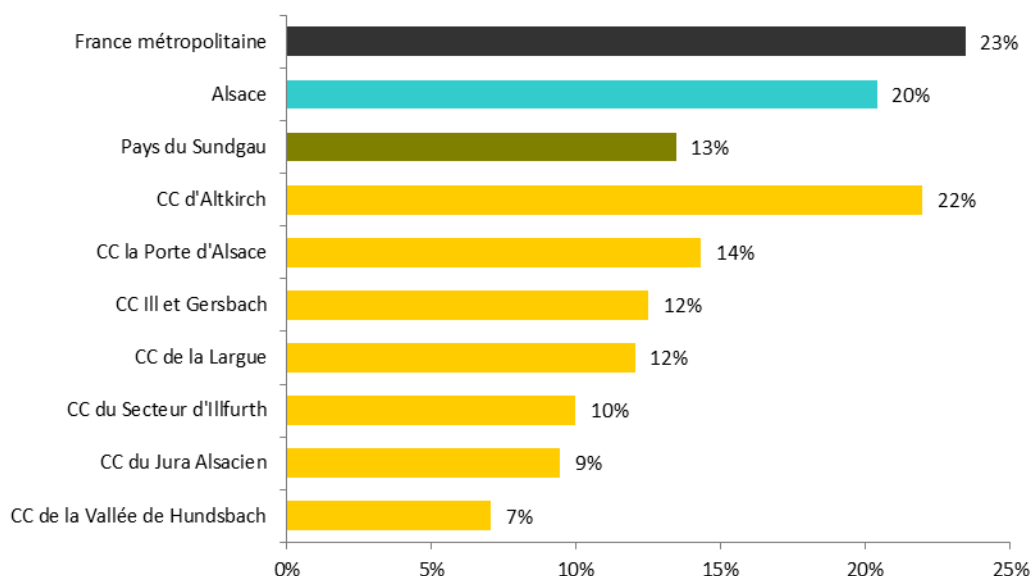
Des familles
monoparentales
nettement moins
nombreuses
qu'en moyenne
en Alsace

Familles monoparentales

La structure familiale dans le territoire se modifie, comme pour l'ensemble de l'Alsace avec une baisse du modèle traditionnel de la famille composée d'un couple avec enfant au profit des familles avec couple sans enfant ou des familles monoparentales. Sur les plus de 20 680 familles présentes dans le pays du Sundgau, la moitié est composée d'un couple avec enfants de moins de 25 ans, valeur qui a diminué de 3 points entre 2007 et 2012 (54 % vs 51 %).

Sur le territoire d'étude, 13 % des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales en 2012, soit 1 416 familles monoparentales. Cette valeur, qui a progressé de 0,7 point depuis 2007, est nettement plus faible à ce qui est observé à l'échelle de la région (20 %), qui a par ailleurs augmenté de 2 points de 2007 à 2012 (Cf. Figure 8). La CC d'Altkirch se distingue de l'ensemble des communautés de communes avec une valeur supérieure à la moyenne régionale (22 %) tandis que celle de la Vallée de Hundsbach détient la plus faible proportion de familles monoparentales (7 %) (Cf. Figure 8).

Figure 8 - Proportion des familles monoparentales parmi les familles avec enfants en 2012



Source : Insee

Précisions :

Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

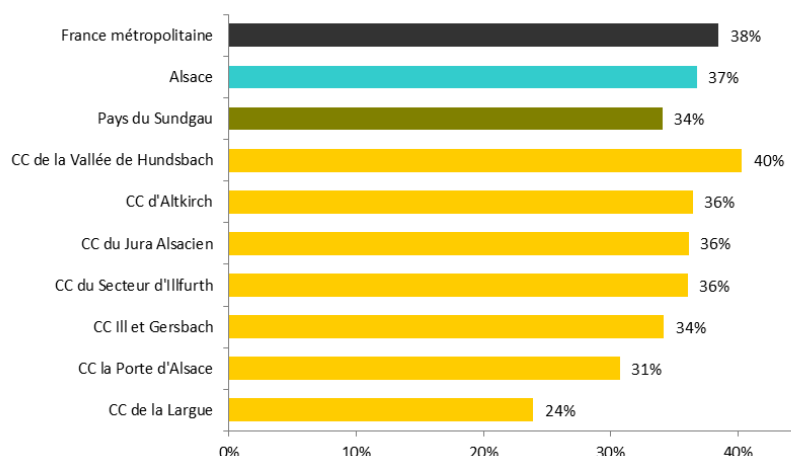
Une famille monoparentale est formée d'un parent et d'un ou plusieurs de ses enfants qui ont la même résidence principale. Le parent ne partage pas sa résidence principale avec un conjoint.

Un tiers des
75 ans ou plus vit
seul à domicile

Personnes âgées vivant seules

La part des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile s'élève à 34 % pour l'ensemble du pays de Sundgau (37 % pour l'Alsace). La Vallée de Hundsbach se distingue avec une valeur plus élevée de personnes vivant seules de 75 ans ou plus (40 %), alors que la CC de la Largue, détient le plus faible taux (24 %) (Cf. Figure 9).

Figure 9 - Proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules en 2012



Source : Insee

La grande majorité des 75 ans ou plus vit en logements ordinaires (93 % vs 90 % en Alsace), tandis que 7 % (vs 10 % en Alsace) résident dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale. Les CC de la porte d'Alsace et d'Altkirch ont des valeurs proches de la région (respectivement 11 % et 10 %).

Les familles nombreuses

Moins de 1 % des
familles
composées de 4
enfants ou plus

La proportion de familles ayant quatre enfants ou plus âgés de moins de 25 ans est de 1,2 % sur le pays du Sundgau en 2012, soit 253 familles, nombre en baisse par rapport à 2007 (368 familles). Cette proportion est inférieure à celle enregistrée au niveau national (2,2 %) et régional (2,0 %). La CC d'Altkirch se distingue à nouveau avec une valeur proche de la moyenne régionale (1,8 %).

Scolarité et niveau d'études

Moins de sans
diplômes, mais
aussi moins de
fortement
diplômés dans le
pays du Sundgau

Les personnes peu ou pas diplômées sont les plus touchées par le chômage. En 2012, les résultats de l'enquête Emploi réalisée par l'Insee montrent, à l'échelon de la France hexagonale, que le taux de chômage des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans ayant au plus un brevet des collèges s'élève à 46,9 %, alors que pour les diplômés de l'enseignement supérieur ce taux est de 10,3 %. Pour les personnes ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail, les écarts selon le diplôme sont de moindre ampleur : pour les personnes sorties de formation initiale depuis 11 ans et plus, le taux de chômage des peu diplômés est de 12,9 % contre 4,2 % pour les diplômés du supérieur.

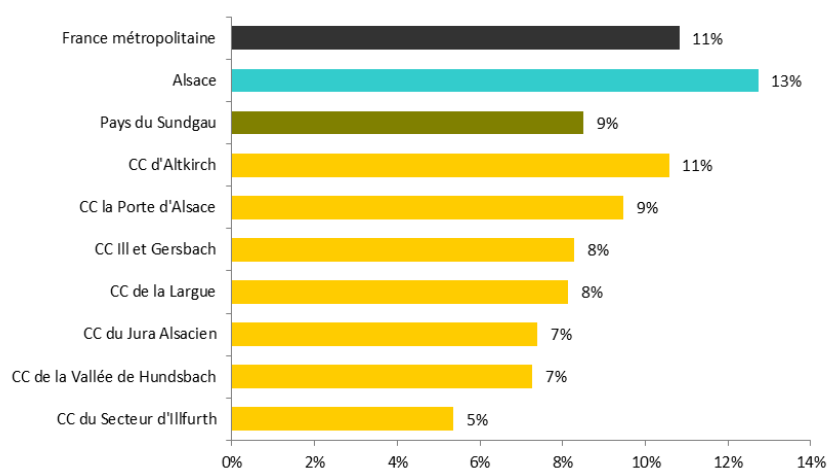
En outre, lorsque ces personnes peu qualifiées sont en emploi, elles ont généralement des salaires réduits. Ainsi, elles risquent plus que les autres de se retrouver dans des situations de précarité.

Le niveau de scolarisation sur le territoire diffère de celui observé à l'échelon régional. On dénombre moins de personnes âgées de 25-29 ans sorties du système scolaire sans aucun diplôme au sein du pays du Sundgau (9 %, soit 293 personnes en 2012) qu'en Alsace (13 %), mais également moins de jeunes possédant un diplôme de niveau Bac+2 ou plus (37 % vs. 39 % en Alsace).

A l'échelon des communautés de communes, celle d'Illfurth enregistre une part de personnes de 25-29 sorties du système scolaire sans aucun diplôme parmi la plus faible des territoires de la région, se classant 7^e sur les 71 EPCI (5 %) (Cf. Figure 10).

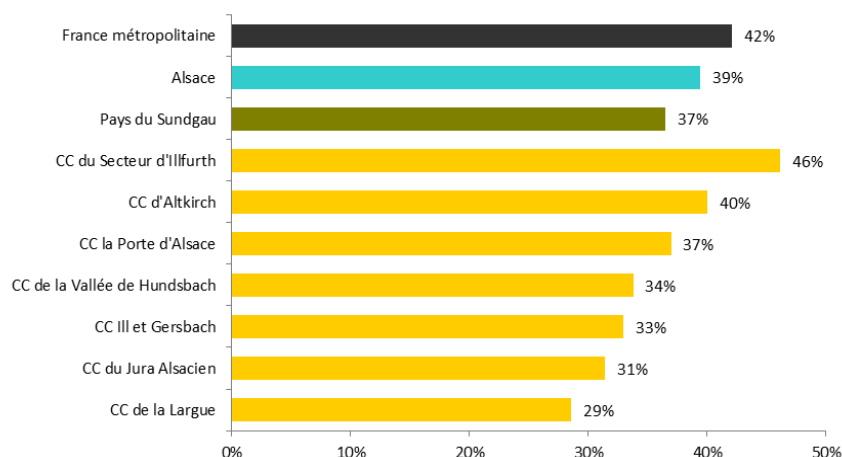
Des disparités par EPCI s'observent également en ce qui concerne la part des personnes de 25-29 ans sorties du système scolaire avec un niveau Bac + 2 ou plus. Le secteur d'Illfurth enregistre une des parts les plus élevées d'Alsace (46 %), alors que l'EPCI de la Largue fait partie de ceux ayant la part la plus faible d'Alsace (29 %) (Cf. Figure 11).

Figure 10 - Proportion de personnes de 25-29 sorties du système scolaire sans aucun diplôme en 2012



Source : Insee

Figure 11 - Proportion de personnes de 25-29 sorties du système scolaire avec un Bac + 2 ou plus en 2012



Source : Insee

Précisions :

Au recensement de la population, la catégorie "aucun diplôme" regroupe les personnes ayant déclaré une des modalités suivantes : pas de scolarité, aucun diplôme mais scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège, aucun diplôme mais scolarité au-delà du collège.

Population active

De nombreuses études montrent un lien étroit entre la catégorie socioprofessionnelle des individus et leur santé, notamment en termes d'espérance de vie. Les études réalisées par l'Insee à partir de l'Échantillon démographique permanent (EDP) portant sur de vastes échantillons d'individus montrent en effet que les hommes cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure ont une espérance de vie à 35 ans de 47,2 ans contre 40,9 ans pour les ouvriers.

Pour les femmes, les inégalités vont dans le même sens, mais sont moins prononcées que chez les hommes (3 ans d'écart vs 6,3 ans pour les hommes).³

Activité professionnelle

Selon le recensement de 2012, environ 35 000 habitants du territoire du Sundgau sont en activité, c'est-à-dire en emploi ou à la recherche d'un emploi. Le taux d'activité des 15 ans ou plus en 2012 s'élève à 62 %, taux de deux points supérieur à la moyenne régionale (60 %).

Le taux d'activité des femmes est généralement inférieur à celui des hommes (55 % vs 65 % pour l'Alsace). Le territoire d'étude ne déroge pas à cette tendance, avec un taux de 57 % pour les femmes vs 68 % pour les hommes.

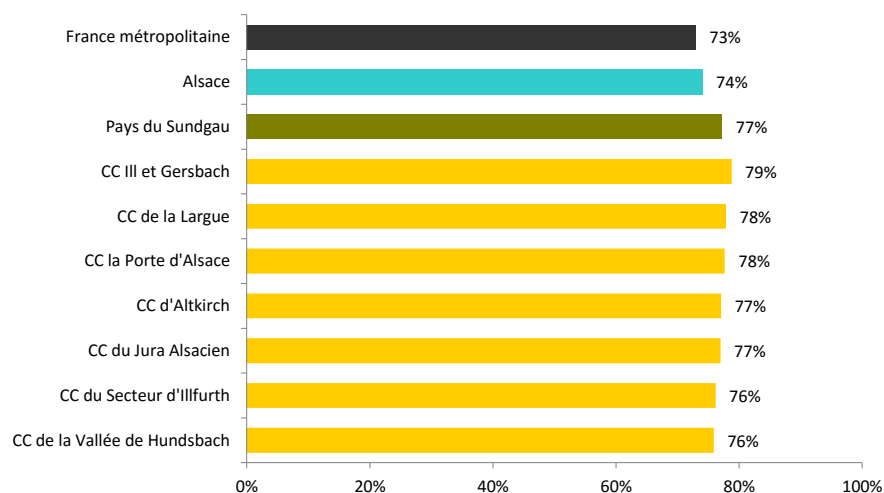
Lorsqu'on s'intéresse aux 15-64 ans, le taux d'activité s'élève à 77 % pour l'ensemble du pays du Sundgau, contre 74 % dans l'ensemble de l'Alsace (Cf. Figure 12). L'écart entre les sexes s'élève à 8 points (81 % pour les hommes vs 73 % pour les femmes). Les valeurs des

Un taux d'activité est plus élevé que dans l'ensemble alsacien

³ Nathalie Blanpain, L'espérance de vie s'accroît, les inégalités sociales face à la mort demeurent, Insee Première n° 1372, octobre 2011, Insee.

communautés de communes sont toutes supérieures à la moyenne régionale, comprises entre 76 % et 79 %.

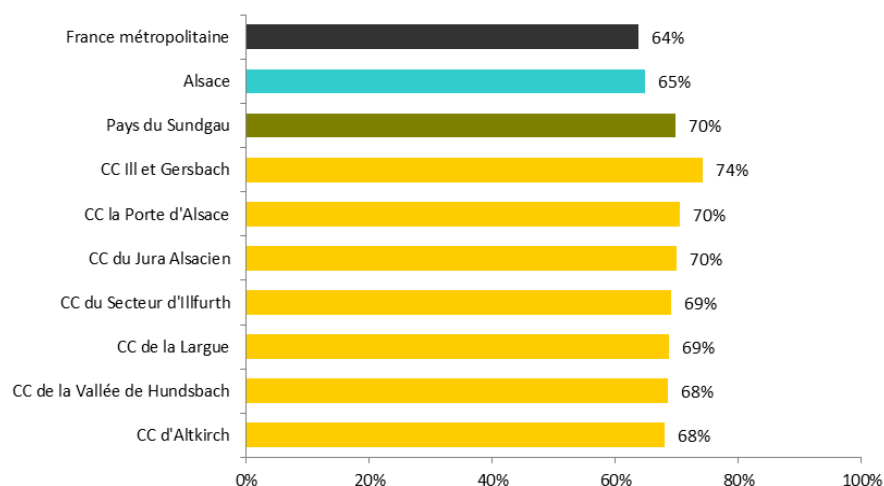
Figure 12 - Taux d'activité des 15-64 ans en 2012



Source : Insee

Outre des actifs plus nombreux, la proportion d'actifs des 15-65 ans ayant un emploi est plus élevée au Sundgau qu'en Alsace (70 % vs 65 %). Toutes les CC ont des valeurs supérieures à la moyenne régionale, notamment à Ill et Gersbach (74 %) (Cf. Figure 13). A noter également une proportion d'enfants de moins de 25 ans vivant dans une famille sans actif occupé (composée de non actifs ou d'actifs sans emploi) en 2012, deux fois plus faible sur le territoire d'étude que sur l'ensemble alsacien (6 % vs 12 %).

Figure 13 - Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012



Source : Insee

Précisions :

Le **taux d'activité des 15-64 ans** correspond au rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ;
- être étudiant ou retraité, mais occupant un emploi.

Le **taux d'emploi des 15-64 ans** est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler.

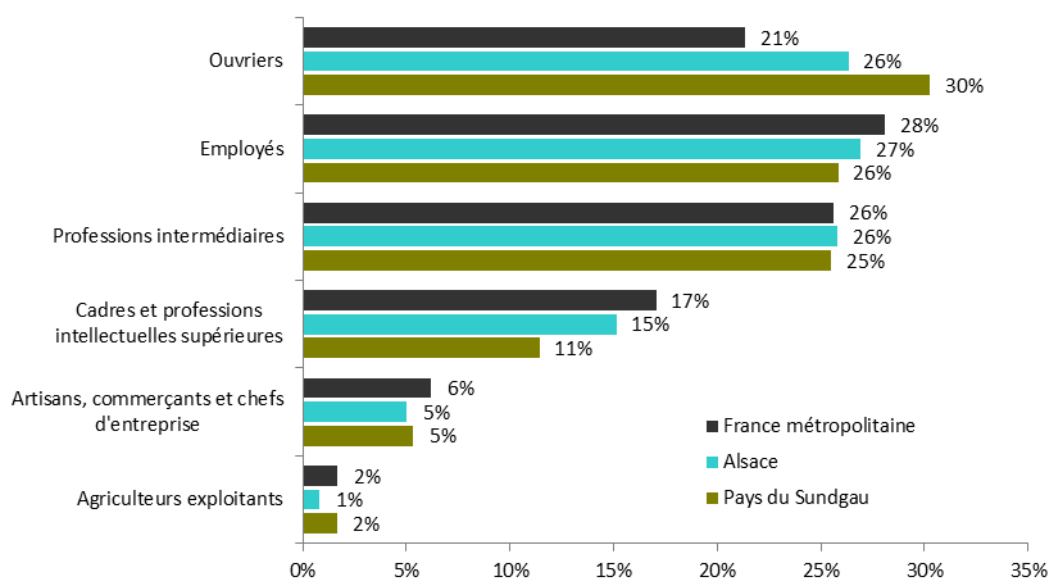
Des cadres et professions intellectuelles supérieures moins nombreux

Emploi par catégorie socioprofessionnelle

Le pays du Sundgau se caractérise par une proportion d'ouvriers, parmi la population active en emploi de 15-64 ans en 2012, plus élevée que dans l'ensemble de la région (30 % vs 26 %). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont, quant à eux, moins nombreux (11 % vs 15 %) (Cf. Figure 14).

La communauté des communes du secteur d'Illfurth se distingue avec une proportion d'ouvriers nettement moins élevée (21 %) se classant 66^e sur les 71 EPCI alsaciennes et *à contrario* une part de cadres et professions intellectuelles égale à la valeur régionale (15 %).

Figure 14 - Répartition des actifs occupés selon leur catégorie socioprofessionnelle en 2012



Source : Insee

Le chômage concerne 9 % de la population de 15 ans ou plus

Chômage

Le nombre de chômeurs (au sens du recensement) est passé de 2 657 personnes à 3 238 sur la période 2007-2012, soit une hausse aussi soutenue que l'ensemble de l'Alsace (+22 %).

Le taux de chômage des 15 ans ou plus (au sens du recensement) dans le territoire du Sundgau est inférieur à la moyenne régionale en 2012 (9 % vs 12 %). En outre, il a moins augmenté qu'en Alsace de 2007 à 2012 (+1,3 points vs +2,0 points).

Les femmes sont un peu plus touchées par le chômage que les hommes (10 % vs 9 %). L'écart est similaire pour l'ensemble des Alsaciens (13 % vs 12 %).

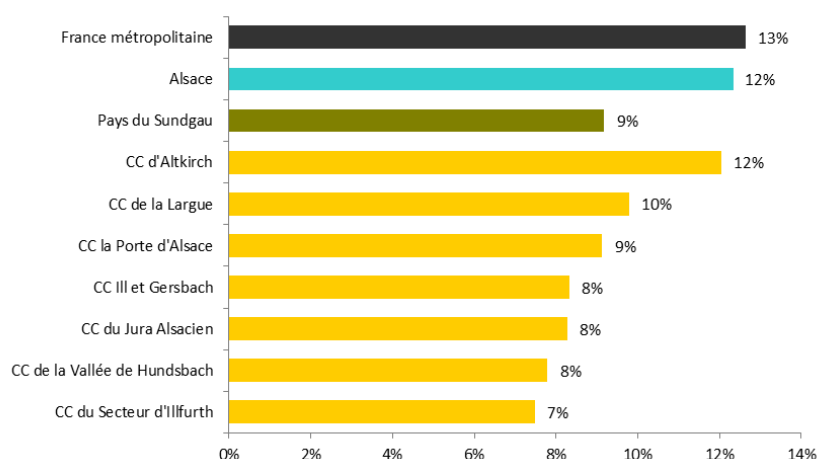
La communauté des communes d'Altkirch se situe au même niveau que l'Alsace (12 %), alors que celle du secteur d'Illfurth possède une valeur moins élevée (7 %) (Cf. Figure 15). Globalement, les communautés de communes proches de la Suisse sont moins touchées par le chômage, l'inverse est observé pour celles proches du pôle mulhousien. Il existe des difficultés économiques dans le bassin de Mulhouse qui pourvoit un grand nombre de postes de travail aux actifs du territoire, avec un taux de chômage le plus élevé de l'ensemble des communes alsaciennes (26 %), Saint-Louis arrive en 3^e position (19 %). La commune de Belfort détient également un taux de chômage élevé (20 %).

Précisions :

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi), sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion de chômeurs dans la population active au sens du recensement.

Figure 15 - Taux de chômage en 2012



Source : Insee

Précarité de l'emploi

Le taux d'emplois précaires des personnes de 15 ans ou plus est plus fréquente dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble de l'Alsace (29 % vs 27 %). Cette proportion a augmenté de 2 points depuis le recensement de 2007, alors qu'elle est restée stable en Alsace.

Précisions :

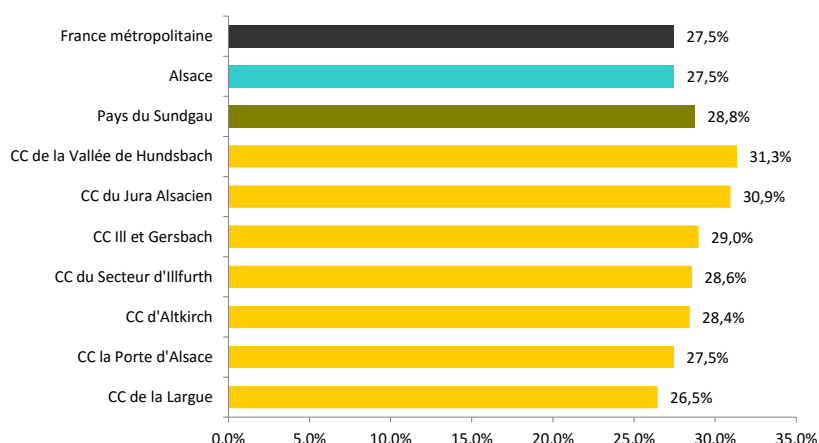
La précarité de l'emploi correspond aux personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié autre qu'un CDI à temps plein.

Comme pour l'ensemble de la région, les femmes en emploi dans le Sundgau sont plus concernées par un emploi précaire (48 % des femmes en emploi dans le Sundgau en 2012) que les hommes (12 %). A noter que les emplois précaires concernent davantage de femmes dans le Sundgau qu'au niveau régional (39 %) alors que les hommes du territoire d'étude sont moins concernés (16 %).

Le territoire de la Largue et de la Porte d'Alsace ont des valeurs comparables à la moyenne alsacienne (26 % et 27 %), tandis que la Vallée de Hundsbach (31 %) est l'EPCI alsaciens le plus touché par l'emploi précaire (1^e sur les 71), le Jura alsacien se classe 8^e. Ces deux territoires concentrent la part d'actifs travaillant à l'étranger la plus élevée parmi l'ensemble des CC du Sundgau (Cf. Figure 16).

Une précarité de l'emploi plus élevée

Figure 16 - Précarité de l'emploi en 2012



Source : Insee

Au-delà du sexe, l'âge est un facteur déterminant dans la précarité de l'emploi, les plus jeunes et les plus âgés sont bien plus touchés. Sur les près de 8 400 emplois considérés comme précaires, près de la moitié des moins de 25 ans (54 %) sont concernés, dans une moindre mesure les personnes de 25-64 ans (26 %).

Si l'écart entre les sexes est réduit pour les plus jeunes et les plus âgés (respectivement 8 points et 11 points en défaveur des femmes), il est très élevé pour les 25-64 ans (7 % vs 47 %).

Pauvreté

Selon le rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2011-2012), deux approches sont retenues pour mesurer la pauvreté : une approche monétaire se fondant sur les revenus et une approche non monétaire s'appuyant sur les conditions de vie. La mesure de la pauvreté monétaire nécessite de définir un seuil de pauvreté, celui-ci pouvant être soit un seuil relatif défini par rapport à la distribution des revenus (approche européenne), soit un seuil absolu établi à partir d'un panier de biens et services fondamentaux (approche anglo-saxonne, surtout aux États-Unis). Le seuil de pauvreté peut également être « ancré dans le temps », c'est-à-dire figé à une date précise puis réévalué annuellement en fonction de l'inflation. Une dernière approche, dite institutionnelle, consiste à recenser les personnes bénéficiaires de minima sociaux. La France et l'Union européenne ont fait le choix d'une approche monétaire relative. Dès lors, l'impact de la croissance économique sur le taux de pauvreté dépend de ses effets sur l'évolution des inégalités.⁴

À l'échelon infradépartemental, les sources de données mobilisables pour analyser la pauvreté monétaire sont de trois types :

- le nombre des bénéficiaires des minima sociaux, notamment le nombre de bénéficiaires des différents minima sociaux et leur part dans la population ;
- les données issues des sources fiscales : le niveau de ressources des ménages peut être appréhendé à partir du revenu net imposable, à savoir le revenu global (moins les charges déductibles) avant impôt ;
- les données issues des caisses d'allocations familiales de la base ressource des allocations familiales.

Précisions :

La précarité dans les petites villes et périphéries éloignées des grands pôles

Dans les territoires périphériques, organisés autour de petites villes, prédominent souvent des activités industrielles permettant aux populations de résider et de travailler à l'écart des grands pôles urbains. La tertiarisation de l'activité observée au cours des années 90 a engendré une croissance des emplois de services et de population autour des grands pôles, mais n'a pas bénéficié à ces territoires éloignés. Ce développement a rendu d'autant plus fragile le relatif équilibre qui avait pu être maintenu par une offre industrielle, bien développée sur le territoire, aujourd'hui remise en cause par les effets des mutations récentes de l'économie. Dans ces territoires comme la partie sud-ouest du Sundgau, la plupart des vallées vosgiennes, le piémont des Vosges du Nord (de Marmoutier à Niederbronn/Reichshoffen), l'Alsace Centrale, ou dans l'Alsace Bossue, se développe une précarité touchant des populations dépendantes des aléas des activités industrielles. La rareté de l'offre d'emploi induit également une augmentation des « travailleurs pauvres » dans ces territoires et des populations vivant juste au-dessus du seuil de bas revenus (emplois à temps partiel, emplois intérimaires, etc.).

Source : Territorialisation de la pauvreté et de la précarité en Alsace, novembre 2006, Préfectures de la Région Alsace.

Revenus fiscaux

L'Alsace se démarque positivement de l'ensemble du territoire national, avec le deuxième revenu le plus élevé et l'avant-dernière part de foyers et ménages fiscaux non imposés des régions de France, derrière l'Ile de France.

Le pays du Sundgau affiche une situation encore plus positive. L'analyse des revenus de la population du territoire montre que les habitants du Sundgau ont des revenus supérieurs à

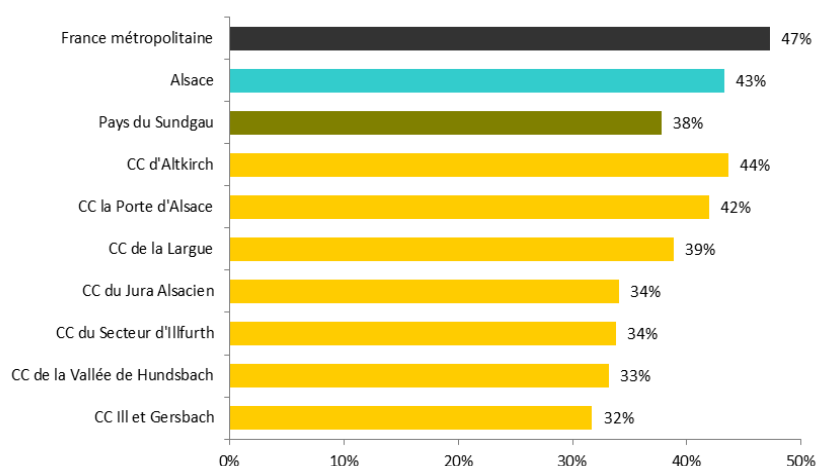
⁴ Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale, *Crise économique, marché du travail et pauvreté*, Rapport 2011-2012

la moyenne régionale. Cette tendance est particulièrement vraie dans la partie est du territoire où de nombreux actifs travaillent en Suisse et bénéficient ainsi de salaires plus élevés.

Une plus faible proportion de foyers fiscaux non imposables que dans l'ensemble alsacien

La part de foyers fiscaux non imposables sur le territoire en 2012 est inférieure à la moyenne régionale (38 % vs 43 %) : les CC d'Altkirch (44 %) et de la Porte d'Alsace (42 %) possèdent une part de foyers fiscaux non imposables comparables à l'Alsace (Cf. Figure 17). A l'inverse, celle de l'III et Gersbach détient une des plus faibles proportions de l'ensemble des EPCI d'Alsace, se classant 68^e (sur 71 EPCI).

Figure 17 - Proportion de foyers fiscaux non imposables en 2012

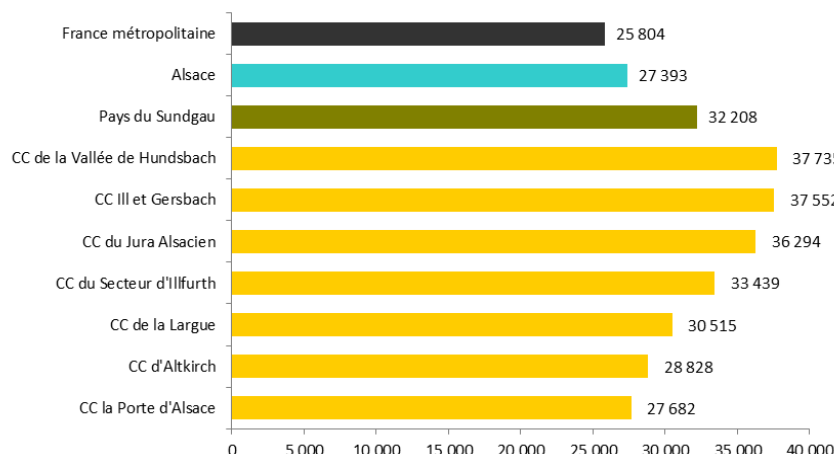


Source : Insee

Des revenus nettement plus élevés pour les territoires frontaliers à la Suisse

De la même manière, les revenus nets imposables moyens annuels par foyer fiscal en 2012 sont nettement plus élevés (+18 %) dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble de l'Alsace (32 208 euros vs 27 393 euros). Toutes les CC se situent au-dessus de la moyenne alsacienne (Cf. Figure 18). Les valeurs maximales concernent la Vallée de Hundsbach (+38 %), d'III et Gersbach (+37 %) et du Jura alsacien (+32 %). Ces trois CC à l'est du territoire ont des revenus parmi les plus élevés de l'ensemble des EPCI alsaciens, se classant respectivement 5^e, 6^e et 7^e (sur 71 EPCI). Elles ont la particularité d'être plus proches géographiquement de Bâle et Saint-Louis et sont les trois territoires à la plus forte proportion de travailleurs à l'étranger, mais aussi à la plus forte précarité de l'emploi. La porte d'Alsace affiche une valeur comparable aux revenus alsaciens (+1 %).

Figure 18 - Revenus nets imposables moyens annuels par foyer fiscal en 2012

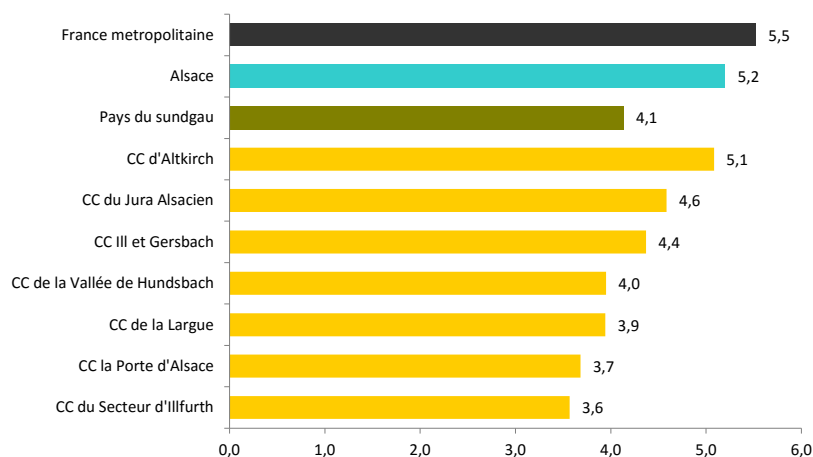


Source : Insee

Une dispersion des revenus nettement plus faible au Sundgau

Le rapport interdécile des revenus déclarés par unité de consommation en 2012 permet de mesurer les inégalités sociales de revenus sur le territoire. Plus cet écart est élevé, plus la dispersion au sein des revenus est importante et donc plus les inégalités sont susceptibles de l'être. Globalement, l'Alsace affiche une dispersion des revenus légèrement moins élevée qu'au niveau national (5,2 vs 5,5). Les écarts sont encore moins importants pour le pays du Sundgau (4,1). La CC d'Altkirch détient une valeur proche de la moyenne alsacienne (5,1), à l'opposé les secteurs d'Ilfurth (3,6) et de la porte d'Alsace (3,7) se situent bien en-dessous (Cf. Figure 19).

Figure 19 - Rapport interdécile des revenus déclarés par unité de consommation en 2012



Source : Insee

Précisions :

Le rapport interdécile correspond au rapport entre le 9^{ème} décile et le 1^{er} décile, mettant en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution. C'est une des mesures de l'inégalité de la distribution des revenus par unité de consommation.

Prestations sociales

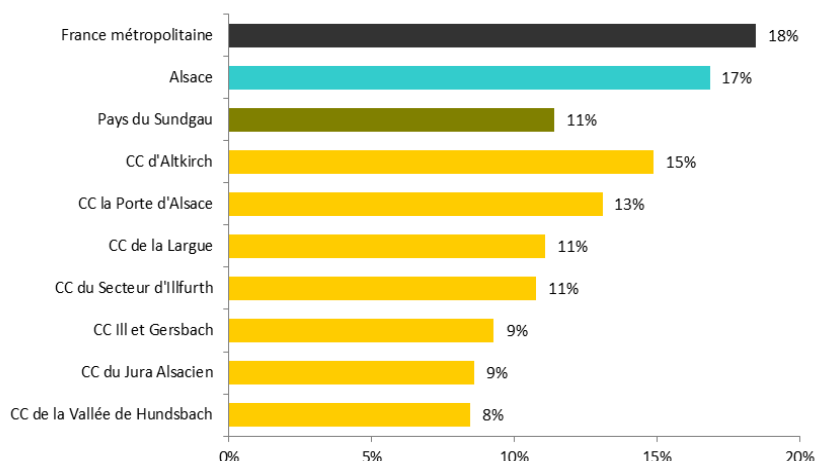
Les sources de données pour cette partie proviennent principalement de la Cnaf au 31 décembre 2013 et 2014. Toutes prestations sociales confondues, le nombre d'allocataires s'élève à 7 907 personnes en 2014, soit 11 % de la population du Sundgau

Un taux d'allocataires globalement moins élevé au Sundgau...

bénéficiant d'au moins une allocation (Cf. Figure 20 -). Cette proportion est plus faible que celle de l'ensemble alsacien (17 %), avec une valeur minimale pour la CC de la Vallée de Hundsbach (8 %) et maximale pour celle d'Altkirch (15 %).

Le nombre total de personnes couvertes par au moins une allocation est à fin décembre 2014 de 24 413 au sein du Pays du Sundgau, soit 35 % de la population. Cette proportion est nettement plus faible qu'au niveau régional (44 %). La communauté de commune du Jura alsacien enregistre la plus faible proportion (25 %).

Figure 20 - Part d'allocataires parmi l'ensemble de la population au 31 décembre 2014



Sources : Cnaf, CCMSA

Plus précisément, le nombre de bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'élève à 553 personnes en 2014, soit un taux d'allocataires de 1,5 % de la population âgée de 20-59 ans (Cf. Tableau 3). Ce taux est plus élevé aux niveaux régional (2,3 %) et national (3,1 %). La valeur minimale se trouve dans la Vallée de Hundsbach (0,8 %) tandis que le secteur d'Altkirch se rapproche de l'ensemble alsacien (2,4 %).

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne 662 bénéficiaires de 75 ans ou plus fin 2014, soit 12,0 % de la population âgée de 75 ans ou plus du Sundgau, proportion équivalente à moyenne alsacienne (11,6 %). Cette proportion est particulièrement élevée dans la CC de la Largue (15,9 %) et moindre dans celle d'Altkirch (10,1 %).

Tableau 3 - Répartition des allocataires de prestations sociales selon le territoire au 31 décembre 2014

Territoires	Nombre d'allocataires	Nombre d'allocataires de l'AAH	Taux d'allocataires de l'AAH (pour 100 pers. 20-59 ans)	Nombre d'allocataires de l'APA	Taux d'allocataires de l'APA (pour 100 pers. 75 ans ou plus)
CC d'Altkirch	1 963	173	2,4%	116	10,1%
CC la Porte d'Alsace	2 023	134	1,6%	144	11,6%
CC de la Largue	701	33	1,0%	69	15,9%
CC du Secteur d'Ilfurth	1 095	48	0,9%	94	11,5%
CC Ill et Gersbach	746	53	1,2%	85	13,8%
CC du Jura Alsacien	960	90	1,5%	106	11,9%
CC de la Vallée de Hundsbach	419	22	0,8%	48	13,2%
Pays du Sundgau	7 907	553	1,5%	662	12,0%
Alsace	313 279	23 401	2,3%	17 549	11,6%

Sources : Cnaf, CCMSA

... mais des prestations handicap et pour personnes âgées proches de la moyenne régionale

En ce qui concerne la prestation handicap de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), le Sundgau se situe dans la moyenne régionale avec 1,2 % des personnes de moins de 20 ans bénéficiaires, soit 203 personnes au 31 décembre 2013 (Cf. Tableau 4).

A la même date, les allocataires dépendant des prestations sociales pour 100 % de leur revenu concernent 640 personnes, c'est-à-dire 11,1 % de l'ensemble des allocataires contre 18,4 % en Alsace (Cf. Tableau 4).

Tableau 4 - Répartition des allocataires de prestations sociales selon le territoire au 31 décembre 2013

Territoires	Nombre d'allocataires	Nombre d'allocataires de l'AEEH	Taux d'allocataires de l'AEEH (pour 100 pers. moins de 20 ans)	Taux d'allocataires dépendant des prestations sociales pour 100 % de leur revenu
CC d'Altkirch	1 963	44	1,4%	12,9%
CC la Porte d'Alsace	2 010	55	1,4%	10,0%
CC de la Lague	723	19	1,1%	7,7%
CC du Secteur d'Illfurth	1 102	24	1,0%	7,0%
CC III et Gersbach	752	22	1,1%	12,8%
CC du Jura Alsacien	971	22	0,9%	15,1%
CC de la Vallée de Hundsbach	443	17	1,4%	9,7%
Pays du Sundgau	7 964	203	1,2%	11,1%
Alsace	311 468	5 356	1,2%	18,4%

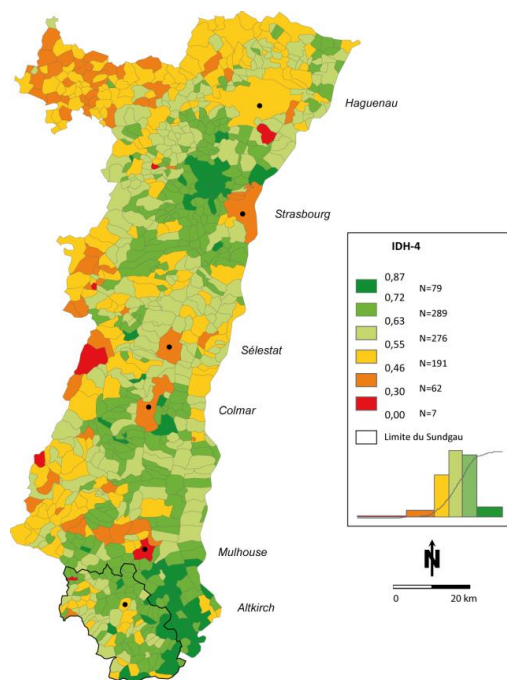
Sources : Cnaf, CCMSA

Précisions :

Le nombre de personnes couverte par au moins une allocation est composé du responsable du dossier (personne qui perçoit au moins une prestation au regard de sa situation familiale et/ou monétaire), et l'ensemble des autres ayants droit au sens de la réglementation en vigueur (conjoint, enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge).

Indice de développement humain (IDH)

Carte 5 - IDH-4 de la région Alsace en 2012



Sources : Insee, Inserm

L'IDH synthétise des informations relatives à trois domaines : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Un indicateur a été défini pour chacun de ces domaines. Grâce à l'attribution des taux planchers et taux plafonds qui permettent de pondérer les valeurs extrêmes, ces trois indices sont calculés sur une échelle de 0 à 1. La valeur 0 est signe d'une situation difficile et 1 d'une très bonne situation.

- **Indice de mortalité** : mesuré à partir des indices de mortalité générale pour la période 2006-2012 standardisés sur la France entière ;

- **Indice d'éducation** : correspondant à la population de 15 ans ou plus sortis du système scolaire sans diplôme, données issues du recensement de la population de 2012 ;

- **Indice du niveau de vie** : il se mesure grâce aux revenus par unité de consommation pour l'année 2012, diffusés par l'Insee et provenant de la DGI.

La version utilisée ici est celle de l'IDH-4 développé par la région Nord-Pas de Calais en 2009. Le mode de calcul revient à effectuer une moyenne géométrique sur les 3 indices de mortalité, d'éducation et de niveau de vie. La limite étant que si l'un des indicateurs d'une commune correspond à la valeur extrême négative, l'indice est égal à 0.

Un indicateur
synthétique
plutôt favorable

L'Indice de développement humain (IDH-4) du Sundgau est plutôt favorable comparé à l'ensemble du territoire alsacien. La Porte d'Alsace contient deux communes qui ressortent le plus négativement parmi l'ensemble du Sundgau, avec un indice inférieur à 0,5 : la commune de Bellemagny, notamment à cause d'un indice d'éducation particulièrement défavorable, avec 42,6 % des 15 ans ou plus sortis du système scolaire sans diplôme, sachant que la population s'élève à 188 personnes en 2012. Cette valeur est la plus élevée parmi l'ensemble des communes alsaciennes. La commune de Magny, malgré un indice de mortalité générale très favorable, détient des indices de revenu et d'éducation assez défavorables. On compte 18 autres communes ayant un indice inférieur à la moyenne régionale.

Environnement géographique et urbanistique

Logement

Evolution et ancienneté

Des logements qui augmentent plus rapidement que la population

Le nombre de résidences principales n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1970, avec une variation annuelle moyenne deux fois plus soutenue que celle de la population (+1,6 % dans le pays du Sundgau vs +1,3 % en Alsace). Les logements augmentent plus que la population alors que le nombre moyen d'occupants par logement diminue : les ménages sont plus petits et ont donc besoin de plus de logements. Sur la période plus récente de 2007-2012, le nombre de constructions continue d'augmenter plus rapidement dans le Sundgau (+1,0 % vs +0,7 % en Alsace), particulièrement pour la CC de la Largue (+1,4 %), variation bien moins soutenue pour le Jura Alsacien (+0,2 %).

Un bâti plus récent

La proportion du bâti construit avant 1946 est légèrement plus élevée dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble alsacien (27 % vs 24 %), mais les bâtiments construits entre 1991 et 2009 sont plus nombreux (31 % vs 23 %), particulièrement à Ill et Gersbach (34 %). La proportion du bâti construit entre 1946 et 1999 est bien moins importante (39 % vs 50 %).

Inconfort et surpeuplement

Deux fois moins de logements surpeuplés

Avec 180 résidences principales manquant de confort (sans douche ni baignoire), 0,6 % sont concernées contre 0,5 % dans l'ensemble de l'Alsace. Près de 610 logements sont surpeuplés, c'est-à-dire avec un nombre de pièces inférieur au nombre d'habitants dans le logement, le surpeuplement des logements est près de deux fois plus faible dans l'ensemble du pays du Sundgau (2,2 %) qu'en Alsace (4,6 %).

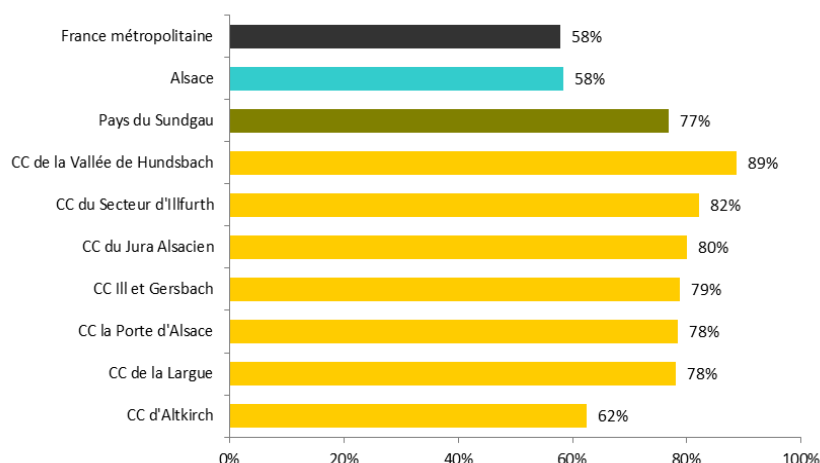
Statut d'occupation

Près de huit ménages sur dix sont propriétaires de leur logement

Avec près de 28 000 résidences principales en 2012, la part de résidence principale est comparable à la moyenne régionale (90 %) et particulièrement dans l'EPCI du Secteur d'Ilfurth (93 %).

La proportion de ménages propriétaires parmi les résidences principales sur le territoire est nettement supérieure à la moyenne régionale (77 % vs 58 %). La Vallée de Hundsbach a d'ailleurs la proportion de propriétaires la plus élevée de l'ensemble des 71 EPCI d'Alsace (89 %), alors qu'à l'opposé Altkirch détient l'une des plus basses parts de propriétaires de leur logement (62 %) se classant 63^e sur les 71 EPCI d'Alsace (Cf. Figure 21).

Figure 21 - Proportion de propriétaires de leur résidence principale en 2012



Source : Insee

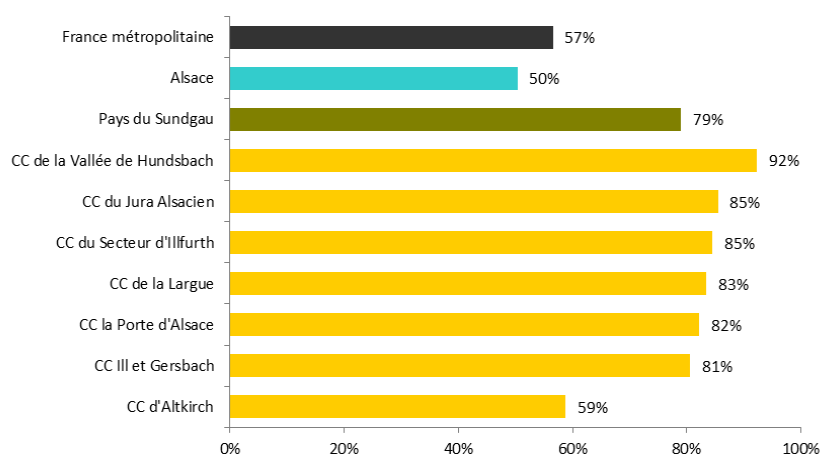
Des logements de grande taille

La taille des résidences principales est bien plus conséquente dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble alsacien. La part de logements composés de 2 pièces ou moins est nettement plus faible dans le Sundgau qu'en Alsace, de près de 10 points (6 % vs 16 %) alors que ceux composés de 5 pièces ou plus sont bien plus nombreux (62 % vs 41 %).

Des maisons individuelles bien plus fréquentes

Alors que les proportions de maisons et d'appartements sont représentées à parts égales sur le territoire alsacien, la part des maisons parmi les résidences principales est bien plus importante dans le Sundgau (79 % sur le territoire vs 50 % en Alsace) et principalement dans la CC de la Vallée de Hundsbach (92 %), se classant 1^{ère} avec la plus forte proportion de maisons sur les 71 CC (Cf. Figure 22). La CC d'Altkirch quant à elle se situe bien en dessous de l'ensemble du pays du Sundgau, bien qu'elle reste supérieure à la moyenne régionale de 9 points (59 %).

Figure 22 - Proportion de maison dans les résidences principales en 2012



Source : Insee

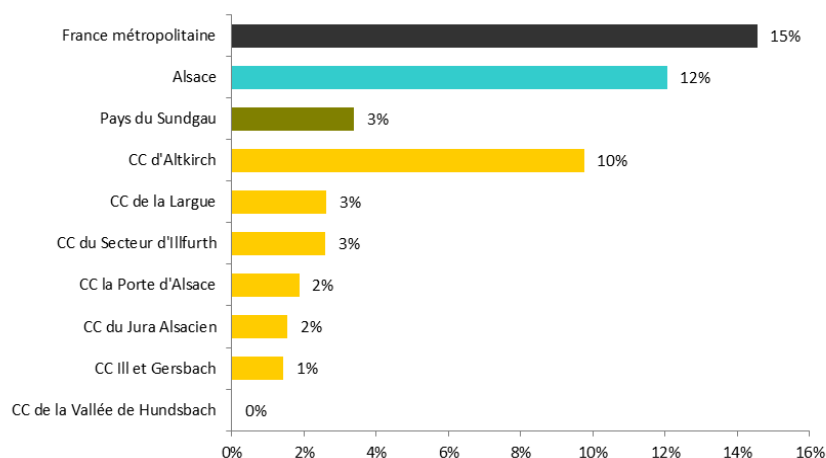
Un parc de logement HLM peu développé, concentré sur la CC d'Altkirch

Parc locatif social

En ce qui concerne les logements sociaux, sur l'ensemble du territoire, on ne compte que 946 ménages vivant en logements HLM (habitation à loyer modéré) en 2012, soit une proportion nettement plus faible que dans l'ensemble de l'Alsace (3 % vs 12 %). La Vallée

de Hundsbach est l'une des rares CC alsaciennes à ne compter aucun logement HLM, tandis que seul l'EPCI d'Altkirch se rapproche de la valeur alsacienne (10 %).

Figure 23 - Proportion de résidences principales HLM en 2012



Source : Insee

Transports

Le pays du Sundgau est un territoire à proximité de grands équipements de communication (A36-35, LGV Rhin-Rhône et Aéroport de Bâle-St-Louis), mais qui se situent en périphérie du territoire. Le réseau de transports collectifs est limité, avec une difficulté de développer une offre de transports collectifs complémentaire à la voiture individuelle du fait du caractère rural du territoire (faible densité et dispersion des pôles d'habitat et d'emploi sur le territoire, localisation de nombreux services et équipements supérieurs à l'extérieur du Sundgau).

Malgré une position géographique privilégiée, le Sundgau reste à l'écart des grands réseaux de communication d'échelle nationale (Cf. Carte 6). Il dispose d'une accessibilité routière moyennement satisfaisante à l'heure actuelle, accessible par les autoroutes A36 et A35. Le territoire est maillé par un réseau de routes départementales qui constituent le réseau principal, puisqu'aucun axe national n'est présent sur le territoire. Il n'existe donc pas de voie rapide reliant le Sundgau à une autoroute. Deux axes majeurs se distinguent par leurs rôles structurants : les départementales D419 (axe est-ouest) et D432 (axe nord-sud).

Un territoire accessible bien que relativement isolé

Des déplacements multiples et importants avec un mode de transport qui prédomine : la voiture individuelle

La part des ménages ayant au moins une voiture parmi l'ensemble des ménages est de 92 % sur le territoire, ce qui place la zone au-dessus de la moyenne de la région (83 %). Seul le territoire d'Altkirch a une valeur légèrement plus faible (89 %) bien que supérieure à la moyenne régionale. Plus de la moitié des ménages (55 %) disposent même de deux voitures ou plus (vs 38 % en Alsace). Cette proportion est similaire à celle des zones rurales et semi rurales. Il s'avère que la majorité des déplacements sur le territoire du Sundgau sont liés au travail et 85 % des déplacements domicile-travail s'effectue en voiture en 2012 (vs 74 % en Alsace). Les déplacements occasionnels, liés aux loisirs, aux activités et à la fréquentation des centres sociaux et administratifs, s'organisent essentiellement entre les communes rurales et la commune d'Altkirch, ainsi qu'avec l'agglomération mulhousienne. Cette part prépondérante de la voiture individuelle dans les déplacements souligne la nécessité de se

déplacer en voiture, mais pose des problèmes de sécurité accrus (vitesse excessive, traversée des villages...).

Une faible offre en transport en commun

Le Sundgau est traversé par la ligne Mulhouse - Belfort, disposant de 8 gares ferroviaires : Montreux-Vieux, Valdieu-Lutran, Dannemarie, Ballersdorf, Altkirch, Walheim, Tagolsheim et Illfurth. Ce réseau ferré ne dessert cependant que la partie nord du territoire. La desserte ferroviaire a été profondément modifiée suite à la mise en service de la ligne LGV Rhin-Rhône. Ainsi pour permettre le passage des TGV, deux arrêts ont été provisoirement fermés : Valdieu-Lutran et Ballersdorf.

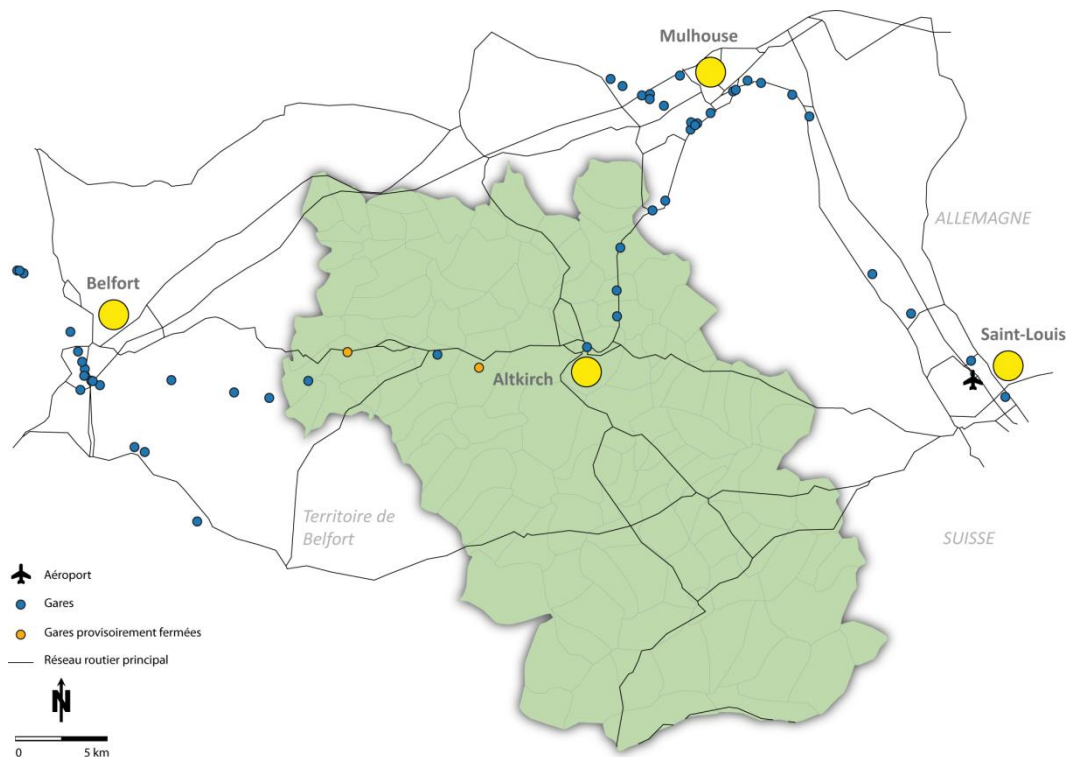
Concernant les bus, le Conseil Départemental du Haut-Rhin est l'autorité organisatrice des transports (AOT) par autocars sur le territoire. Le réseau mis en place pour desservir les communes du Sundgau se compose de 13 lignes régulières. Leur vocation est principalement le transport des scolaires. Ces lignes sont toutefois ouvertes à l'ensemble des publics. En étant accessibles à tous les publics, les services à vocation scolaire viennent compléter, en période scolaire uniquement, l'offre d'un réseau commercial qui fonctionne toute l'année. Ce réseau est composé de 10 lignes et de 15 circuits. Les lignes sont orientées vers trois pôles principaux : les villes d'Altkirch, de Mulhouse et de Saint-Louis. Les transports en commun sont très peu utilisés dans le pays du Sundgau (4 % vs 11 %).

Des pistes cyclables destinées à un usage de loisirs et non pour des déplacements domicile-travail

Les pistes cyclables relèvent d'une compétence dont le département du Haut-Rhin s'est volontairement doté. S'appuyant sur les infrastructures de transport existantes comme le canal du Rhône au Rhin ou d'anciennes voies ferrées, le réseau cyclable a pu s'étendre sur de grandes distances en site propre. Toutefois, il existe des discontinuités ponctuelles qui peuvent avoir un impact sur la sécurité des déplacements effectués en vélo voire sur la perception de la sécurité de l'usage du réseau cyclable.⁵

⁵ Syndicat Mixte pour le Sundgau, Scot du Sundgau - Diagnostic socio-économique, 135 p, Octobre 2012

Carte 6 - Carte du réseau routier principal en 2014



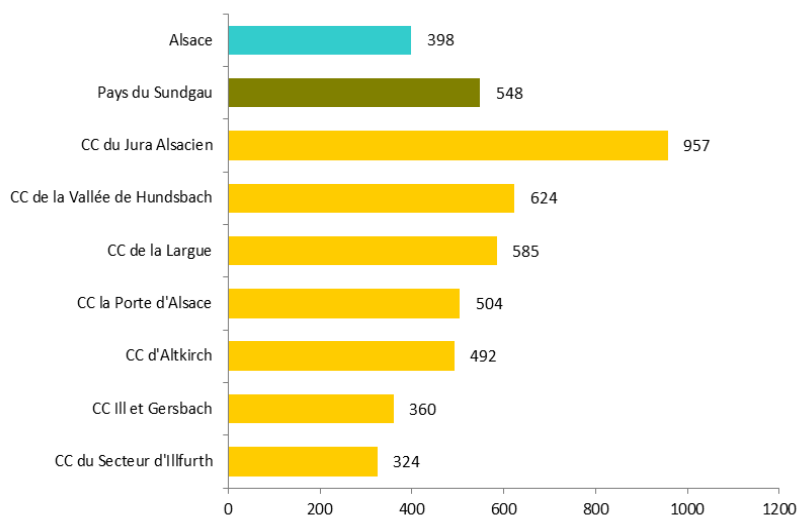
Source : IGN Route 120 (Réseau routier), Route 500 (Réseau ferré, Aérodrome)

Équipements sportifs

Avec 380 équipements sportifs toutes activités confondues en 2015, la densité brute d'équipement sportif en 2015 est plus élevée dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble de l'Alsace (+38 %) : 548 équipements sportifs pour 100 000 habitants contre 398 en moyenne pour l'Alsace. Cette valeur est particulièrement élevée pour le Jura alsacien (+140 %), mais plus faible pour les CC du secteur d'Illfurth (-19 %) et de l'III et Gersbach (-10 %).

Un territoire bien
doté en équipement
sportif...

Figure 24 - Densité brute des équipements sportifs en 2015 (pour 100 000 habitants)



Source : DRJSCS, Recensement des équipements sportifs

... mais une offre à compléter pour les salles

Il existe des disparités selon les disciplines sportives. Le Sundgau compte peu d'infrastructures en salles (-46 %) : salle de combat, mur et fronton, salle ou terrain spécialisé, salle multisports. Les bassins de natation s'élèvent à 4 équipements sur l'ensemble du territoire, soit une densité de 6 bassins pour 100 000 habitants contre 8 en Alsace.

A l'inverse, les activités extérieures sont généralement bien présentes sur le territoire (équipements sport naturel tels que boucle de randonnées ou site d'escalade, équipements équestre, boulodrome, skatepark, parcours sportif/santé) avec une densité de 159 équipements pour 100 000 habitants (vs 84 en Alsace) (+88 %). Les terrains de sport sont globalement bien implantés sur le territoire (+43 %) : terrain de grands jeux, terrain extérieur de petits jeux collectifs, court de tennis, plateau EPS.

Tableau 5 - Effectifs et densité brute des équipements sportifs en 2015 selon les disciplines sportives

Type d'équipements sportifs	Pays du Sundgau		Alsace		Ecart Sundgau/Alsace
	Nombre équipements	Densité brute pour 100 000 hab.	Nombre équipements	Densité brute pour 100 000 hab.	
Bowling	1	1,4	5	0,3	436%
Circuit/piste de sports mécaniques	2	2,9	21	1,1	155%
Parcours de golf	3	4,3	32	1,7	151%
Équipement équestre	29	41,8	311	16,7	150%
Salle non spécialisée	39	56,2	473	25,4	121%
Structure Artificielle d'Escalade	4	5,8	50	2,7	115%
Site de modélisme	3	4,3	38	2,0	112%
Boulodrome	28	40,4	362	19,5	107%
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	25	36,0	386	20,8	74%
Terrain de grands jeux	85	122,6	1 395	75,0	63%
Divers équipements Sports de nature	41	59,1	674	36,2	63%
Skate park & vélo Freestyle	4	5,8	81	4,4	32%
Pas de tir	14	20,2	289	15,5	30%
Plateau EPS	29	41,8	602	32,4	29%
Court de tennis	31	44,7	697	37,5	19%
Parcours sportif/santé	4	5,8	92	4,9	17%
Bassin de natation	4	5,8	140	7,5	-23%
Site d'activités aériennes	2	2,9	70	3,8	-23%
Salle multisports	16	23,1	585	31,5	-27%
Salle ou terrain spécialisé	10	14,4	372	20,0	-28%
Équipement d'athlétisme	4	5,8	180	9,7	-40%
Mur et fronton	1	1,4	66	3,5	-59%
Salle de combat	1	1,4	161	8,7	-83%
Aire de sports de glaces	-	-	5	0,3	-100%
Divers équipements	-	-	3	0,2	-100%
Équipement & piste de ski	-	-	18	1,0	-100%
Équipement d'activités de forme et de santé	-	-	190	10,2	-100%
Équipement de cyclisme	-	-	20	1,1	-100%
Site d'activités aquatiques et nautiques	-	-	93	5,0	-100%
Ensemble des équipements sportifs	380	547,9	7 411	398,5	38%

Source : DRJSCS, Recensement des équipements sportifs

Environnement

Eau

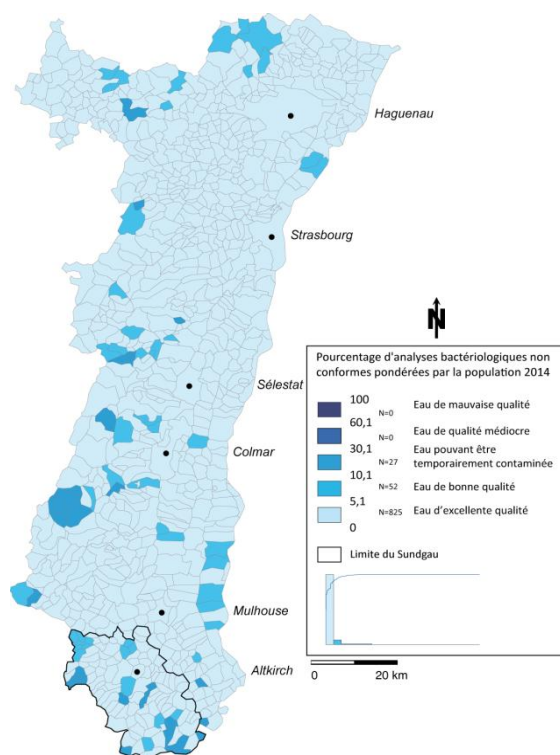
L'ARS Alsace contrôle la qualité de l'eau de consommation en Alsace. Les données ci-dessous datent de 2014 (source : ARS Alsace).

La proportion d'analyses bactériologiques non conformes pondérées par la population s'élève à 2,3 % de la population du Sundgau, contre 0,6 % pour l'ensemble alsacien, soit 1 605 personnes concernées. Seule la CC de la Largue a une valeur proche de la moyenne régionale (0,6 %) contrairement aux territoires du Jura alsacien (4,2 %) et du Secteur d'Illfurth (3,2 %). Ce sont 34 communes concernées, dont le quart de la population est touché pour 3 communes : Bettendorf, Bouxwiller et Sondersdorf (Cf. Carte 7).

La population exposée à une teneur maximale en pesticides non conforme représente 7,1 % de la population du Sundgau, soit 4 913 habitants contre 2,4 % pour l'Alsace. Cela concerne une commune du territoire de l'Ill et Gersbach, la commune de Roppentzwiller, où tous les résidents sont concernés. En 2015, l'eau distribuée sur cette commune est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur, à l'exception d'un dépassement régulier de la limite de qualité pour un pesticide (déséthylatrazine). Un diagnostic des pratiques agricoles et un plan d'action ont été mis en place, afin de réduire l'impact des pollutions diffuses en nitrates et phytosanitaires. La mise en place d'un traitement permanent permettra le respect de la limite de qualité pour ce paramètre. Dans l'attente, la consommation de l'eau pour la boisson et la préparation des aliments liquides reste interdite.

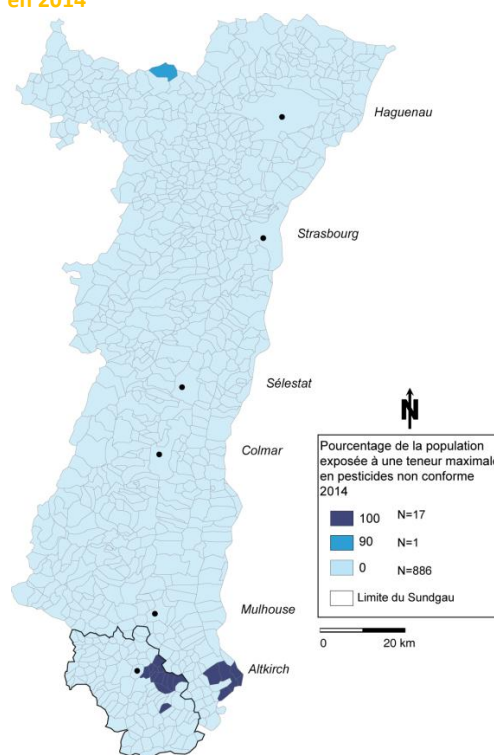
En 2014, c'est surtout les habitants de la Vallée de Hundsbach (83,8 %) où la totalité des habitants de 11 communes (sur 13) sont exposés à une teneur maximale en pesticide non conforme : Emlingen, Franken, Hausgauen, Heiwiller, Hundsbach, Jettingen, Obermorschwiller, Schwoben, Tagsdorf, Willer et Wittersdorf (Cf. Carte 8).

Carte 7 - Pourcentage d'analyses bactériologiques non conformes pondérées par la population en 2014



Sources : ARS, Insee

Carte 8 - Pourcentage de la population exposée à une teneur maximale en pesticides non conforme en 2014



Air

Une qualité de l'air comparable à l'ensemble alsacien

Les données de l'air extérieur ont été fournies par l'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (Aspa). Ces données portent sur trois polluants majeurs que sont le dioxyde d'azote (NO_2), les particules en suspension (PM_{10}) et l'ozone (O_3). Les teneurs en polluants étant variables d'une année sur l'autre en raison notamment des conditions météorologiques, il a été convenu avec l'Aspa de travailler sur les données de trois années (2012, 2013, 2014). Une moyenne arithmétique de la part de la population exposée à un dépassement de valeur limite ou cible sur trois ans a ainsi été effectuée pour chaque polluant.

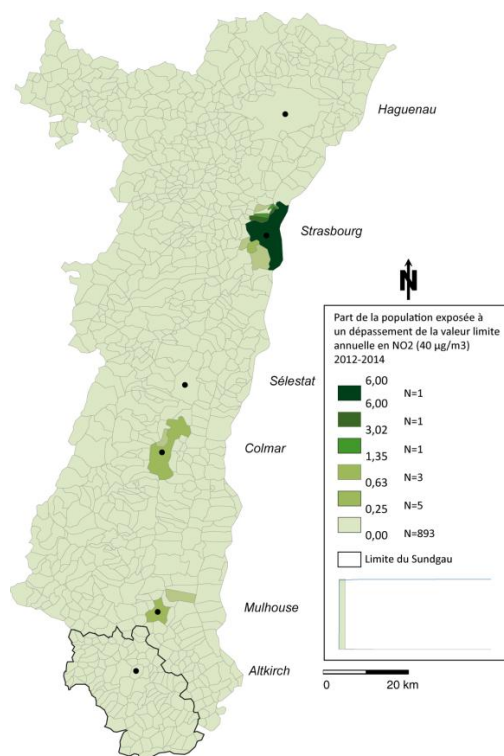
Comme pour la plupart des communes de la région, la population du Sundgau n'a pas été sur la période 2012-2014, concernée par un dépassement de la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote (NO_2) de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (vs 1,0 % en Alsace) (Cf. Carte 9).

En revanche, sur ces trois années, 1 % de la population a été exposée à un dépassement de la valeur limite journalière en particules (PM_{10}), valeur comparable à l'ensemble de l'Alsace. Il s'agit plus particulièrement de la commune d'Altkirch pour l'année 2012, où 35 % des résidents ont connu un dépassement de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ plus de 35 jours sur l'année (5 % sur les trois années) (Cf. Carte 10).

Le dépassement de la valeur cible de protection humaine en O_3 (ozone), de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 8 heures journalières plus de 25 jours par an, touche davantage les habitants du Sundgau que ceux de la région (32 % vs 29 %). Plus précisément, ce dépassement de la valeur cible a

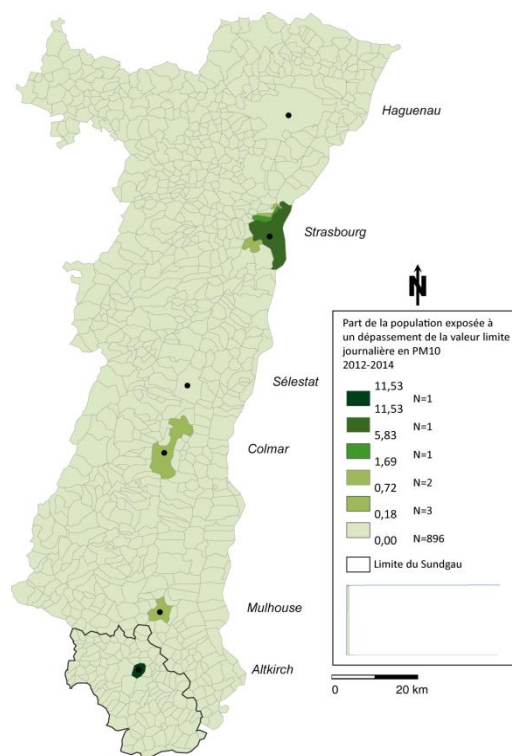
été observé en 2013 pour 94 % de la population du Sundgau, beaucoup moins pour les deux autres années (0,8 % en 2012 et 1,3 % en 2014). L'année 2013 a été exceptionnelle en termes de pollution à l'ozone : 78 % de la population alsacienne a été exposée en 2013 à un dépassement de la valeur cible de protection humaine en O₃, contre moins de 10 % en 2012 et 2014 (Cf. Carte 11).

Carte 9 - Part de la population exposée à un dépassement de la valeur limite annuelle en NO₂ (40 µg /m³) - 2012-2014

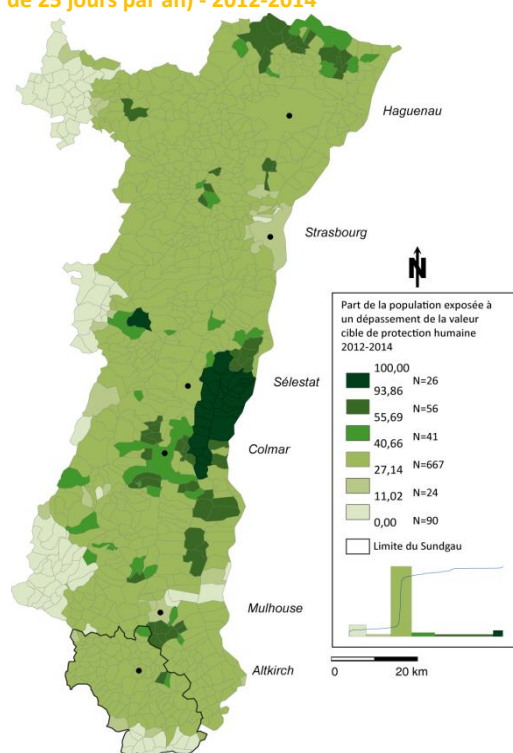


Sources : ARS, Insee

Carte 10 - Part de la population exposée à un dépassement de la valeur limite journalière en PM₁₀ (50 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) - 2012-2014



Carte 11 - Part de la population exposée à un dépassement de la valeur cible de protection humaine en O3 (120 µg/m3 sur 8 heures à ne pas dépasser plus de 25 jours par an) - 2012-2014



Sources : ARS, Insee

Sols

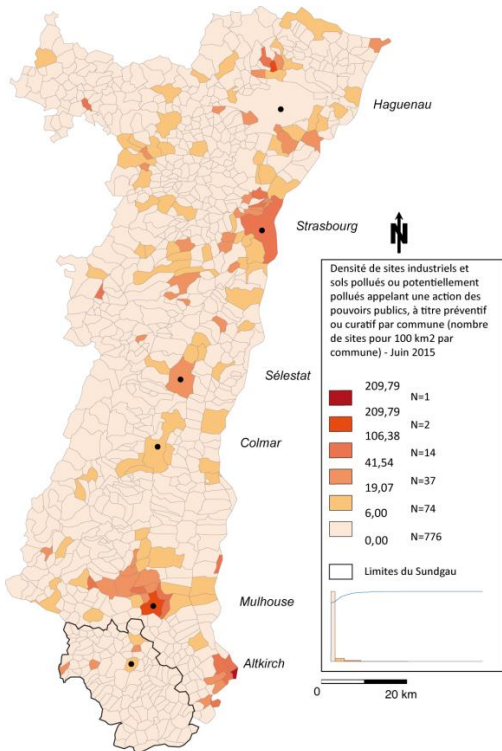
Ces données datent du mois de juin 2015 et sont fournies par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Moins de sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués

Le Sundgau compte 5 sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif : Dannemarie, Montreux-Vieux, Altkirch, Illfurth et Tagolsheim. La densité brute de ces sites (nombre de sites pour 100 km² par commune) est inférieure au pays du Sundgau par rapport à l'ensemble de l'Alsace, avec 100 sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués pour 100 km² (vs 3 057 en Alsace). Trois communautés de communes détiennent des sites industriels avec une potentielle pollution des sols : le Secteur d'Illfurth (415 pour 100 000 habitants), la Porte d'Alsace (305) et Altkirch (79).

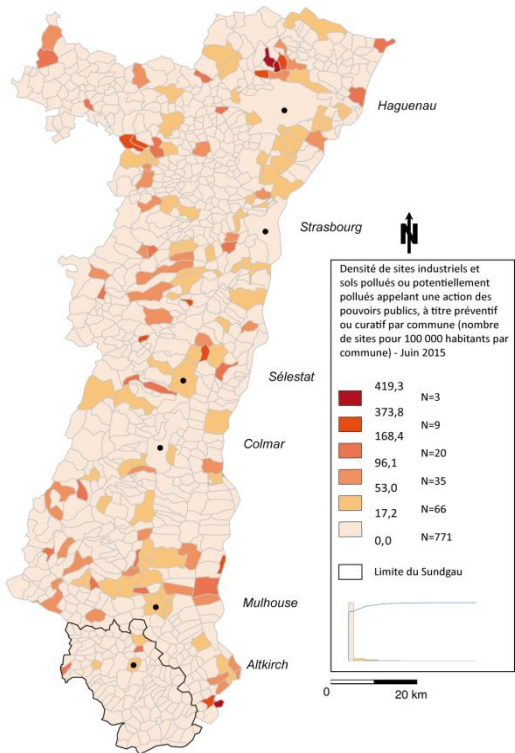
Rapporté à l'ensemble de la population, le Sundgau compte 7 sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués pour 100 000 habitants contre 18 dans l'ensemble de l'Alsace. Seul le secteur d'Illfurth détient une valeur proche de la moyenne régionale (19 pour 100 000 habitants) (Cf. Carte 13).

Carte 12 - Densité de sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif par commune pour 100 km² - Juin 2015



Sources : ARS, Insee

Carte 13 - Densité de sites industriels et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif par commune pour 100 000 habitants - Juin 2015



État de santé de la population

Mortalité

Mortalité générale

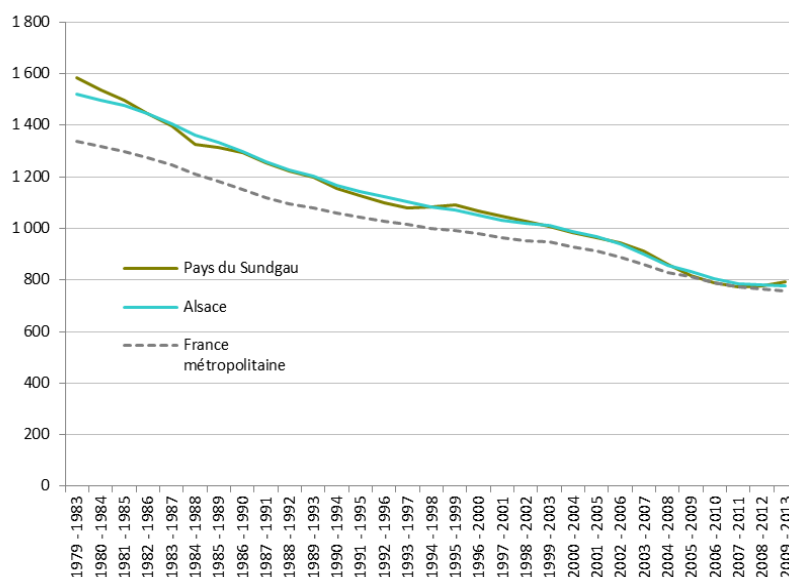
Les données utilisées ci-dessous concernent la période 1979-2013 et sont issues de la base de données CépiDc-Inserm. Elles sont domiciliées, c'est-à-dire que sont pris en compte les décès des personnes vivant dans le territoire, quel que soit le lieu de décès. Une personne décédée dans le territoire, mais domiciliée hors territoire, ne sera pas prise en compte dans ces analyses. Les effectifs de décès étant assez faibles sur le territoire, avec des fluctuations qui peuvent être importantes d'une année à l'autre, l'analyse a été réalisée sur des données agrégées sur cinq années, voire sept années consécutives (période 2007-2013).

Les taux comparatifs de mortalité (TCM) (toutes causes et tous âges confondus pour 100 000 personnes) lissés sur cinq années ont diminué avec une intensité similaire pour le pays du Sundgau (-50 %) et pour l'Alsace (-49 %) sur la période 1979-2013. Le recul de ce phénomène a été légèrement moindre pour l'ensemble national (-43 %).

Quelle que soit la période étudiée, la mortalité générale est globalement plus élevée en Alsace qu'en France métropolitaine. La région a tout de même vu l'écart avec l'ensemble national s'amincir au fil des années, avec un taux comparatif de mortalité générale pour la période 2007-2013 comparable à la France hexagonale (+2 %).

Des taux comparatifs de mortalité générale (tous âges confondus) équivalents à la moyenne alsacienne...

Figure 25 - Évolution des taux comparatifs de mortalité générale lissés sur cinq ans* entre 1979 et 2013



* : Les taux comparatifs de mortalité (TCM) standardisés sur l'âge ont été lissés sur une période de 5 ans.

Source : CépiDc Inserm

Sur la période récente de 2007-2013, on dénombre 3 593 décès, soit 513 décès annuels par habitants du Sundgau. L'ensemble du territoire du Sundgau a une mortalité générale équivalente à la région et à la France métropolitaine et aucune CC ne se distingue significativement.

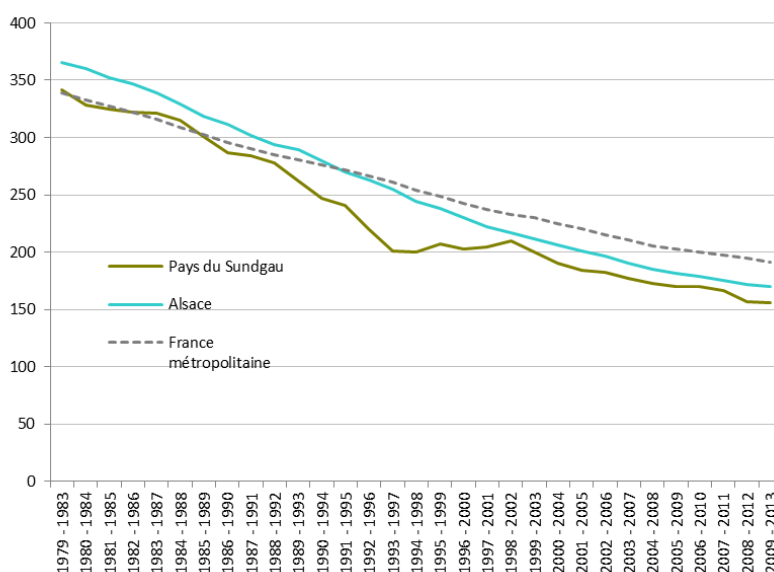
... tout comme les
taux comparatifs de
mortalité
prématurée
alsacienne

Mortalité prématurée

En raison de l'augmentation de l'espérance de vie, la mortalité générale (tous âges confondus) est essentiellement le reflet de la mortalité des populations les plus âgées. De plus, au niveau local, la mortalité générale peut être « tirée vers le haut » par la présence d'établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD, USLD...). C'est la raison pour laquelle il est intéressant de se pencher sur la mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) dont on considère de plus qu'elle est en grande partie potentiellement évitable.

Pour la mortalité prématurée (avant 65 ans), les TCM lissés sur cinq années de 1979 à 2013 ont diminué avec la même intensité pour le pays du Sundgau (-54 %) et l'Alsace (-53 %), dans une moindre mesure pour la France (-44 %).

Figure 26 - Évolution des taux comparatifs de mortalité prématurée lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

On dénombre 703 décès de personnes âgées de 65 ans ou moins sur la période récente 2007-2013, soit 100 décès annuels. Contrairement à la mortalité générale, l'Alsace affiche une valeur inférieure à la moyenne française pour la mortalité prématurée (-11 %). La situation dans le pays du Sundgau est proche de la situation alsacienne sur la période récente 2007-2013 (-7 %) (Cf. Figure 26). Les communautés des communes de la Largue (-24 %) et du Jura alsacien (-18 %) ont des taux comparatif de mortalité prématurée significativement plus faibles qu'en Alsace.

Les données de mortalité infantile (enfant de moins d'un an) sur le territoire montrent qu'il y a eu 17 décès entre 2007 et 2013 dans le pays du Sundgau, soit près de 2 décès annuels. Ces effectifs sont trop faibles pour permettre de comparer le taux de mortalité infantile du territoire à celui de l'Alsace ou de la France.

Mortalité selon les causes de décès

Sur la période 2007-2013, les principales causes de décès (tous âges, tous sexes) sont, comme au niveau régional et national, les tumeurs (30 % des décès) et les maladies de l'appareil circulatoire⁶ (27 %) (Cf. Tableau 6).

Tableau 6 - Répartition des origines des décès du territoire en 2007-2013

Pathologies	Nombre moyen annuel de décès Sundgau	Part dans l'ensemble des décès Sundgau	Taux de mortalité Sundgau ⁽¹⁾	Mortalité Sundgau / France métropolitaine	Mortalité Sundgau / Alsace
Tumeurs	153	30%	228	-2%	-2%
Maladies de l'appareil circulatoire	141	27%	221	11%	2%
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	40	8%	61	11%	26%
Maladies de l'appareil respiratoire	31	6%	48	2%	0%
Ensemble	513	100%	786	2%	0%

(1) Taux comparatif de mortalité pour 100 000 habitants du Sundgau

Significativement inférieur à la moyenne régionale / nationale
Significativement supérieur à la moyenne régionale / nationale
Différence non significative à la moyenne régionale / nationale

Source : CépiDc Inserm

Les tumeurs

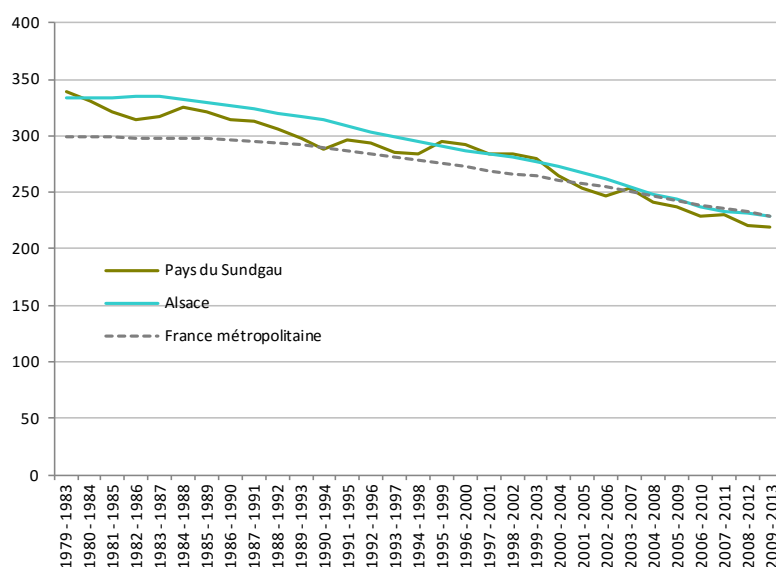
Une mortalité par cancer comparable à la situation alsacienne

Le taux comparatif de mortalité **par tumeur observé dans le Sundgau** n'est pas significativement différent de celui observé en Alsace ou en France métropolitaine.

Les TCM liés au cancer ont fortement diminué au début des années 1980 sur le territoire du Sundgau (-35 %), concernant 153 victimes annuellement sur la période 2007-2013. Ce recul est d'intensité comparable à la région (-31 %) et plus rapide qu'en France (-23 %) (Cf. Figure 27).

⁶ Les maladies de l'appareil circulatoire, également nommées maladies cardio-vasculaires, sont pour la plupart des affections graves, susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. C'est notamment le cas de l'hypertension artérielle (HTA), des cardiopathies ischémiques, des maladies vasculaires cérébrales, des troubles du rythme cardiaque et de l'insuffisance cardiaque.

Figure 27 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par tumeur lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013

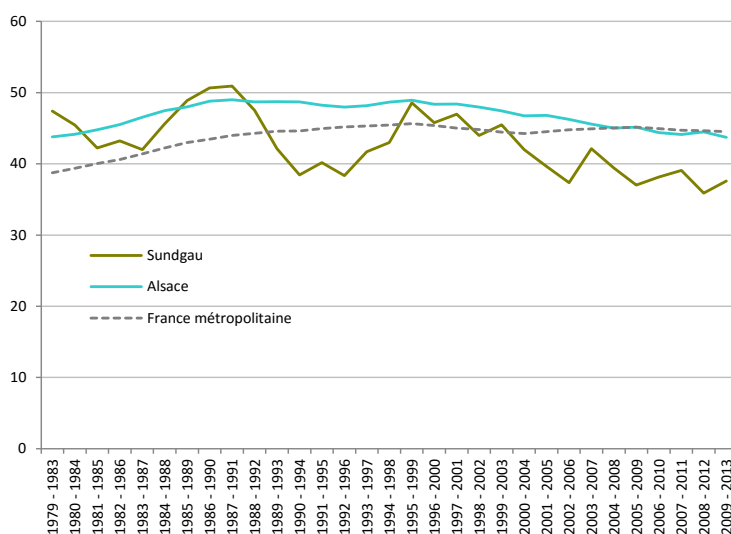


Source : CépIdc Inserm

Trois types de cancers ont été étudiés :

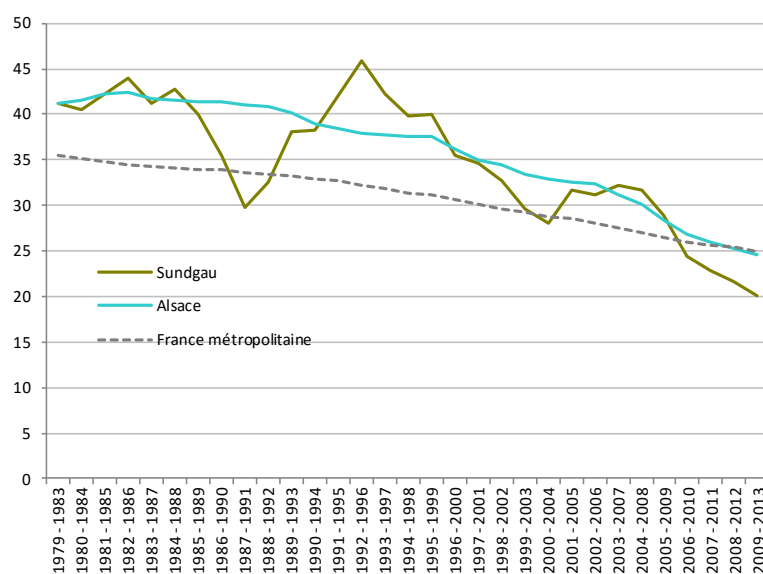
- **Trachée, bronches et poumon** avec 27 décès par an, soit 18 % de l'ensemble des cancers du Sundgau (2007-2013). Les TCM ont globalement diminué dans le pays du Sundgau (-21 %), alors qu'il est resté stable sur la période 1979-2013 en Alsace et a même augmenté en France métropolitaine (+15 %) (Cf. Figure 28). On ne constate pas de différence significative sur la période récente de 2007-2013 entre le Sundgau et la région. Seule la CC du Secteur d'Illfurth a une mortalité significativement inférieure aux valeurs nationales (-33 %) et régionales (-31 %).
- **Intestin** avec 15 décès par an soit 10 % des tumeurs. Le **cancer de l'intestin** a davantage diminué au Sundgau (-51 %) qu'en Alsace (-40 %) de 1979 à 2013 (Cf. Figure 29). Il n'y a pas de différence significative sur la période récente de 2007-2013 entre le Sundgau et la région.
- **Sein** avec 12 décès par an soit 8 % de l'ensemble des tumeurs. Cette cause de mortalité a légèrement moins diminué (-21 %) au Sundgau qu'en Alsace (-30 %) de 1979 à 2013 (Cf. Figure 30). Malgré tout, on ne constate pas de différence significative sur la période récente de 2007-2013 entre le Sundgau et la région.

Figure 28 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par cancer de la trachée, des bronches et du poumon lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



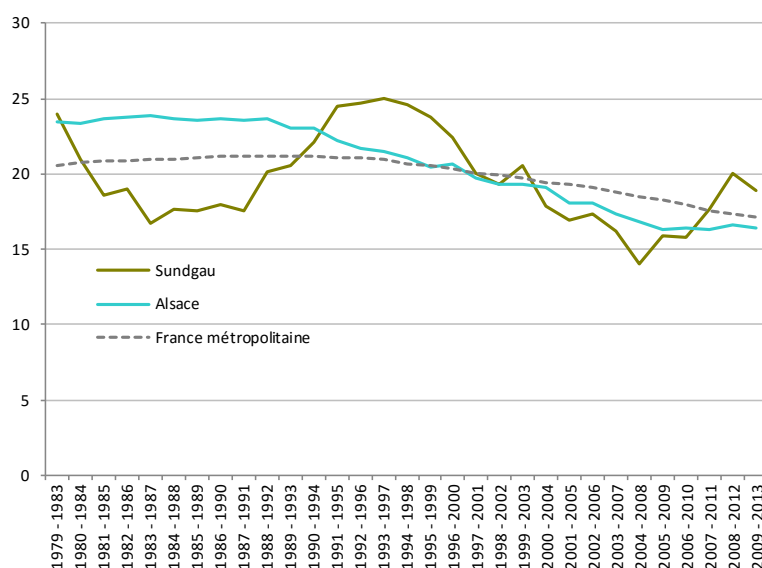
Source : CépiDc Inserm

Figure 29 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par cancer des intestins lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Figure 30 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par cancer du sein du territoire lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Les maladies de l'appareil circulatoire

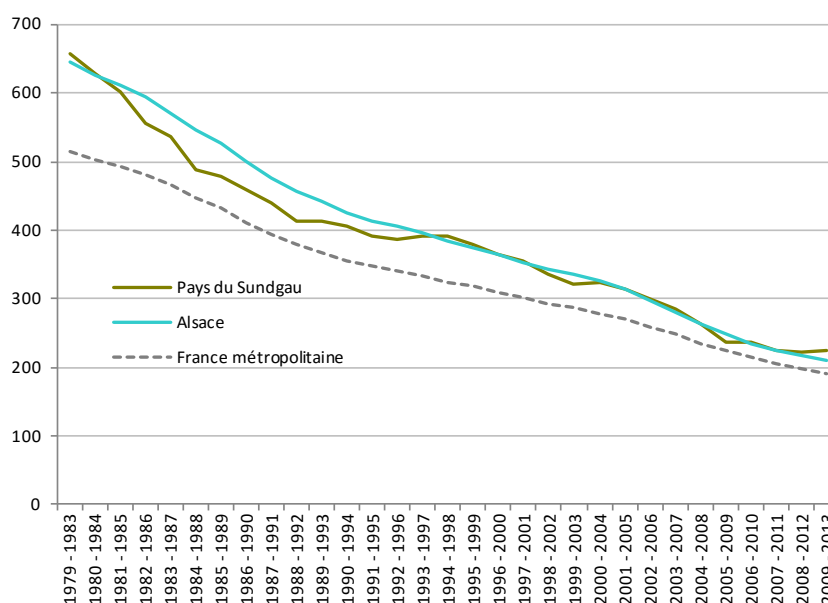
Une mortalité par maladie de l'appareil circulatoire dans le Sundgau comparable à la situation alsacienne

Sur la période 2007-2013, les **décès par maladies de l'appareil circulatoire** (pathologies cardio-vasculaires) en l'Alsace sont significativement plus élevés que dans l'ensemble de la France métropolitaine (+10 %). Ceux du pays du Sundgau ne diffèrent pas de la valeur alsacienne, et sont donc aussi plus élevés que l'ensemble de la France métropolitaine (+11 %).

Cependant, les décès par maladies de l'appareil circulatoire sont parmi ceux qui ont le plus diminué sur la période considérée, avec une intensité comparable pour les territoires étudiés (-66 % pays du Sundgau et -67 % Alsace). Depuis 2011, les TCM par maladies de l'appareil circulatoire se stabilisent autour de 208 décès pour 100 000 habitants dans le pays du Sundgau (Cf. Figure 31).

Seule la CC de la Largue a une mortalité par maladies de l'appareil circulatoire significativement inférieure à la moyenne alsacienne sur la période 2007-2013 (-22 %).

Figure 31 - Évolution des taux comparatifs de mortalité de l'appareil circulatoire lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



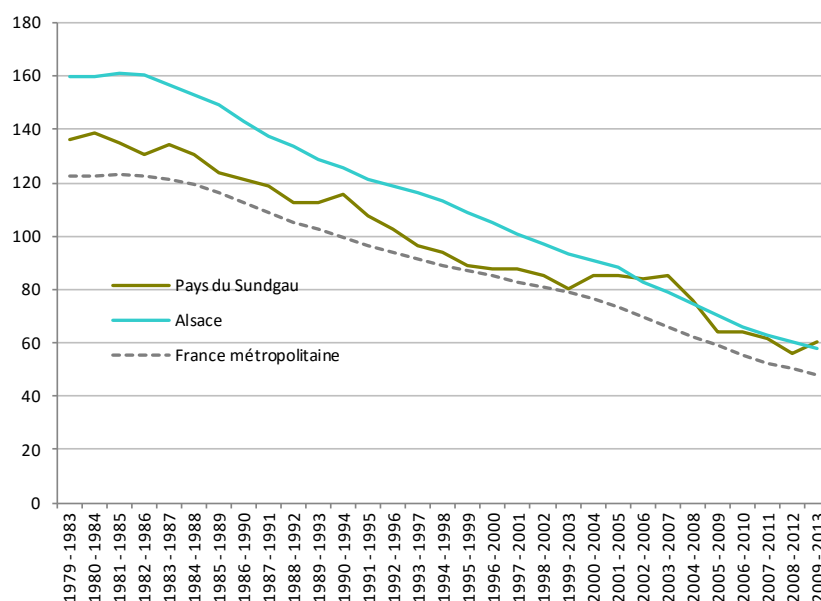
Source : CépiDc Inserm

Si l'on décompose par pathologie, la sur-mortalité est visible pour les principales pathologies cardiovasculaires : 28 % pour les **cardiopathies ischémiques** et 23 % pour les **accidents vasculaires cérébraux** pour la période 2007.

Ces deux maladies ont beaucoup diminué de 1979 à 2013 dans le pays du Sundgau, ainsi qu'en Alsace et en France, baisse de 80% pour les accidents vasculaires cérébraux et de 56 % pour les cardiopathies ischémiques (Cf. Figure 32 et Figure 33).

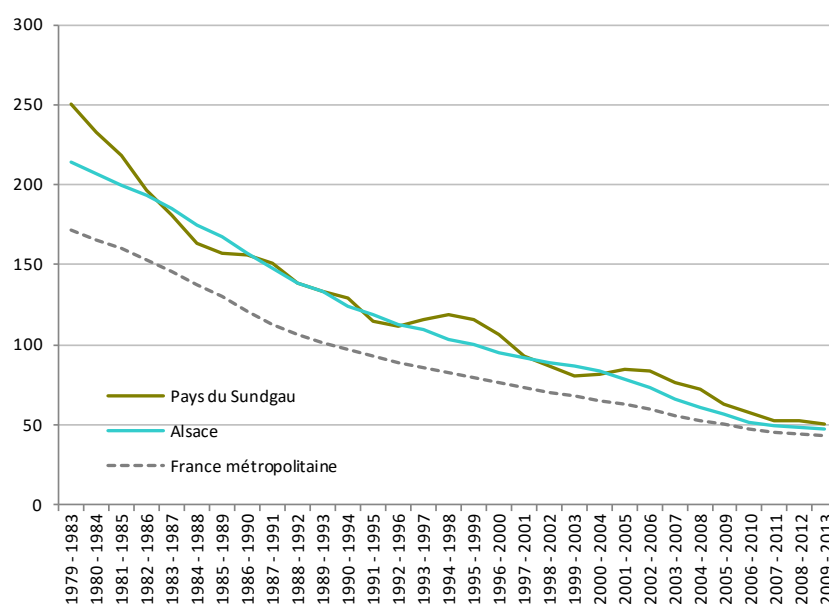
L'Alsace a une mortalité par cardiopathies ischémiques significativement supérieure au territoire national (+19 %) tout comme les accidents vasculaires cérébraux (+9 %). Le pays du Sundgau affiche une mortalité par cardiopathies ischémiques comparable à l'Alsace. Aucune communautés des communes n'est significativement différentes des valeurs régionales sur la période récente (2007-2013).

Figure 32 - Évolution des taux comparatifs de mortalité des cardiopathies ischémiques lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Figure 33 - Évolution des taux comparatifs de mortalité des accidents vasculaires cérébraux lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Causes externes de traumatismes et d'empoisonnement

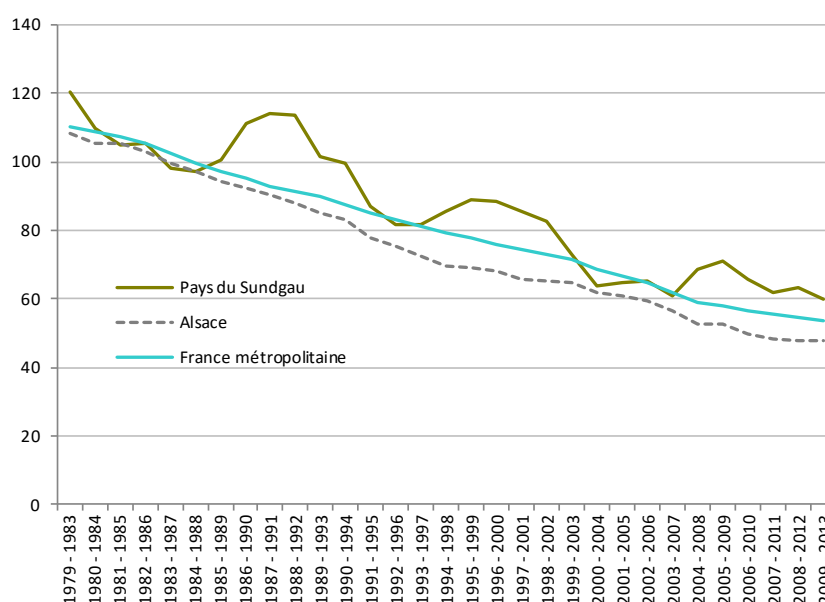
Des causes externes de mortalité plus fréquente au Sundgau qu'en Alsace (+26 %)

Les causes externes de traumatismes et d'empoisonnement (accidents de la vie courante, suicides, accidents de la circulation...) correspondent à la 3^e cause de décès dans le territoire du Sundgau, représentant moins du dixième des décès (8 %), soit 40 décès annuels. Alors que cette mortalité est généralement moins élevée dans l'ensemble alsacien par rapport à la valeur nationale (-12 %), elle est bien plus fréquente dans le pays du Sundgau que dans la région (+26 %).

Les TCM de cette mortalité ont reculé de moitié de 1979 à 2013 dans le pays du Sundgau (-50 %), baisse tout aussi importante en Alsace (-56 %) et en France métropolitaine (-51 %). C'est une mortalité qui semble très liée à des éléments conjoncturels avec des années ayant connu des pics de mortalité importants. Depuis les années 2000, c'est une mortalité qui reste assez stationnaire (Cf. Figure 34).

Trois communautés de communes apparaissent comme significativement différentes de l'ensemble alsacien pour la période 2007-2013 : la Largue se distingue à nouveau positivement avec une mortalité bien plus faible qu'en Alsace (-43 %). A l'opposé, le secteur d'Illfurth (+60 %) et Ill et Gerbsach (+98 %) affichent des TCM nettement plus élevés.

Figure 34 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par causes externes de traumatismes et d'empoisonnement lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

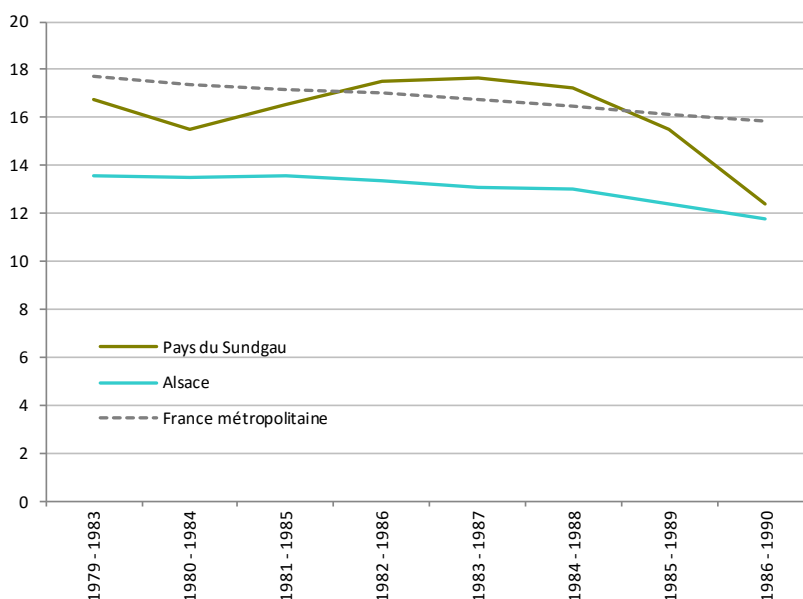
Sur la période 2007-2013, les décès par accidents de la vie courante (chutes de personnes âgées notamment, noyade et submersion accidentelles, intoxications accidentelles) représentent la majorité (54 %) des décès par causes externes de traumatismes et d'empoisonnement dans le Sundgau (vs 61 % en Alsace), soit 22 décès annuels. Ils sont donc bien plus fréquents que les décès par suicides ou accidents de la circulation. Le TCM ne diffère pas de la moyenne nationale ni en Alsace ni dans le Sundgau (34 décès par accidents de la vie courante pour 100 000 habitants dans le pays du Sundgau).

Sur la période 2007-2013, les décès par suicide représentent 22 % des décès par causes externes de traumatismes et d'empoisonnement dans le Sundgau (vs 25 % en Alsace), soit 9 décès annuels. L'Alsace se distingue favorablement et significativement du territoire national pour cette cause de décès (-26 %), tout comme le pays du Sundgau (-22 %) : 12 décès par suicide pour 100 000 habitants dans le pays du Sundgau et en Alsace (vs 16 % en France métropolitaine).

La mortalité par suicides a diminué de 26 % dans le pays du Sundgau (vs -14 % en Alsace) sur la période 2000-2013.

Des suicides moins fréquents dans le Sundgau et en Alsace qu'en France métropolitaine

Figure 35 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par suicides lissés sur sept ans entre 2000 et 2013



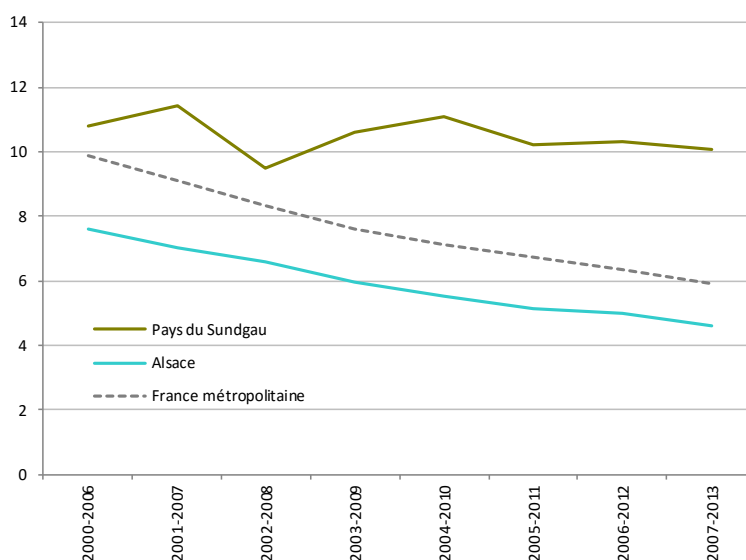
Source : CépiDc Inserm

Un taux comparatif de mortalité par accidents de la route plus élevé dans le Sundgau qu'en Alsace

Parmi ces causes de décès externes, les **accidents de la circulation** ont fait 6 victimes chaque année de 2007 à 2013, représentant ainsi 16 % des décès par causes externes (vs 10 % en Alsace). Le territoire du Sundgau détient une mortalité par accident deux fois plus élevée qu'en Alsace, avec 10 décès pour 100 000 habitants (vs 5 en Alsace).

Ils sont restés assez stables sur la période 2000-2013 dans le pays du Sundgau (-7 %) alors qu'ils ont beaucoup diminué en Alsace et France métropolitaine (-40 %).

Figure 36 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par accidents de la circulation du territoire lissés sur sept ans entre 2000 et 2013

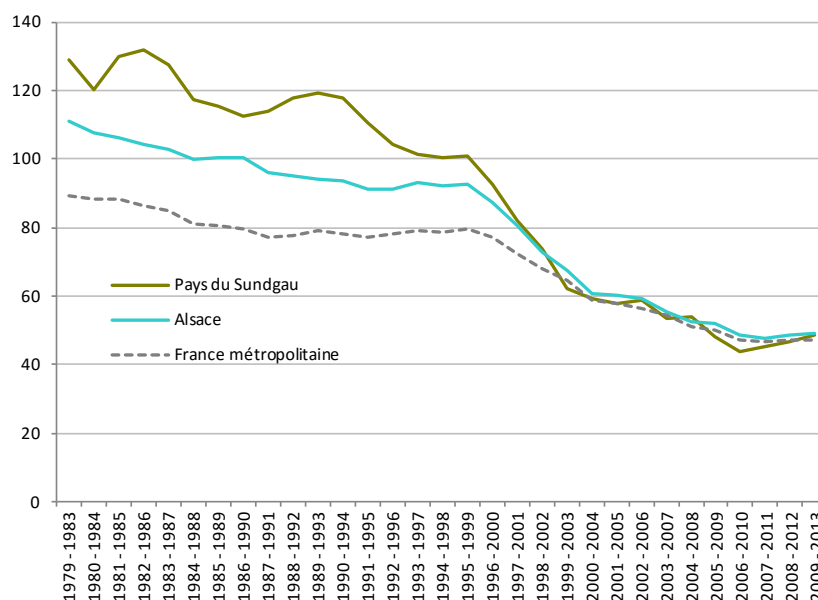


Source : CépiDc Inserm

Pathologies de l'appareil respiratoire

Les **maladies de l'appareil respiratoire** représentent 6 % des décès sur la période 2007-2013, se classant en 4^e cause de mortalité, mais ne sont pas significativement différentes des valeurs alsaciennes et françaises.

Figure 37 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Diabète

Une surmortalité par diabète...

L'Alsace est la région de France métropolitaine à la plus forte **mortalité par diabète**, le Bas-Rhin se classant 3^e et le Haut-Rhin 8^e (sur 96 départements). Cette cause de décès est 1,5 fois plus élevée dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble du territoire national (+50 %), mais comparable à l'ensemble alsacien (Cf. Tableau 7). On compte 72 décès pour 100 000 habitants sur la période 2007-2013 dans le pays du Sundgau (vs 70 en Alsace).

Tableau 7 - Répartition des décès par diabète et alcool du territoire en 2007-2013

Pathologies	Nombre moyen annuel de décès Sundgau	Part dans l'ensemble des décès Sundgau	Taux de mortalité Sundgau ⁽¹⁾	Mortalité Sundgau / France métropolitaine	Mortalité Sundgau / Alsace
Diabète ⁽²⁾	46	9%	72	50%	3%
Alcool ⁽³⁾	14	3%	21	-28%	-19%
Ensemble	513	100%	786	2%	0%

(1) Taux comparatif de mortalité pour 100 000 habitants du Sundgau

(2) Diabète codé en cause principale, secondaire ou associée

(3) Cancers des voies aérodigestives supérieures, cirrhoses alcooliques, psychoses alcooliques

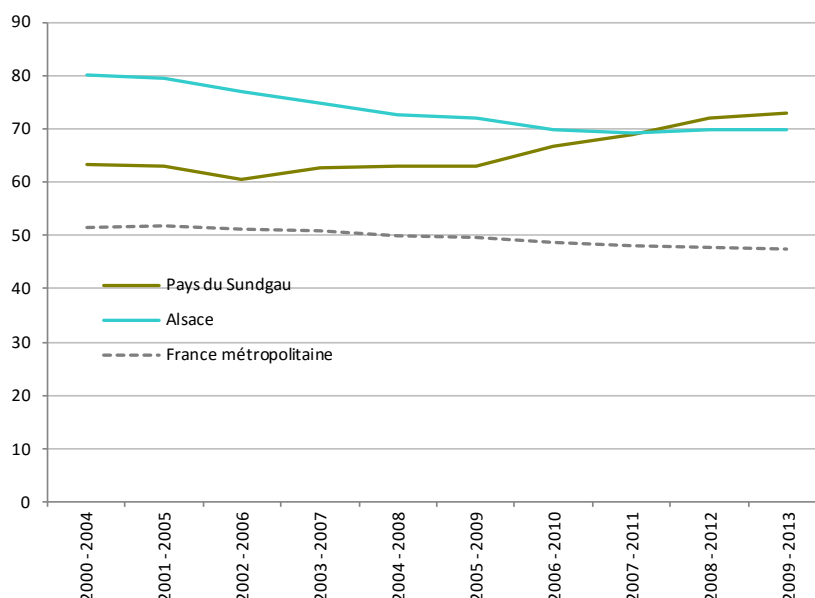
Significativement inférieur à la moyenne régionale / nationale
Significativement supérieur à la moyenne régionale / nationale
Différence non significative à la moyenne régionale / nationale

Source : CépiDc Inserm

Le diabète est l'une des rares causes de mortalité à avoir augmenté sur la période 2000-2013 dans le pays du Sundgau (+15 %), alors qu'elle a diminué dans l'ensemble alsacien (-13 %) et de la France métropolitaine (-8 %).

Seule la CC d'Altkirch affiche une mortalité significativement supérieure à la valeur alsacienne (+31 %) avec 91 décès par diabète pour 100 000 habitants (vs 70 en Alsace).

Figure 38 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par diabète lissés sur cinq ans entre 1979 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Mortalité liée à l'alcool

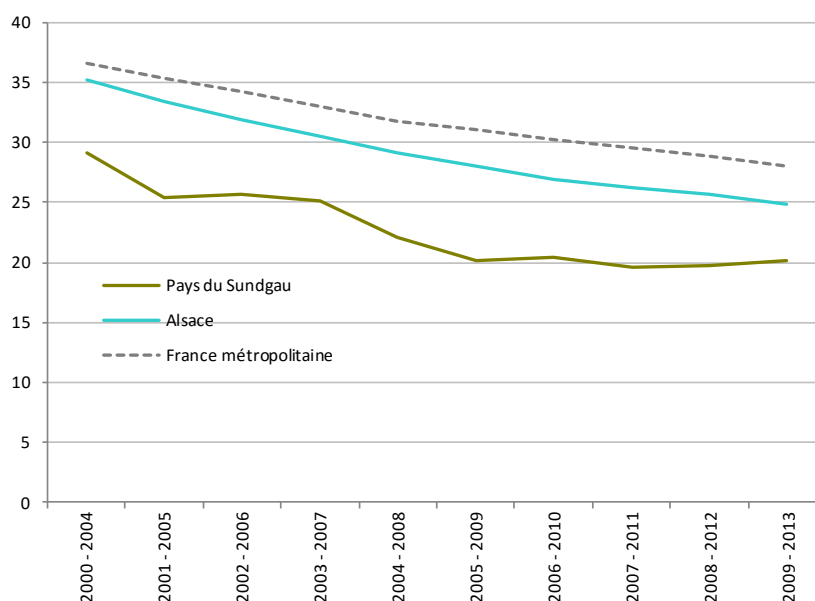
... mais plus faible pour les maladies liées à l'alcool.

Le **nombre de décès liés à l'alcool**⁷ s'élève à 14 décès par an, soit 3 % de l'ensemble des décès. Cette mortalité dans le pays du Sundgau est nettement inférieure aux valeurs nationales (-28 %) et régionale (-19 %). L'Alsace a globalement une mortalité provoquée par l'alcool plus faible que l'ensemble national (-11 %).

Les décès liés à l'alcool ont diminué avec plus d'intensité dans le pays du Sundgau (-31 %) que dans l'ensemble national (-23 %) et sont nettement inférieurs aux moyennes régionales et nationales sur l'ensemble de la période considérée (2000-2013) (Cf. Figure 39).

⁷ Cancers des voies aérodigestives supérieures, cirrhoses alcooliques, psychoses alcooliques

Figure 39 - Évolution des taux comparatifs de mortalité par alcool du territoire lissés sur cinq ans entre 2000 et 2013



Source : CépiDc Inserm

Morbidité

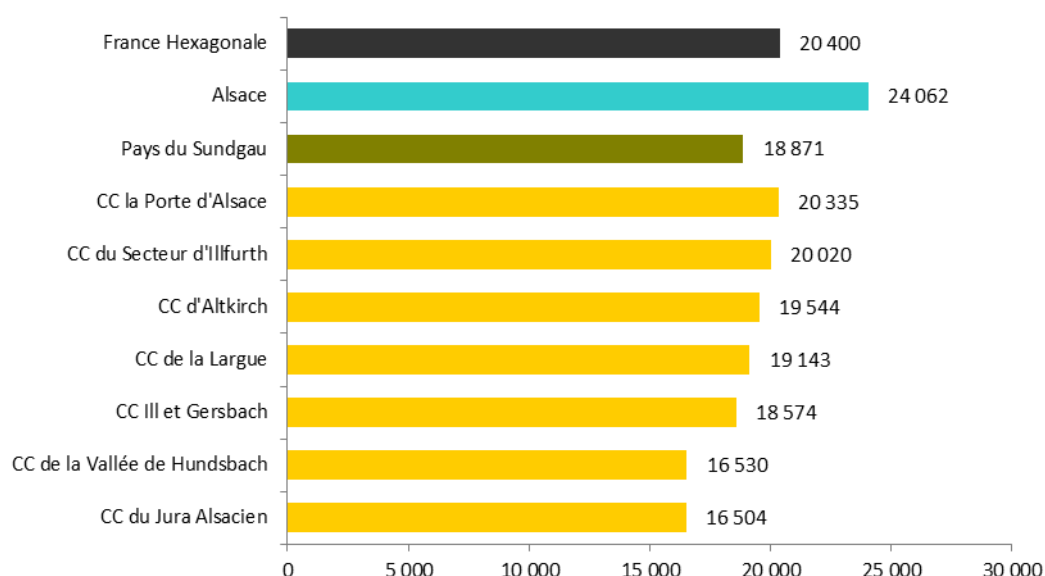
Les trois principaux régimes d'assurance maladie comptabilisent 38 970 affections de longue durée (ALD) sur la période 2012-2014, soit 12 990 par an dans le pays du Sundgau. Il ne s'agit pas du nombre d'habitants reconnus en ALD, une même personne pouvant en bénéficier de plusieurs. Selon les données du régime général, au niveau national on dénombre en moyenne 1,19 ALD par bénéficiaires d'ALD. Sous réserve que cette valeur soit identique au Sundgau, le territoire comptait alors 10 916 bénéficiaires d'au moins une ALD par an sur la période 2012-2014.

Le taux de prévalence standardisé sur l'âge est inférieur sur le territoire d'étude par rapport aux moyennes nationales (-7 %) et régionales (-22 %) pour l'ensemble des ALD avec 18 871 affections de longue durée pour 100 000 habitants (vs 24 062 en Alsace). L'Alsace a globalement une prévalence supérieure au territoire national (+18 %).

L'ensemble des communautés de communes affichent des valeurs inférieures à la moyenne régionale, particulièrement le Jura alsacien et la Vallée de Hundsbach (-31 %) (Cf. Figure 40).

Une prévalence d'ALD plus faible au Sundgau qu'au niveau national...

Figure 40 - Taux moyens comparatifs d'ALD pour 100 000 habitants en 2012-2014



Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

... pour presque
toutes les
pathologies

Les ALD les plus fréquentes sur le territoire comme pour l'Alsace concernent les ALD par maladies de l'appareil circulatoire hors hypertension artérielle sévère (26 %), les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (23 %) et les tumeurs (20 %). Les autres pathologies représentent moins du dixième des ALD. Les ALD par maladie endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques concernent en grande partie le diabète de type II (90 %). Les ALD pour le diabète de type II sont plus fréquentes en Alsace (+28 %) qu'en France métropolitaine. Le Pays du Sundgau, bien qu'avec un taux supérieur au territoire national (+15 %) se situe en dessous de la moyenne alsacienne (-10 %).

Pour quasiment tous les groupes d'ALD présentés, le pays du Sundgau affiche une prévalence d'ALD inférieure aux valeurs nationales, excepté pour les tumeurs (+3 %), les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques (+9 %) et l'hypertension artérielle (+12 %) (Cf. Tableau 8). Pour l'ensemble des pathologies, le Sundgau détient des taux d'ALD inférieures à la moyenne régionale.

Tableau 8 - Taux moyen de prévalence standardisé des principales ALD par territoire en 2012-2014 (pour 100 000 personnes)

ALD selon la pathologie	CC d'Altkirch	CC de la Largue	CC de la Vallée de Hundsbach	CC du Jura Alsacien	CC du Secteur d'Illfurth	CC III et Gersbach	CC la Porte d'Alsace	Pays du Sundgau	Alsace	France métropolitaine
Maladies de l'appareil circulatoire (sans hypertension artérielle sévère)	4 633	NS	3 986	4 416	5 418	NS	5 179	NS	5 701	4 914
Maladies de l'appareil digestif	NS	316	351	NS	NS	257	NS	358	571	548
Maladies de l'appareil respiratoire	NS	NS	509	418	340	NS	NS	402	758	634
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	102	NS	186	72	154	NS	NS	NS	133	110
Maladies du système nerveux	1 159	1 292	953	928	1 052	NS	1 169	1 105	1 416	1 294
Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	595	742	312	388	638	NS	657	580	NS	709
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	4 528	4 444	3 967	3 311	4 188	NS	NS	4 186	4 692	3 847
Maladies infectieuses et parasitaires	112	81	NS	33	116	109	NS	85	132	210
Troubles mentaux	1 388	1 121	760	NS	1 010	NS	NS	1 107	1 801	2 066
Tumeurs	3 447	NS	3 115	NS	3 884	3 194	NS	3 585	3 689	3 487
Hypertension artérielle sévère	1 832	1 564	1 610	1 395	NS	2 192	1 707	1 744	3 315	1 564
Insuffisance rénale	NS	NS	NS	162	222	95	163	187	297	224
Suites de transplantation d'organe	39	39	44	20	30	11	4	NS	21	17
Ensemble des ALD	19 544	19 143	16 530	16 504	NS	18 574	NS	18 871	24 062	20 400

NS : taux moyen de prévalence standardisé statistiquement non significatif par rapport à la valeur France métropolitaine.

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

Une prévalence en ALD par maladie d'Alzheimer et autres démences moins élevée

Alors que l'Alsace a globalement une prévalence en ALD par **maladie d'Alzheimer et autres démences** légèrement plus élevée que l'ensemble national (+4 %), le pays du Sundgau affiche une valeur bien plus faible que la France métropolitaine (-14 %) et l'Alsace (-18 %) avec 409 ALD pour 100 000 habitants pour la période 2012-2014. Les communautés de communes dont les tests statistiques s'avèrent significatifs affichent toutes un taux d'ALD pour cette pathologie inférieure aux moyennes régionales et nationales, plus particulièrement la communauté de communes du Jura alsacien (Cf. Tableau 9).

Tableau 9 - Taux moyens de prévalence standardisée des ALD par maladie d'Alzheimer et autres démences en 2012-2014 (pour 100 000 personnes)

Territoires	Nombre moyen annuel d'ALD	Estimation nombre de personnes bénéficiant d'une ALD	Taux comparatif d'ALD pour 100 000 hab.	ALD Sundgau / France hexagonale	ALD Sundgau / Alsace
CC du Jura Alsacien	35	30	334	-30%	-33%
CC la Porte d'Alsace	56	47	369	-23%	-26%
CC de la Vallée de Hundsbach	16	13	370	-23%	-26%
CC d'Altkirch	52	43	377	-21%	-25%
CC du Secteur d'Illfurth	42	35	423	NS	-15%
CC Ill et Gersbach	40	33	564	NS	NS
CC de la Largue	30	25	580	NS	NS
Pays du Sundgau	270	227	409	-14%	-18%
Alsace	9 341	7 850	500	4%	
France métropolitaine	353 295	296 886	479		-4%

Significativement inférieur à la moyenne régionale / nationale
Significativement supérieur à la moyenne régionale / nationale
Différence non significative à la moyenne régionale / nationale

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

Grossesse et naissances

Les données de naissances domiciliées au domicile de la mère proviennent du certificat du 8^{ème} jour (CS8), document effectué dans les 8 jours suivant la naissance des enfants nés en 2014 et 2015. Elles sont fournies par le conseil départemental du Haut-Rhin. Les données d'état-civil ont également été exploitées.

La moitié des accouchements de mères domiciliées au Sundgau a lieu au CH d'Altkirch

Les naissances domiciliées au pays du Sundgau sur la période 2014-2015 représentent près de 1 300 naissances. La moitié des accouchements a lieu à l'Hôpital civil Saint Morand d'Altkirch et 42,4 % à Mulhouse (23,5 % à l'hôpital du Hasenrain et 18,8 % à la Clinique du Diaconat). Dans une très moindre mesure les naissances ont lieu à Clinique des 3 Frontières de Saint-Louis (2,4 %), dans d'autres maternités du Territoire de Belfort (1,8 %) et à l'hôpital civil Saint Jacques de Thann (1,3 %). Les accouchements à l'étranger représentent moins de 5 naissances, soit une proportion de 0,2 %. A noter que le service maternité de la Clinique des Trois Frontières de Saint-Louis, sur décision de l'Agence régional de la santé, a fermé du mois de février à octobre 2014. Alors que les naissances représentent 1,3 % des accouchements en 2014 dans cet établissement, elles sont plus nombreuses en 2015 (3,6 %). En 2014, les mères se sont davantage tournées vers les établissements mulhousiens (44,9 % en 2014 vs 39,5 % en 2015) ainsi que l'hôpital de Thann (1,7 % en 2014 vs 0,8 % en 2015).

Un taux de fécondité significativement plus faible

Le taux de fécondité est significativement plus faible dans le Sundgau que dans l'ensemble haut-rhinois : 52 naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer sur la période 2014-2015 vs 63 au niveau départemental. L'indice comparatif de fécondité s'élève à 88 naissances contre 100 dans le Haut-Rhin (-12 %) (Cf. Tableau 10). Ce faible taux concerne notamment CC du Jura alsacien (-24 %), de l'Ill et Gersbach (-21 %) et d'Altkirch (-18 %). Les

autres territoires n'ont pas un taux de fécondité significativement différent de l'ensemble départemental.

Précisions :

Le **taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 49 ans sur l'année). Son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes âgées de 15 à 49 ans.

Tableau 10 - Taux de fécondité pour 1 000 femmes de 15-44 ans⁸ en 2014-2015

	Nombre de naissances	Taux de fécondité pour 1 000 femmes de 15-44 ans	Indice comparatif Sundgau/Haut-Rhin
Pays du Sundgau	1 298	52,4	88,3
Haut-Rhin	17 644	62,7	100,0

Significativement inférieur à la moyenne départementale
Significativement supérieur à la moyenne départementale
Différence non significative à la moyenne départementale

Source : Conseil général du Haut-Rhin

Près de 2 % de jeunes mères de moins de 20 ans

L'âge moyen à l'accouchement est de 30,1 ans au Sundgau, valeur semblable dans le Haut-Rhin (30,2 ans). La proportion des mères âgées de moins de 20 ans s'élève à 2,1 % de l'ensemble des mères, différence non significative avec la moyenne départementale. Seule la CC d'Altkirch se différencie avec 4,6 % de très jeunes mères.

Près de 8 % des naissances prématurées au Sundgau

Les naissances prématurées représentent 8,2 % des naissances au Sundgau, soit 104 naissances au total, tandis que cela concerne 6,8 % des naissances dans le Haut-Rhin. Avec un indice comparatif d'accouchements prématurés de 121, ces derniers sont significativement plus élevés que l'ensemble haut-rhinois (Cf. Tableau 11). La plupart de ces naissances sont des naissances prématurées moyennes voire tardives (81 % vs 82 % Haut-Rhin).

⁸ Il y a 2 naissances après 45 ans au Sundgau, 31 naissances dans le Haut-Rhin. Données exploitables pour le Sundgau : 1 300 naissances sur 1 311, 17 675 naissances sur 17 747.

Tableau 11 - Part de naissances prématurées (< 37 semaines) des femmes de 15-44 ans en 2014-2015⁹

	Nombre de naissances prématurées	Part des naissances prématurées	Indice comparatif Sundgau/Haut-Rhin
Pays du Sundgau	104	8,2	121,2
Haut-Rhin	1 166	6,8	100,0

Significativement inférieur à la moyenne départementale
Significativement supérieur à la moyenne départementale
Différence non significative à la moyenne départementale

Source : Conseil général du Haut-Rhin

Précisions :

Le taux de naissances prématurées correspond aux naissances de bébé né vivant avant 37 semaines d'aménorrhée sur l'ensemble des naissances. Cette notion recouvre trois sous-catégories :

- la prématurité extrême (<28 semaines);
- la grande prématurité (entre la 28^e et la 32^e semaine);
- la prématurité moyenne, voire tardive (entre la 32^e et la 37^e semaine).

24 % des accouchements par césariennes

Les accouchements par césarienne ne sont pas significativement différents au dans le Sundgau que dans l'ensemble haut-rhinois (24 % vs 22 %), soit 299 accouchements. Parmi ces naissances, 61 % sont des césariennes en urgence et 39 % sont programmées (respectivement 65 % et 35 % dans le Haut-Rhin). Avec près du tiers des naissances par césarienne (31 %), seul le Secteur d'Illfurth détient un indice comparatif significativement plus élevé que le Haut-Rhin (+39 %).

Sur 885 mères concernées, 70 % déclarent allaiter leur enfant (72 % pour le Haut-Rhin)¹⁰. Aucune différence significative n'existe avec le Haut-Rhin.

Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

12 IVG pour 100 naissances vivantes

Sur la période 2013-2014, le territoire du Sundgau comptabilise 153 interruptions volontaires de grossesse (IVG), effectuées au CH d'Altkirch, soit 11,5 IVG pour 100 naissances vivantes. Ce taux est nettement moins élevé que la valeur régionale qui s'élève à 21,6 IVG pour 100 naissances vivantes.

En revanche la part des IVG chez les mineurs est légèrement plus importante, 7,2 % contre 5,9 % à l'échelon régional (source : PMSI - MCO 2012).

⁹ Données exploitables : 1 264 naissances sur 1 311 pour le Sundgau, 17 159 naissances sur 17 747 pour le Haut-Rhin.

¹⁰ Données exploitables : 1 267 naissances sur 1 311 pour le Sundgau, 17 187 naissances sur 17 747 pour le Haut-Rhin.

Plus de bilans de santé réalisés et informatisés au Sundgau

État de santé des enfants scolarisés en 6^e

Depuis l’année 2014, les infirmiers et infirmières de l’Éducation nationale des collèges publics alsaciens renseignent de manière informatisée la santé des élèves de 6^e lors de visite médicale. Ils utilisent le logiciel santé scolaire (L2S), application web permettant la saisie informatique des résultats. La condition de ces bilans informatisés est l’accès à une connexion Internet au sein de l’établissement scolaire, le logiciel étant hébergé sur un serveur sécurisé du Rectorat de Strasbourg. Ces données concernent les rentrées scolaires 2014-2015 et 2015-2016 et ont été analysées par l’ORS Alsace en collaboration et à la demande du Rectorat de l’Académie de Strasbourg et de l’Agence régionale de santé Alsace. Les analyses ont été effectuées sur les territoires couverts par un Contrat local de santé (CLS) ainsi que les territoires dans lesquels un Diagnostic local de santé (DLS) a été réalisé ou est, au moment de la rédaction de ce document, en cours.

Cadre familial

Un cadre familial moins précaire pour les 6^e du Sundgau

Concernant le cadre familial des élèves en 6^e, le Sundgau affiche une situation parmi les plus positives de l’ensemble des territoires étudiés. La proportion de familles monoparentales, plus fragiles socialement et économiquement, est 2 fois moins élevée que l’ensemble alsacien (6 % vs 14 %). Le territoire compte aussi moins d’enfants avec au moins l’un des deux parents au chômage (6 % vs 9 %) (Cf. Tableau 12).

Tableau 12 - Indicateurs de cadre de vie par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d’Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Proportion de filles	53,1%	50,8%	51,9%	49,0%	51,0%	46,4%	50,1%	52,1%	51,1%	51,1%
Familles monoparentales	10,1%	16,6%	24,6%	11,9%	27,0%	12,0%	21,3%	5,9%	10,7%	13,8%
Garde alternée	6,6%	6,9%	10,4%	7,4%	15,4%	2,4%	4,6%	6,3%	6,8%	7,3%
Père au chômage	3,8%	6,8%	10,7%	1,9%	7,8%	6,6%	14,6%	3,5%	3,8%	5,7%
Mère au foyer	14,8%	21,4%	34,7%	16,7%	31,6%	24,7%	50,0%	12,3%	14,3%	20,1%
Au moins l'un des deux parents au chômage	9,3%	10,0%	15,2%	6,4%	11,2%	9,6%	19,2%	5,6%	6,2%	8,6%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l’Académie de Strasbourg

Alimentation

12 % des élèves ne prennent pas de petit-déjeuner

L’alimentation est appréhendée via plusieurs questions que l’infirmier soumet à l’élève. Le Sundgau se démarque positivement, même par rapport à l’ensemble de l’Alsace, sauf en ce qui concerne la part des enfants ne prenant pas de petit déjeuner et le grignotage entre les repas (Cf. Tableau 13).

... et seul 10 % consomment un petit-déjeuner équilibré

La majorité des élèves prennent un petit déjeuner les jours d’école, même si une part non négligeable s’en abstient (12 % vs 13 % en Alsace). En revanche, parmi les enfants prenant un petit-déjeuner, ils sont peu nombreux à en prendre un complet et équilibré, au sens des recommandations du Plan national nutrition santé (PNNS). En effet, seuls 10 % des enfants (8 % en Alsace) déclarent consommer des produits céréaliers, laitiers et des fruits au petit-déjeuner.

Les proportions d'élèves consommant quotidiennement des fruits et des légumes sont comparables aux moyennes régionales, autour de 70 %.

Si la consommation de fruits et légumes est considérée comme positive, celle d'une collation matinale est déconseillée. Les élèves du Sundgau sont 2,7 fois moins nombreux à en prendre les jours d'école, représentant 10 % des 6^e (vs 30 %).

Près du tiers des élèves grignote entre les repas

La consommation de boissons sucrées à table ou en dehors des repas est tout autant déconseillée, elle concerne bien moins d'élèves dans le pays du Sundgau que dans l'ensemble alsacien (21 % vs 34 %). Le grignotage entre les repas, aussi contre-indiqué, est également moins fréquent chez les enfants du Sundgau que pour l'ensemble alsacien (15 % vs 22 %).

Tableau 13 - Indicateurs de prises alimentaires par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Absence de petit déjeuner	12,1%	14,4%	17,1%	11,9%	17,8%	16,3%	21,8%	12,3%	11,0%	13,1%
Petit déjeuner équilibré	5,7%	6,2%	7,4%	9,6%	8,3%	10,2%	5,9%	10,0%	8,6%	8,1%
Prise de collation matinale	42,1%	35,2%	37,7%	33,3%	28,1%	39,8%	41,3%	9,2%	27,3%	29,8%
Prise de goûter à 16h	72,1%	61,3%	60,1%	80,8%	62,2%	64,5%	66,7%	58,3%	69,3%	66,9%
Grignotage entre les repas	22,6%	20,3%	30,8%	30,1%	27,0%	29,5%	33,6%	14,8%	19,4%	22,0%
Fruit quotidiennement	66,2%	70,0%	71,3%	59,8%	61,2%	67,4%	64,4%	68,5%	68,3%	68,2%
Légume quotidien	63,8%	67,1%	64,4%	67,8%	58,9%	67,4%	52,6%	72,1%	70,1%	67,7%
Conso. de boisson sucrée à table	19,9%	16,8%	20,3%	19,2%	16,2%	16,3%	21,0%	11,5%	12,5%	14,6%
Conso. de boisson sucrée entre repas	30,7%	31,3%	32,8%	31,1%	23,7%	28,3%	31,8%	15,3%	25,1%	26,7%
Conso. de boisson sucrée à table ou entre les repas	39,1%	39,6%	43,6%	39,4%	29,6%	36,1%	44,1%	20,8%	30,4%	33,5%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Médias et sommeil

Le pays du Sundgau affiche la situation la plus positive concernant la possession de médias dans la chambre à coucher et la durée du sommeil parmi l'ensemble des territoires alsaciens étudiés (Cf. Tableau 14).

Près du tiers (34 %) des enfants dispose d'au moins un équipement média dans la chambre à coucher dans le pays du Sundgau, proportion nettement inférieure à l'ensemble des élèves alsaciens (48 %).

Un tiers des élèves disposent d'un média dans leur chambre et ne dorment pas suffisamment

La durée du sommeil est un aspect de la vie quotidienne important à prendre en considération, elle peut notamment avoir un impact sur la capacité des enfants à suivre les enseignements qui leur sont dispensés. Cette donnée est ici calculée à partir de la déclaration de l'heure de coucher et de l'heure de lever. L'heure de coucher ne correspond pas *stricto sensu* à l'heure d'endormissement, mais permet d'avoir une vision d'ensemble du temps de sommeil.

Il n'existe pas de norme de référence en matière de temps de sommeil. Mindell et Owens indiquent qu'une durée de sommeil comprise entre 10 et 11 heures est souhaitable pour un

enfant d'âge scolaire (entre 6 et 12 ans)¹¹. En prenant un seuil de 10 heures de sommeil minimum, les élèves du Sundgau sont moins nombreux à ne pas dormir suffisamment (34 % vs. 37 %).

Tableau 14 - Indicateurs d'équipement média de la chambre des enfants par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Présence d'une TV dans la chambre	34,9%	26,2%	26,7%	31,7%	27,5%	24,7%	26,7%	16,8%	23,4%	24,4%
... d'une console de jeux	19,9%	21,6%	19,6%	24,0%	18,7%	20,5%	17,5%	12,2%	16,2%	17,2%
... d'un ordinateur	20,5%	19,3%	20,0%	19,9%	14,5%	14,7%	14,9%	17,4%	20,0%	17,7%
... d'un téléphone	28,8%	29,2%	27,2%	34,6%	29,1%	18,7%	28,3%	16,9%	19,9%	22,6%
Présence d'un équipement média au moins dans la ch.	58,8%	53,5%	53,6%	59,3%	54,3%	47,0%	50,6%	34,1%	45,2%	47,5%
Moins de 10 heures de sommeil	49,9%	41,3%	44,8%	48,1%	35,9%	50,0%	38,0%	33,8%	34,3%	36,9%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Activités physiques, sportives et sédentarité

A l'opposé, les indicateurs relatifs à l'activité physique sont défavorables sur le territoire d'étude. Les modes de déplacement dépendent du caractère urbain ou rural des territoires, avec des déplacements actifs particulièrement fréquents dans les grandes villes (Cf. Tableau 15).

Le pays du Sundgau affiche une situation moins favorable lorsqu'il s'agit des déplacements employés pour le trajet domicile-école. En effet, une majorité d'enfants se rend en transport en commun à l'école (75 % v. 48 % en Alsace) et 11 % en voiture. Seul 14 % des élèves ont un déplacement actif pour le trajet domicile-école, c'est-à-dire effectué à pied (13 % vs 28 %) ou à vélo (1 % vs 10 %), alors que cela concerne 39 % des élèves en Alsace. On voit là l'importance des déplacements en bus scolaire liés à la géographie du territoire.

La majorité des enfants de 6^e du Sundgau déclarent pratiquer une activité sportive (la durée n'a pas été demandée), 55 %, part légèrement inférieure à la moyenne alsacienne (61 %).

Sans aller jusqu'à parler d'activité sportive, 58 % des enfants déclarent avoir au cours de la semaine des activités physiques en extérieur (vélo, ballade, marche), cette proportion est nettement inférieure à l'Alsace (71 %), pouvant notamment s'expliquer par des déplacements actifs pour se rendre à l'école moins fréquents pour les jeunes du Sundgau.

En ce qui concerne les activités sédentaires (jeux, dessins, lecture, musique...), 40 % des enfants du Sundgau sont concernés, proportion là aussi inférieure à la moyenne alsacienne (65 %).

¹¹ Jodi A. Mindell, J. A. (2010). *A Clinical Guide to Pediatric Sleep: Diagnosis and Management of Sleep Problems*.

Très peu de déplacements actifs pour se rendre à l'école...

... et également une moindre pratique sportive.

Tableau 15 - Indicateurs de repos, sédentarité et activité physique par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Trajet domicile/école en voiture	9,6%	13,0%	5,7%	23,8%	9,8%	30,9%	5,4%	11,3%	16,0%	13,5%
... en transports en commun	72,6%	27,5%	31,3%	61,6%	21,4%	50,7%	35,1%	75,0%	53,8%	48,0%
... à pied	16,3%	44,1%	55,7%	13,7%	54,1%	17,8%	57,9%	12,6%	18,2%	28,2%
... à vélo	1,5%	15,4%	7,3%	1,0%	14,7%	0,7%	1,7%	1,2%	12,0%	10,3%
Mode de déplacement actif	17,8%	59,6%	63,0%	14,7%	68,7%	18,4%	59,5%	13,8%	30,3%	38,5%
Pratique une activité sportive*	63,4%	56,5%	48,5%	62,5%	48,0%	66,7%	37,9%	55,3%	66,4%	60,7%
Pratique des activités physiques en extérieur*	90,1%	62,4%	78,1%	86,6%	57,1%	66,7%	56,9%	58,0%	72,3%	70,6%
Pratique des activités sédentaires*	86,4%	60,9%	79,5%	89,5%	53,1%	50,0%	47,5%	40,0%	65,1%	64,7%

* : Ces indicateurs portent uniquement sur les données de l'année scolaire 2015-2016.

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Santé buccodentaire

86 % des élèves du Sundgau se brossent les dents quotidiennement

La grande majorité (86 %) des enfants du Sundgau déclarent se brosser les dents quotidiennement, même s'ils sont légèrement moins nombreux que l'ensemble des alsaciens (90 %) (Cf. Tableau 16).

La plupart des élèves ont bénéficié d'au moins un contrôle dentaire dans les 12 derniers mois (79 %), proportion comparable à l'ensemble alsacien (76 %).

Tableau 16 - Indicateurs de santé buccodentaire par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Brossage quotidien des dents	88,2%	87,8%	85,9%	91,1%	84,9%	95,3%	79,0%	85,8%	93,0%	90,1%
Pas de carie apparente	40,6%	64,2%	61,1%	79,4%	63,4%	71,2%	61,6%	77,7%	74,7%	70,4%
Au moins un contrôle dentaire dans les 12 mois	75,8%	74,9%	72,7%	62,4%	67,2%	71,2%	55,3%	79,1%	78,6%	75,6%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Statut pondéral

22 % des élèves de 6e du Sundgau en surpoids (y compris obésité)

En matière de poids, le Sundgau enregistre des résultats quasi équivalents aux valeurs régionales. 22 % des élèves de 6^e du Sundgau, comme pour l'ensemble des élèves alsaciens, sont en surpoids (y compris obésité) (Cf. Tableau 17).

Parmi ces élèves en surpoids, 5 % sont obèses. L'infirmier est amené à donner un avis s'il considère la surcharge pondérale trop importante, cette émission d'avis concerne 9 % des élèves dans le Sundgau et 7 % pour l'Alsace.

Tableau 17 - Indicateurs concernant la surcharge pondérale par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Enfants en surpoids (hors obésité)	15,9%	17,7%	18,9%	17,3%	19,0%	12,7%	20,4%	17,5%	15,7%	16,8%
Enfants obèses	6,1%	5,8%	6,7%	5,1%	6,4%	6,0%	8,2%	4,5%	4,8%	5,4%
Enfants en surpoids (y compris obésité)	22,0%	23,5%	25,6%	22,4%	25,3%	18,7%	28,6%	22,0%	20,6%	22,2%
Émission d'un avis sur la surcharge pondérale	8,2%	6,5%	8,3%	1,0%	3,3%	10,8%	13,1%	8,6%	6,0%	6,8%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Vision

Un avis de consultation ophtalmologique est émis par les infirmiers scolaires pour un enfant sur dix dans le Sundgau, valeur équivalente à l'ensemble de l'Alsace (Cf. Tableau 18).

Tableau 18 - Avis vision par territoire DLS/CLS et pour la ville de Colmar en pourcentage (Cumul 2014-2015 et 2015/2016)

	Alsace bossue (n=473)	EuroMétropole hors Strasbourg (n=2 375)	Strasbourg (n=2 851)	Vallée de la Bruche (n=312)	Colmar (n=786)	Val d'Argent (n=166)	Mulhouse (n=1 711)	Sundgau (n=1 116)	Autres territoires (n=15 868)	Alsace (n=25 658)
Avis vision	15,9%	10,5%	10,7%	6,4%	9,9%	9,6%	13,4%	10,0%	8,5%	9,6%

Source : ORS Alsace, Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Offre de soins

Offre en médecine de ville

La médecine de ville regroupe tous les professionnels de santé libéraux qui exercent en cabinet de ville¹². Les données concernent l'année 2015. Globalement, les professionnels de santé sont concentrés au sein des grandes agglomérations alsaciennes, permettant à la population strasbourgeoise et mulhousienne notamment d'accéder à une offre de soins nettement supérieure. Alors que les communes de Strasbourg et Mulhouse concentrent 21 % de la population alsacienne, 28 % des médecins généralistes sont implantés sur ces territoires, fait bien plus marqué pour les spécialistes avec 58 % des médecins spécialistes libéraux (toutes spécialités confondues) exerçant à Strasbourg et Mulhouse.

Médecins généralistes libéraux

Le territoire du Sundgau comptabilise 67 médecins généralistes en 2015, dont 50 libéraux (et 17 salariés). La CC d'Altkirch concentre près de la moitié des médecins (16 libéraux et 14 salariés).

Près de la moitié des médecins généralistes libéraux (52 %) et salariés (53 %) ont plus de 55 ans en 2015 sur le territoire du Sundgau. Ces proportions sont inférieures dans l'ensemble alsacien (respectivement 48 % et 36 %) (Cf. Tableau 19). La totalité des médecins généralistes libéraux sont âgés de 55 ans ou plus dans les CC de la Largue, de la Vallée de Hunsbach et du Jura alsacien alors qu'ils représentent seulement le quart des médecins à Altkirch.

Tableau 19 – Effectif et proportion de médecins généralistes âgés de 55 ans ou plus en 2015

	Libéraux généralistes		Salariés généralistes		Ensemble des médecins (1)	
	Effectifs totaux	55 ans ou plus	Effectifs totaux	55 ans ou plus	Effectifs totaux	55 ans ou plus
CC d'Altkirch	16	25%	14	57%	69	51%
CC de la Largue	4	100%	2	50%	6	83%
CC de la Vallée de Hunsbach	1	100%	-	-	1	100%
CC du Jura Alsacien	6	100%	1	0%	9	78%
CC du Secteur d'Ilfurth	6	67%	-	-	6	67%
CC Ill et Gersbach	8	38%	-	-	8	38%
CC la Porte d'Alsace	9	44%	-	-	9	44%
Sundgau	50	52%	17	53%	108	55%
Alsace	2 050	48%	916	36%	6 673	44%
France métropolitaine	63 437	49%	36 214	41%	216 753	46%

(1) Médecins généralistes et spécialistes

Source : ARS, Insee

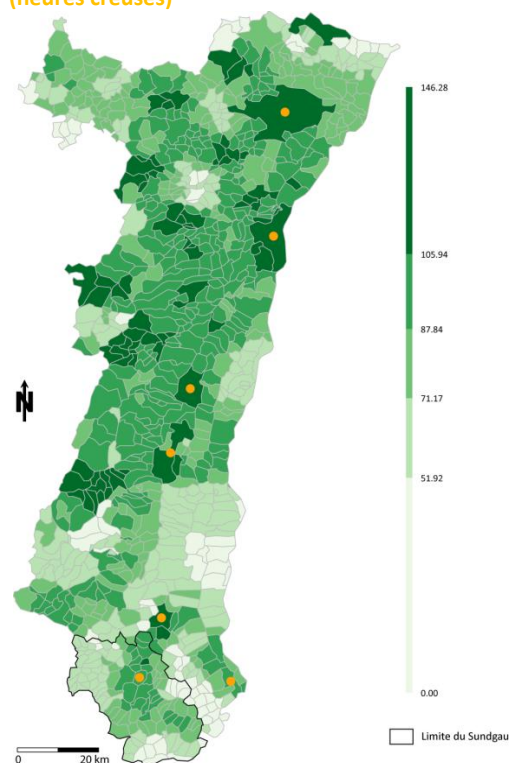
¹² Un poids a été attribué aux professionnels menant plusieurs activités afin de ne pas surestimer l'offre de soins. Un professionnel détenant une activité professionnelle à un poids égal à 1, valeur divisée par le nombre d'activité.

**Forte concentration
des médecins
spécialistes à
Strasbourg et
Mulhouse.**

**Des médecins
généralistes plus
âgés que dans
l'ensemble de
l'Alsace**

Une offre de médecins généralistes inférieure à la moyenne régionale

Carte 14 - Densité lissée de médecins généralistes (libéraux et salariés de l'ASAME) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

La densité lissée¹³ de médecins généralistes libéraux est inférieure à la valeur régionale : on compte 75 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants vs 100 en Alsace. En prenant en compte l'offre proposée par l'ASAME¹⁴, ce sont 79 médecins généralistes libéraux et salariés de l'association vs 100 en Alsace. Seules les CC du secteur d'Illfurth et d'Altkirch se rapprochent de la valeur alsacienne. A l'opposé, les territoires plus proches de la frontière suisse ont des valeurs bien en deçà de la moyenne régionale. C'est le cas de la Porte d'Alsace (-35 %), de la Vallée de Hundsbach (-31 %), du Jura alsacien (-30 %), de la Largue (-20 %) (Cf. Carte 14).

Médecins spécialistes libéraux

Le Sundgau compte 41 médecins spécialistes (toutes spécialités confondues) en 2015, dont 16 médecins libéraux (et 25 salariés). Les spécialistes ne sont installés que dans deux communautés des communes : 15 médecins libéraux (24 salariés) à Altkirch (Altkirch et Aspach), 1 libéral (1 salarié) dans le Jura alsacien (Vieux-Ferrette).

Les médecins libéraux spécialistes sont majoritairement âgés de plus de 55 ans (88 %) dans le pays du Sundgau, proportion nettement supérieure à la moyenne alsacienne (54 %). Cette proportion est comparable à l'Alsace pour les médecins spécialistes salariés (40 % vs 36 %) (Cf. Tableau 20).

¹³ La densité lissée de professions de santé tient compte non seulement de l'offre d'un territoire donnée, mais également des territoires adjacents. Elle tient donc compte du fait que les habitants d'un territoire peuvent avoir recours aux soins au-delà des frontières de ce dernier. Il est ainsi possible d'avoir une densité non nulle pour une profession donnée et un territoire donné, pour peu que ces professions soient représentées dans des territoires adjacents. Rayon de lissage : 15 minutes de déplacement routier.

¹⁴ Association de soins et d'aide Mulhouse et Environs. L'ASAME gère actuellement 14 Centres de Santé Médicaux ou Infirmiers, répartis sur le territoire de Mulhouse, de Rouffach et du Sundgau. Deux sont implantés dans le Sundgau : à Pfetterhouse et Seppois-le-Bas.

La grande majorité des spécialistes (88 %) âgés de 55 ans ou plus...

Tableau 20 - Effectifs et proportion de médecins spécialistes âgés de 55 ans ou plus en 2015

	Libéraux spécialistes		Salariés spécialistes		Ensemble des médecins (1)	
	Effectifs totaux	55 ans ou plus	Effectifs totaux	55 ans ou plus	Effectifs totaux	55 ans ou plus
CC d'Altkirch	15	87%	24	42%	69	51%
CC de la Lague	-		-		6	83%
CC de la Vallée de Hundsbach	-		-		1	100%
CC du Jura Alsacien	1	100%	1	0%	9	78%
CC du Secteur d'Ilfurth	-		-		6	67%
CC Ill et Gersbach	-		-		8	38%
CC la Porte d'Alsace	-		-		9	44%
Sundgau	16	88%	25	40%	108	55%
Alsace	1 763	54%	1 944	36%	6 673	44%
France métropolitaine	54 378	55%	62 699	39%	216 753	46%

(1) Médecins généralistes et spécialistes

Source : ARS, Insee

Parmi les six spécialités libérales analysées (cardiologues, gynécologues, ophtalmologues, pédiatres, psychiatres et radiologues), toutes sont largement sous-représentées dans le pays du Sundgau par rapport à la moyenne alsacienne. Le territoire d'étude compte 9 professionnels (Cf. Tableau 21), tous installés au sein de la CC d'Altkirch : 8 dans la commune même d'Altkirch et un à Aspach. Tous ces professionnels sont âgés de 55 ans ou plus.

Le territoire compte également 9 psychologues exerçant au sein de cinq communes (Altkirch, Aspach, Dannemarie, Fulleren et Vieux-Ferrette). Un tiers d'entre eux a 55 ans ou plus (vs 37 % en Alsace).

... et fortement sous-représentés

Les **densités lissées**¹⁵ sont nettement moindres que dans l'ensemble alsacien (Cf. Tableau 21). A noter que les communes de Strasbourg (39 %) et Mulhouse (12 %) détiennent à elles seules plus de la moitié des professionnels libéraux pour ces sept spécialités en Alsace, alors que seules 21 % de la population y résident. Avec une offre de soins supérieure à Mulhouse, ainsi qu'une concentration de professionnels à Altkirch, les valeurs de densités lissées sont inévitablement plus élevées dans le nord du territoire, notamment pour le Secteur d'Ilfurth. Les résidents du nord du Sundgau sont donc plus proches d'une offre de soins globalement favorable, même si l'accès n'est envisageable qu'en transports en commun ou en véhicule motorisé.

¹⁵ Rayon de lissage : 30 minutes de déplacement routier

Tableau 21 - Densités lissées de médecins libéraux spécialistes dans un rayon de 30 minutes en 2015

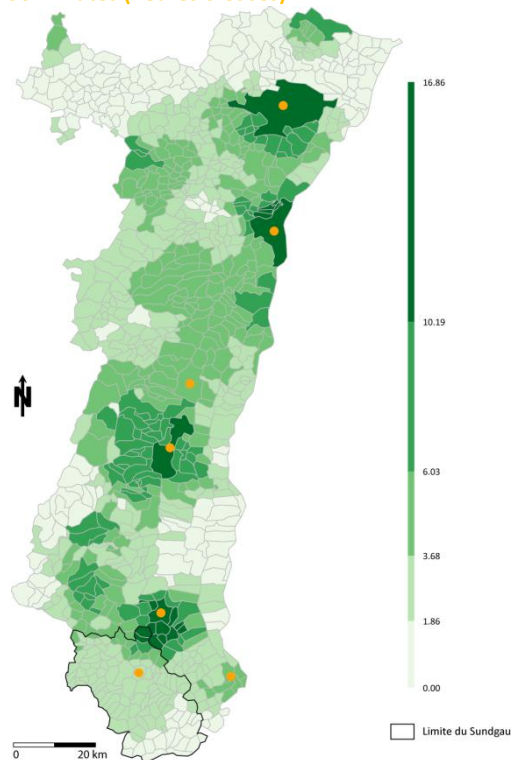
	Cardiologues n = 2	Gynécologues n = 2	Pédiatres n = 1	Ophtalmologues n = 1	Psychiatres n = 1	Radiologues n = 2	Psychologues* n = 9
Pays du Sundgau	3,4	3,2	1,8	2,4	2,2	3,4	17,9
Alsace	7,4	8,2	4,8	7,7	9,2	9,5	23,7
Ecart Sundgau / Alsace	-55%	-61%	-64%	-69%	-76%	-64%	-24%

* Trois psychologues ont une multiple activité

Sources : ARS, Insee

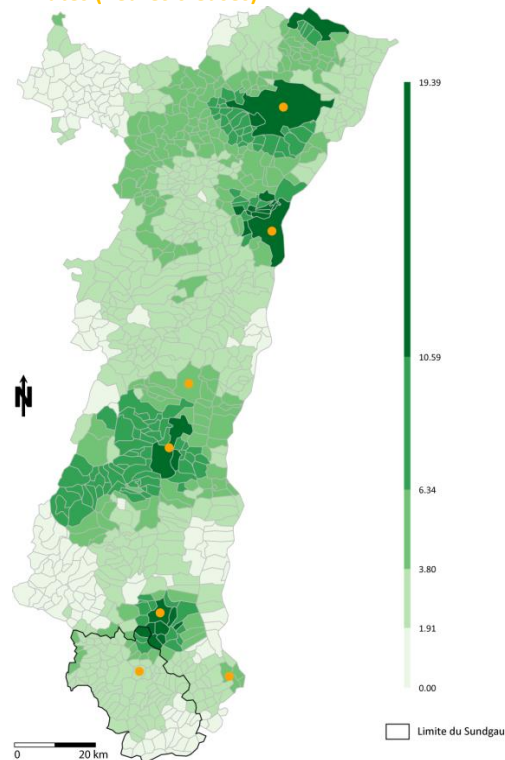
- Il y a 2 **cardiologues** libéraux installés dans la commune d'Altkirch, tous deux âgés de 55 ans ou plus (vs 47 % en Alsace). La densité lissée pour l'ensemble du Sundgau s'élève à 3,4 cardiologues pour 100 000 habitants vs 7,4 en Alsace (-55 %), avec une spécificité pour le Secteur d'Illfurth qui dépasse la moyenne régionale (7,7). Le tiers des cardiologues en Alsace sont installés à Strasbourg et 19 % à Mulhouse (Cf. Carte 15). Mulhouse détient la valeur de densité lissée en cardiologie la plus élevée d'Alsace (17 pour 100 000 habitants).
- En **gynécologie**, deux gynécologues-obstétriciens libéraux exercent à Altkirch, également âgés de 55 ans ou plus (vs 69 % en Alsace). L'offre est bien moins dense au pays du Sundgau que dans l'ensemble alsacien (-61 %), avec une densité lissée de 3,2 gynécologues pour 100 000 habitants contre 8,2 en Alsace. Seul le secteur d'Illfurth affiche une valeur proche de la moyenne régionale (6,7), avec un minimum pour le Jura alsacien (1,5). Comme pour les autres disciplines, l'offre est particulièrement importante à Strasbourg et Mulhouse (Cf. Carte 16), avec une densité lissée la plus élevée à Strasbourg (19 pour 100 000).

Carte 15 - Densité lissée de cardiologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

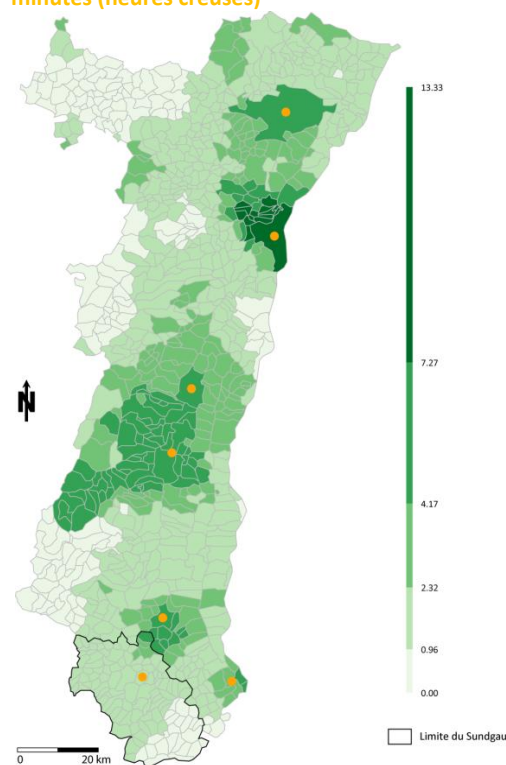
Carte 16 - Densité lissée de gynécologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



- Un seul **pédiatre libéral** âgé de plus de 55 ans exerce au sein du Sundgau (69 % des pédiatres en Alsace ont 55 ans ou plus) dans la commune d'Aspach, avec une densité lissée pour l'ensemble du Sundgau s'élevant à 1,8 pédiatre pour 100 000 habitants vs 4,8 en Alsace (-64 %). Près de la moitié de ces professionnels (47 %) exercent à Strasbourg (Cf. Carte 17).
- En **ophtalmologie**, un spécialiste exerce à Altkirch, soit 2,4 ophtalmologues pour 100 000 habitants contre 7,7 en Alsace (-69 %). Mise à part l'extrême nord du Sundgau, le territoire est complètement démuní. La moitié des médecins se trouvent à Strasbourg (35 %) et à Mulhouse (17 %) (Cf. Carte 18).

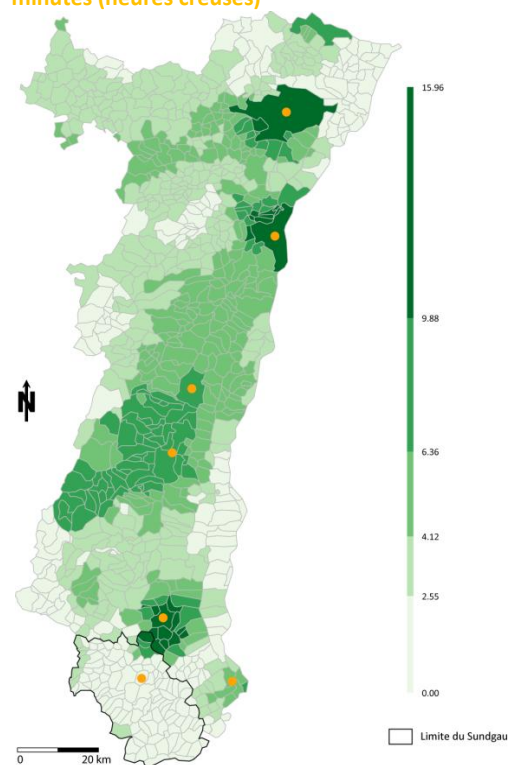
Une étude réalisée en 2013 par l'ORS Alsace à la demande de l'ARS Alsace montre que pour les ophtalmologues libéraux, le délai médian d'obtention d'un rendez-vous dans le territoire de santé 4 (Mulhouse et Altkirch) s'élève à 110 jours (3,7 mois). Dans ce territoire, six des vingt ophtalmologues enquêtés indiquaient même, ne plus prendre de nouveaux patients pour des examens de contrôle. Se rajoute à ce constat que les délais enregistrés dans les consultations externes hospitalières du territoire sont également élevés et ne peuvent localement compenser la saturation des cabinets libéraux.

Carte 17 - Densité lissée de pédiatres libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



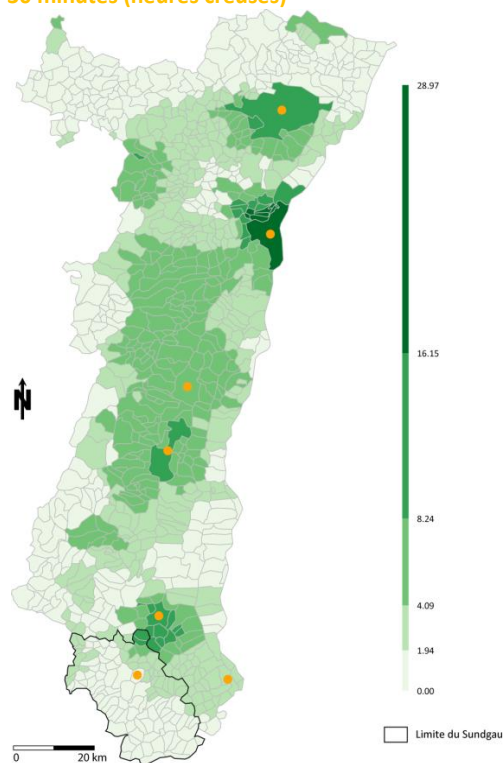
Sources : ARS, Insee

Carte 18 - Densité lissée d'ophtalmologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



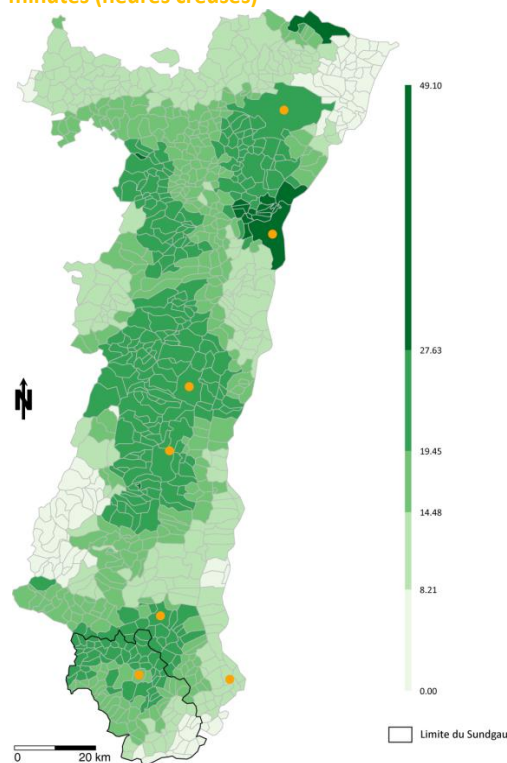
- Les **psychiatres** sont également moins représentés dans le territoire que dans l'ensemble de l'Alsace, avec un seul spécialiste en libéral et de surcroît de plus de 55 ans (vs 68 % en Alsace), toujours dans la commune d'Altkirch, soit 2,2 psychiatres pour 100 000 habitants contre 9,2 en Alsace (-76 %). Ces professionnels de santé sont largement concentrés à Strasbourg (56 %) et dans une moindre mesure à Mulhouse (13 %) (Cf. Carte 19).
- Avec 9 **psychologues** pratiquant au Sundgau (dont 3 exerçant des activités multiples), le Sundgau bénéficie d'une couverture moindre que l'ensemble alsacien (-24 %), mais avec un écart bien moins marqué que pour les psychiatres. Pour rappel, ces professionnels de santé libéraux ne sont pas couverts par l'assurance maladie.

Carte 19 - Densité lissée de psychiatres libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



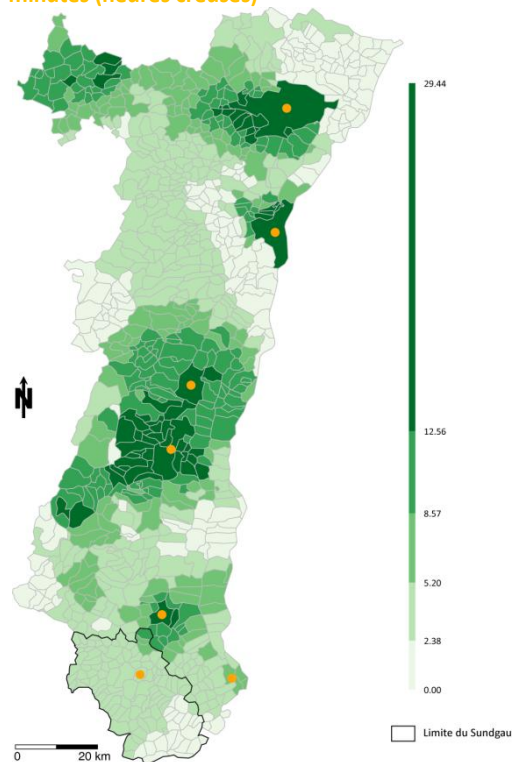
Sources : ARS, Insee

Carte 20 - Densité lissée de psychologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



- Deux **radiologues** exercent sur le Sundgau, tous âgés de 55 ans ou plus (contre 54 % en Alsace). Le territoire bénéficie d'une offre nettement inférieure à la moyenne régionale : 3,4 pour 100 000 habitants vs 9,5 en Alsace (-64 %) (Cf. Carte 21 - Densité lissée de radiologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)).

Carte 21 - Densité lissée de radiologues libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

Un déficit et un vieillissement des autres professionnels de santé

Offre en personnel paramédical et autres professionnels de santé

L’offre en personnel paramédical et autres professionnels de santé sur le territoire est également inférieure à la moyenne régionale, mais avec un déficit moins marqué que pour les spécialistes (Cf. Tableau 22).

Tableau 22 - Densité lissée de personnel paramédical et autres professionnels de santé dans un rayon de 15 minutes en 2015

	Orthophonistes * n = 8	Sages-femmes n = 2	IDE y compris salariés ASAME n = 52	Massesurs-kinésithérapeutes n = 41	Officines de pharmacie n = 12	Chirurgiens-dentistes n = 34	Dietéticiens n = 3	Podologues/Pédicures n = 16
Pays du Sundgau	12,6	4,3	81,6	69,7	19,9	56,9	5,2	25,5
Alsace	30,5	6,7	116,9	93,6	25,5	71,8	3,9	19,0
Ecart Sundgau / Alsace	-59%	-35%	-30%	-26%	-22%	-21%	34%	35%

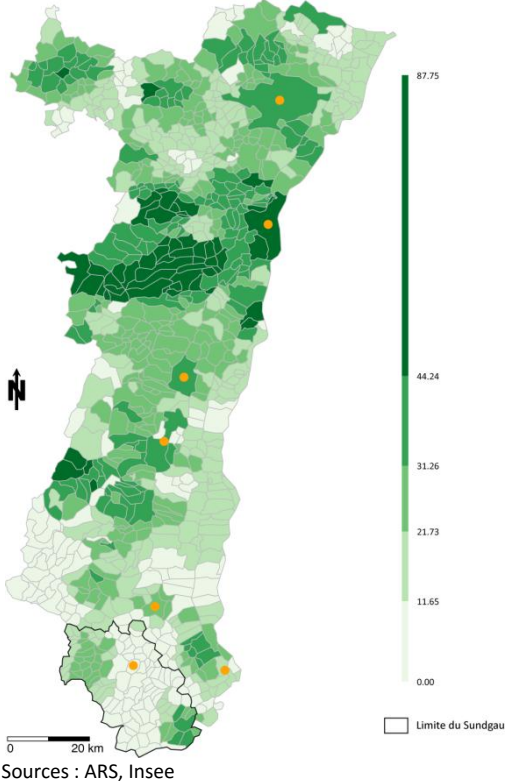
* Un orthophoniste à une multiple activité
Sources : ARS, Insee

Orthophonistes

Il y a 8 orthophonistes installés sur six communes du Sundgau : Dannemarie, Altkirch, Fislis, Hochstatt, Oltingue et Waldighofen. Cet effectif représente une densité lissée de 13 professionnels pour 100 000 habitants contre 31 en Alsace (- 59 %). L’ensemble des communautés de communes ont des valeurs nettement inférieures à la moyenne régionale (Cf. Carte 22). Près du quart (23 %) des orthophonistes sont installés à Strasbourg.

Les orthophonistes du Sundgau sont tous âgés de moins de 55 ans, ce qui est le cas de 85 % d’entre eux en Alsace.

Carte 22 - Densité lissée d’orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)



Sages-femmes

Avec seulement 2 sages-femmes libérales dans la commune d'Altkirch, la densité lissée s'élève à 4 sages-femmes pour 100 000 habitants contre 7 dans l'ensemble alsacien (-39 %). Elles sont toutes âgées de moins de 55 ans, ce qui est le cas de 85 % en Alsace.

C'est une profession globalement peu représentée en Alsace, avec plusieurs territoires marqués par un fort déficit (Cf. Carte 23).

Infirmiers (sans remplaçants)

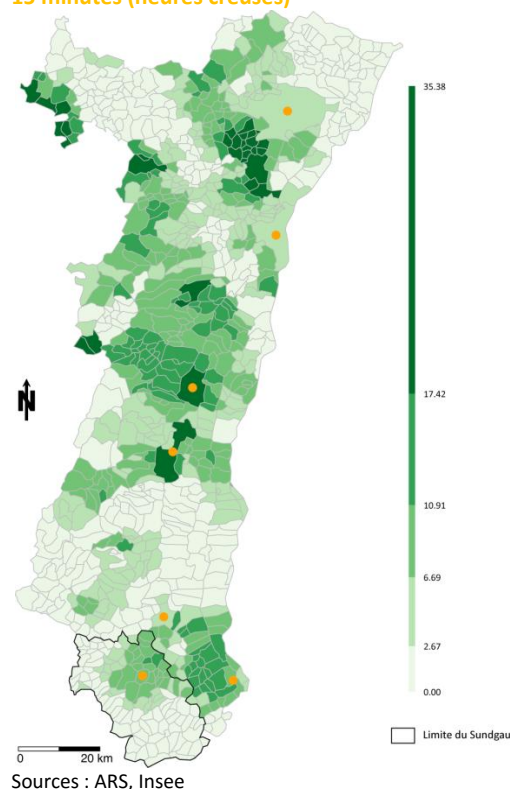
Le Sundgau compte 48 professionnels infirmiers libéraux (sans les remplaçants) en 2015 dont la moitié pratique dans le nord du territoire au sein des CC d'Altkirch et d'Illfurth. La Vallée de Hundsbach ne compte qu'un professionnel infirmier dans la commune de Schwoben. Au total, 18 communes bénéficient d'une installation de professionnel infirmier libéral. Près de 60 % sont âgés de plus de 55 ans, proportion bien plus faible en Alsace (21 %).

L'ASAME propose également une offre de soins infirmiers au sein de ses deux centres implantés dans le Sundgau (dans les communes de Pfetterhouse et de Seppois-le-Bas).

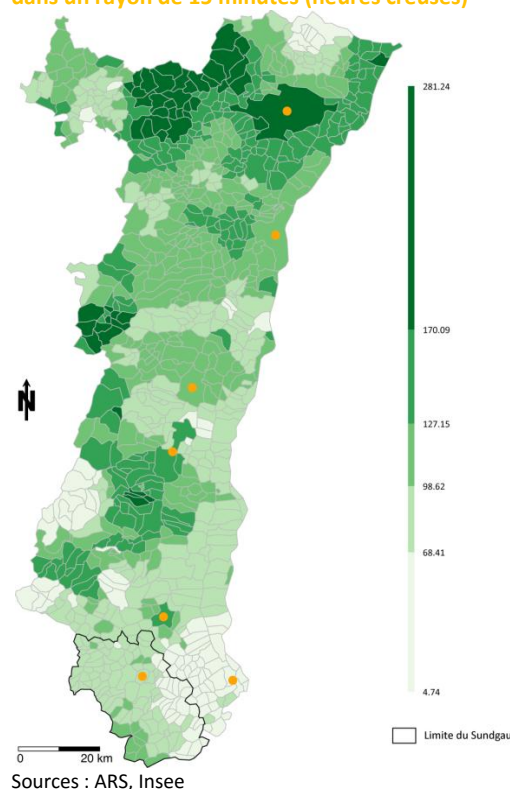
Ainsi, le Sundgau compte 52 professionnels infirmiers au total : 48 libéraux (sans les remplaçants) et 4 salariés de l'ASAME

L'offre infirmière est inférieure à la moyenne alsacienne pour l'ensemble des communautés de communes du Sundgau, avec une densité lissée moyenne (en comptant les infirmiers salariés de l'ASAME) de 82 infirmiers pour 100 000 habitants contre 117 en Alsace (-30 %) (Cf. Carte 24).

Carte 23 - Densité lissée de sages-femmes libérales pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)



Carte 24 - Densité lissée d'infirmiers (libéraux et salariés ASAME) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)



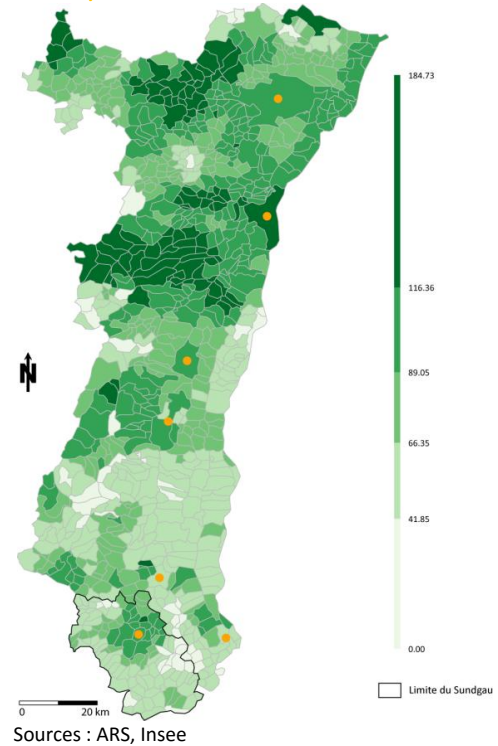
Carte 25 - Densité lissée de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)

Masseurs-kinésithérapeutes

Au total, 41 masseurs-kinésithérapeutes libéraux sont installés sur le territoire, dont près de la moitié sur le secteur d'Altkirch, tandis que la Vallée de Hundsbach n'en compte aucun. Ces professionnels de santé sont bien plus nombreux à être âgés de 55 ans ou plus qu'en Alsace (75 % vs 35 %).

L'offre de soin est globalement plus faible dans le Sundgau pour cette discipline médicale, avec en moyenne 70 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants contre 94 en Alsace (-26 %) (Cf. Carte 24).

Globalement, la densité de kinésithérapeutes augmente fortement en Alsace ces dernières années suite à un afflux de jeunes diplômés en France et à l'étranger, mais ceux-ci continuent à s'installer dans les grandes villes de la région, accentuant ainsi les disparités dans la région.

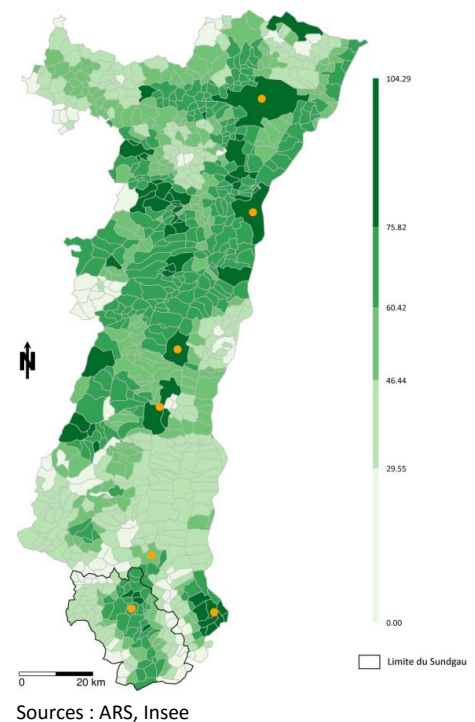


Chirurgiens-Dentistes

Sur les 34 chirurgiens-dentistes installés sur le territoire, près de la moitié exercent dans la CC d'Altkirch et à l'inverse, la CC de la Vallée de Hundsbach ne compte aucun chirurgien-dentiste. Neuf communes détiennent un ou plusieurs chirurgiens-dentistes : Altkirch, Illfurth, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue, Waldighofen, Montreux-Vieux, Hochstatt et Seppois-le-Bas. Concernant l'âge de ces professionnels, 39 % sont âgés de 55 ans ou plus, proportion un peu plus élevée qu'en Alsace (34 %).

Ces derniers sont peu représentés sur le territoire comparativement à l'Alsace, avec une densité lissée s'élevant à 57 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants contre 72 en Alsace (-21 %) (Cf. Carte 26).

Carte 26 - Densité lissée de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)

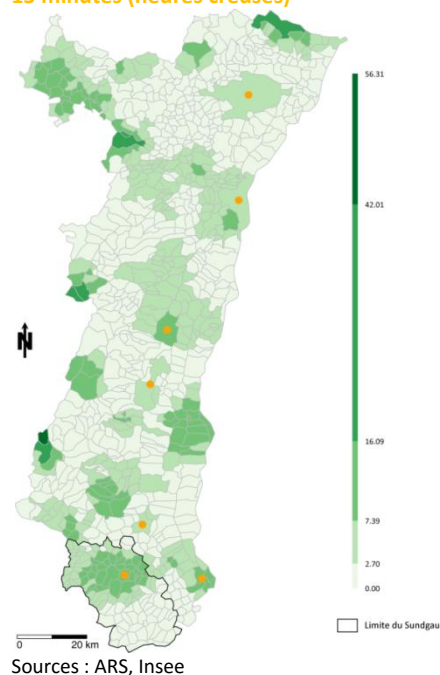


Diététiciens

Trois diététiciens libéraux sont présents sur le Sundgau, à Altkirch et Dannemarie. C'est une profession globalement peu présente sur le territoire alsacien avec au total 69 professionnels, soit 4 spécialistes pour 100 000 habitants alors qu'ils sont un peu plus nombreux sur le Sundgau (5 diététiciens).

Les diététiciens du Sundgau sont âgés de moins de 55 ans (vs 93 % en Alsace).

Carte 27 - Densité lissée de diététiciens libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)

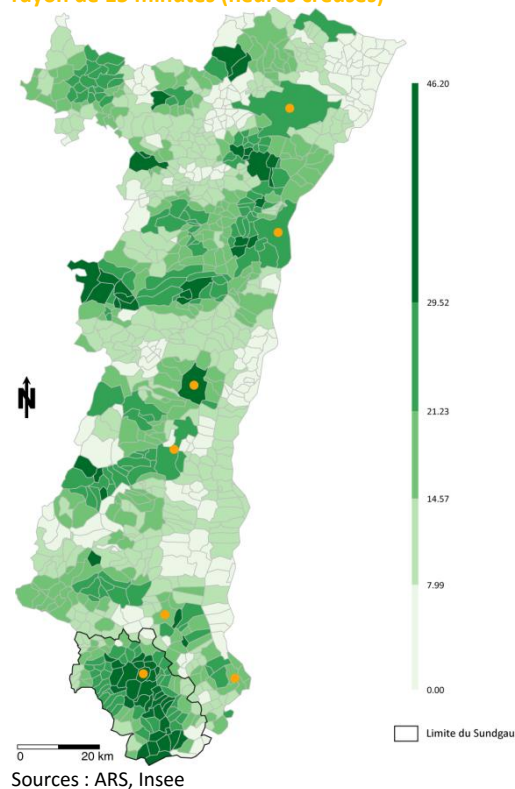


Podologues/pédicures

Avec 16 podologues ou pédicures installés dans sept communes (Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue, Illfurth, Seppois-le-Bas et Waldighofen), le Sundgau figure parmi les zones à forte représentation de cette profession : 26 podologues/pédicures pour 100 000 habitants vs 19 en Alsace (+35 %).

Ces derniers sont 13 % à être âgés de 55 ans ou plus tandis qu'ils représentent près du quart (26 %) en Alsace.

Carte 28 - Densité lissée de podologues/pédicures libéraux pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)

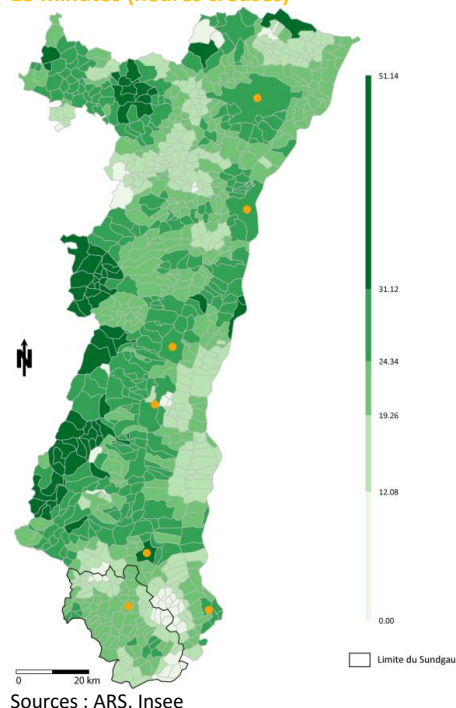


Offre en pharmacies et laboratoires

Le Sundgau dispose de 12 officines de pharmacie répertoriées : 4 sur la CC d'Altkirch, 3 à la Porte d'Alsace, 2 à l'Ill et Gersbach, 1 sur le Secteur d'Illfurth, du Jura alsacien et de la Largue. La Vallée de Hundsbach n'en compte aucune. Le Haut-Rhin compte 187 pharmacies au total. La densité lissée moyenne du territoire d'étude est plus faible que la moyenne régionale, avec 20 officines de pharmacie pour 100 000 habitants contre 25 en Alsace (-22 %) (Cf. Carte 29).

Deux laboratoires sont implantés à Altkirch et Dannemarie, l'offre reste relativement limitée si l'on considère qu'il y a 45 laboratoires répertoriés au fichier Finess dans le Haut-Rhin.

Carte 29 - Densité lissée d'officines de pharmacie pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 15 minutes (heures creuses)



Dépistage organisé

Dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent de la femme. Il n'existe pas de moyen efficace pour éviter son apparition. Par contre il est possible d'améliorer ses chances de guérison par le dépistage qui permet un diagnostic plus précoce. À la suite de la publication des résultats favorables d'essais de dépistage dans de nombreux pays, l'Adémas (Association pour le dépistage des maladies du sein) a été créée en 1989 pour débiter une campagne de dépistage du cancer du sein dans le Bas-Rhin.

Ce programme a été l'un des premiers en France à proposer un dépistage du cancer du sein en se basant sur les structures radiologiques existantes et imposant un contrôle de qualité évalué à toutes les étapes de la démarche. Depuis 2002, l'Adémas est devenue l'Adémas-Alsace pour regrouper les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dans une gestion commune.

Le programme propose à toutes les femmes de 50 à 74 ans révolus de faire réaliser tous les 2 ans, par un radiologue agréé pour le dépistage, un examen clinique et deux radiographies pour chaque sein.

Pour les années 2012-2013, les données communiquées par Adémas indiquent un taux de participation bien inférieur à la moyenne régionale pour deux cantons du territoire d'étude : le canton de Ferrette (46 % vs. 61 % pour la région) et dans une moindre mesure de Hirsingue (55 %). Les cantons d'Altkirch (60 %) et de Dannemarie (59 %) enregistrent des taux de participation proche de la moyenne régionale.

Un taux de dépistage plus important dans le Haut-Rhin

Dépistage du cancer colorectal

Adeca Alsace est l'association de droit local qui gère le dépistage du cancer colorectal en Alsace. L'association existe depuis 2002. Les campagnes de dépistage sont basées sur l'implication de tous les professionnels de santé du département. En effet, la population concernée est invitée à se rendre chez son médecin généraliste pour participer au dépistage du cancer colorectal. Ce sont donc aux médecins généralistes de recruter, convaincre et expliquer le bien-fondé de la campagne. Le taux de participation permet de mesurer l'adhésion de la population au programme de dépistage organisé. Globalement, les taux de participation dans le Haut-Rhin (46,1 %) sont plus élevés que dans le Bas-Rhin (44,3 %), pour la dernière campagne de prévention réalisée (2011-2014)¹⁶.

Une participation au dépistage moins élevée pour le canton de Dannemarie

Parmi les quatre cantons d'étude du Sundgau, celui de Dannemarie détient un taux de participation pour la campagne de prévention 2011-2014 inférieur à la moyenne haut-rhinoise (39,5 % vs 46,1 %), sur l'ensemble de la population cible. Les cantons de Ferrette (49,5 %), de Hirsingue (48,0 %) et d'Altkirch (47,6 %) ont des taux de participation à la campagne de prévention du cancer colorectal plus élevés que la valeur départementale.

La proportion de test s'avérant positif aux dépistages est légèrement plus élevée pour l'ensemble des cantons du Sundgau que la valeur régionale (2,4 % vs 2,1 %).

Deux programmes d'ETP implantés à Altkirch, mais aucun réseau de santé

Programmes d'ETP et réseaux de santé

Le territoire de santé 4, qui englobe les zones de proximité de Mulhouse, Altkirch, Thann et Saint-Louis, est couvert par 29 programmes **d'éducation thérapeutique du patient (ETP)** dont 2 sont implantés dans la commune même d'Altkirch : « Mieux vivre avec sa maladie : la schizophrénie » au Centre médical le Roggenberg et « Education thérapeutique du patient souffrant de diabète et/ou d'obésité et/ou de risques cardio-vasculaires » au centre hospitalier Saint Morand. Il y a également un programme d'ETP à Bouxwiller sur la prise en charge du sujet adulte diabétique de type 2.

Le territoire de santé 4 est couvert par sept réseaux de santé, mais aucun de ces réseaux n'est implanté dans le Sundgau (toutes thématiques confondues).

¹⁶ Cinq campagnes ont eu lieu dans le Haut-Rhin (2003-2006 : 54,3%, 2005-2008 : 52,6%, 2007-2010 : 51,6%, 2009-2012 : 47,8%, 2011-2014 : 46,1%), trois dans le Bas-Rhin (2007-2010 : 45,0%, 2009-2012 : 42,2%, 2011-2014 : 44,3%).

Établissements de santé

Offre sanitaire

Centre hospitalier de Saint-Morand

Le Sundgau dispose d'un seul hôpital : le Centre Hospitalier de Saint-Morand à Altkirch. L'hôpital d'Altkirch comporte différents services : un service d'urgences, de médecine chirurgie obstétrique, de radiologie, d'anesthésie, d'urologie, de chirurgie ambulatoire, un service en soins de suite et de réadaptation (SSR) et un service soins de longue durée.

Le personnel médical est composé de 72 personnes salariées (hors internes), correspondant à 45 équivalents temps plein (Cf. Figure 41). Le personnel salarié non médical au sein des services de soins est de 478 personnes (dont 307 en services de soins) (Cf. Figure 42).

Le CH d'Altkirch a intégré le GHRMSA (Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et sud Alsace) au 1^{er} janvier 2017.

Centre médical Luppach - SSR

Le territoire compte également le Centre Médical Luppach dans la commune de Bouxwiller appartenant au Jura alsacien. Ce centre accueille des adultes pour des soins de suite et de réadaptation polyvalents (SSR). Il dispose au 31/12/2014 de 25 lits.

Il compte quatre professionnels médicaux salariés, correspondant à un équivalent temps plein. Les salariés non médicaux de soins sont 35 (22 ETP) (Cf. Figure 42).

Centre médical du Roggenberg

Ce Centre médical Le Roggenberg (Ugecam Alsace), implanté à Altkirch, fait partie du 10^e secteur de psychiatrie générale du Haut Rhin. Il accueille des adultes atteints de diverses pathologies psychiatriques en hospitalisation libre ou en soins sans consentement, domiciliés dans les cantons d'Altkirch, Hirsingue, Dannemarie et Ferrette.

Il dispose de 50 lits en hospitalisation complète, 16 places en hôpital de jour et 3 places d'appartement thérapeutique.

Les autres modalités de prises en charge sont :

- des consultations médicales et psychologiques au centre médico-psychologique (CMP),
- un accueil de jour et des visites à domicile,
- des soins en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps partiel (CATTP).

72 professionnels
médicaux au CH
d'Altkirch mais
aucun libéral

Figure 41 - Effectifs de personnels médicaux salariés et ETP moyens annuels rémunérés, au CH d'Altkirch et au Centre médical Luppach en 2014

Spécialité exercée	Centre Hospitalier d'Altkirch		Centre médical Luppach	
	Effectifs des salariés	ETP moyens annuels rémunérés des salariés	Effectifs des salariés	ETP moyens annuels rémunérés des salariés
Médecine Générale	21	17,5	-	-
Spécialités médicales	26	11,9	2	1,2
<i>dont anesthésistes-réanimateurs</i>	4	3,0	-	-
Spécialités chirurgicales	19	12,3	-	-
<i>dont gynécologues-obstétriciens</i>	9	4,3	-	-
Psychiatres	-	-	-	-
Odontologistes	-	-	-	-
Pharmaciens	4	2,5	1	0,1
Autres	2	0,4	1	0,0
Internes	3	1,9	-	-
Ensemble (hors internes)	72	44,6	4	1,3

Source : SAE 2014

Figure 42 - Effectifs de personnels salariés non médicaux et ETP moyens annuels au CH d'Altkirch et au Centre médical Luppach en 2014

Catégorie de personnel	Centre Hospitalier d'Altkirch		Centre médical Luppach	
	Effectifs	ETP moyens annuels	Effectifs	ETP moyens annuels
Sages femmes	13	10,5	-	-
Personnels d'encadrement du personnel soignant	8	7,5	1	0,2
Infirmiers spécialisés	18	14,2	-	-
Infirmiers non spécialisés	106	98,9	10	6,6
Aides soignants	110	98,0	10	6,4
ASH	35	30,1	11	7,3
Psychologues	6	4,5	-	-
Personnels de rééducation	11	7,9	3	1,3
Total Services de Soins	307	271,7	35	21,8
Personnel de direction	2	1,9	5	2,2
Directeurs de soins infirmiers	-	-	-	-
Autres pers. administratifs	77	58,4	7	2,9
Personnels éducatifs et sociaux	7	2,4	1	0,2
<i>dont assistants de service social</i>	2	0,2	1	0,2
Personnels pharmacie	6	3,7	1	0,1
Personnels laboratoire	-	-	-	-
Personnels radiologie	15	14,1	-	-
Autres personnels médico-techniques	-	-	-	-
Personnels techniques et ouvriers	64	56,5	10	3,7
Total Hors Services de Soins	171	137,0	24	9,1
Total personnel non médical salarié	478	408,6	59	30,9

Source : SAE 2014

Offre sanitaire limitrophe au Sundgau

Au nord du Sundgau, l'ensemble des services d'offre sanitaire est disponible au sein de la commune de Mulhouse qui dispose des infrastructures suivantes : l'hôpital du Hasenrain et le Centre hospitalier Emile Muller, la Clinique Diaconat Fonderie et Roosevelt, ainsi que d'un Centre de réadaptation et de la clinique de gériatrie St Damien.

L'ensemble des services sanitaires assurés à Mulhouse et Belfort

Un nombre de lits et places en hospitalisation inférieur à la moyenne régionale

L'ensemble des services est également disponible à l'ouest du Sundgau au sein de la commune de Belfort avec le Centre hospitalier de Belfort et la Clinique de la Miotte.

La Clinique des Trois Frontières à Saint-Louis permet d'assurer l'offre à l'est du territoire, avec un service en médecine chirurgie obstétrique et en soins de suite et de réadaptation, ainsi qu'un service d'urgence et de maternité. Le Centre Hospitalier de Thann assure les mêmes services.

Nombre de lits et de places disponibles

L'offre hospitalière peut être appréhendée en observant le nombre de lits et places en médecine chirurgie obstétrique (MCO) en hôpital de jour et hospitalisation complète et de lits en soins de suite et de réadaptation (SSR) en hôpital de jour et hospitalisation complète, ainsi que par les temps d'accès aux différents services.

Les lits et places sont concentrés au sein du Centre Hospitalier de Saint-Morand à Altkirch (133 lits et places en MCO, 30 en SSR), le Centre Médical Luppach à Bouxwiller en dispose de 25 lits en hospitalisation complète de SSR. Les densités lissées pour l'ensemble de l'offre hospitalière sont plus faibles au Sundgau qu'en moyenne régionale (Cf. Tableau 23).

Tableau 23 - Densités lissées du nombre de lits et de places dans des établissements sanitaires dans un rayon de 30 minutes (temps de déplacement routier), pour 100 000 habitants en 2015

	HC MCO (1) n = 120 lits/places	HDJ MCO (2) n = 13 lits/places	HC SSR (3) n = 50 lits/places	HDJ SSR (4) n = 5 lits/places
Pays du Sundgau	149,3	16,8	80,8	9,4
Alsace	184,8	20,8	102,9	11,0
Ecart Sundgau / Alsace	-19%	-19%	-21%	-15%

(1) HC MCO : Hospitalisation complète - médecine chirurgie obstétrique.

(2) HDJ MCO : Hôpital de jour - médecine chirurgie obstétrique.

(3) HC SSR : Hospitalisation complète - soins de suite et de réadaptation.

(4) HDJ SSR : Hôpital de jour - soins de suite et de réadaptation.

Sources : ARS/OAD 2015

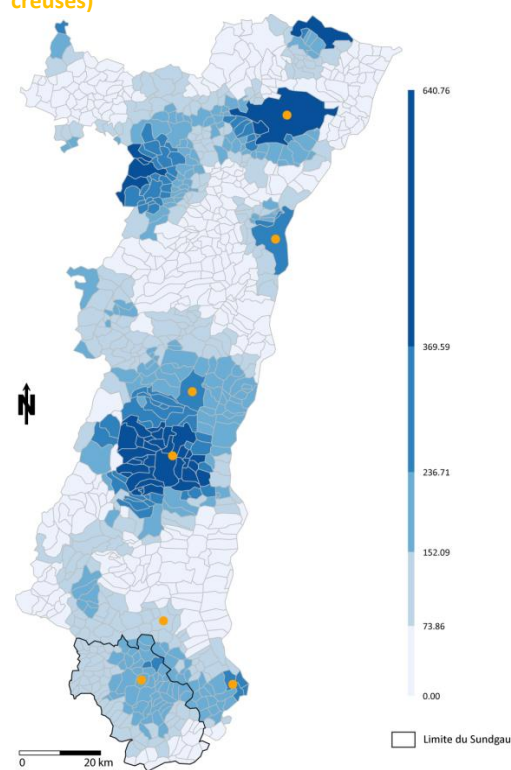
Les séjours en MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique)

Avec une densité lissée moyenne de 150 lits ou places en **hospitalisation complète** pour 100 000 habitants contre 185 en Alsace, le Sundgau se situe en deçà du niveau alsacien moyen (-19 %). La Vallée de Hundsbach, le Secteur d'Illfurth et celui d'Altkirch détiennent des valeurs proches de la moyenne régionale tandis que le Jura alsacien en est particulièrement dépourvu (-50 %) (Cf. Carte 30).

On compte 17 lits ou places en **hospitalisation de jour** pour 100 000 habitants contre 21 en Alsace (-19 %), valeur plus élevée au sein de la Porte d'Alsace (+11 %) mais inférieure pour

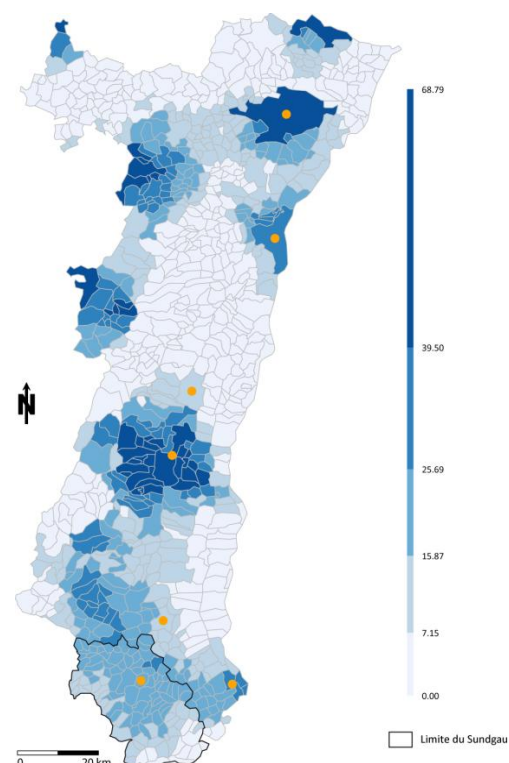
l'ensemble des CC et surtout pour la Largue (-52 %). D'autres territoires sont davantage démunis, tels que la zone de proximité Molsheim-Schirmeck et même celle de Mulhouse, la commune ayant des densités encore plus défavorables que la moyenne régionale (Cf. Carte 31).

Carte 30 - Densité lissée du nombre de places en hospitalisation complète en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

Carte 31 - Densité lissée du nombre de places en hospitalisation de jour en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)

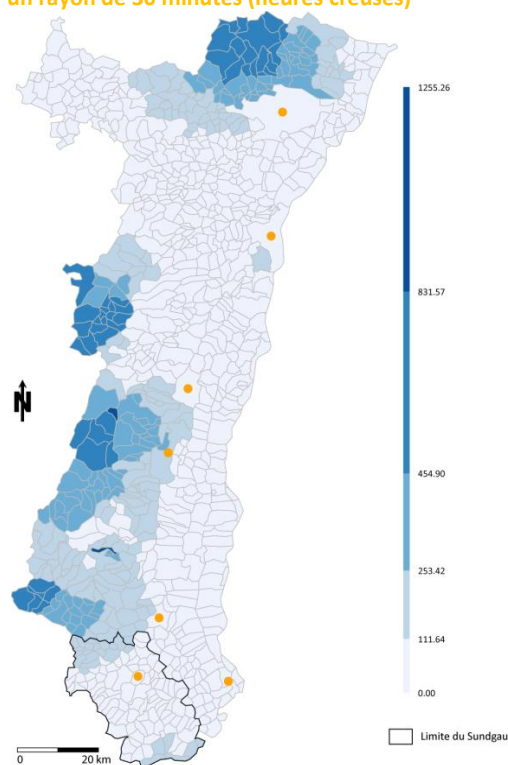


Les séjours en SSR (Soins de Suite et de Réadaptation)

Le territoire détient en moyenne 81 places et lits en **hospitalisation complète** pour 100 000 habitants contre 103 en Alsace (-21 %). L'offre est particulièrement faible dans le Jura alsacien (-52 %) (Cf. Carte 32).

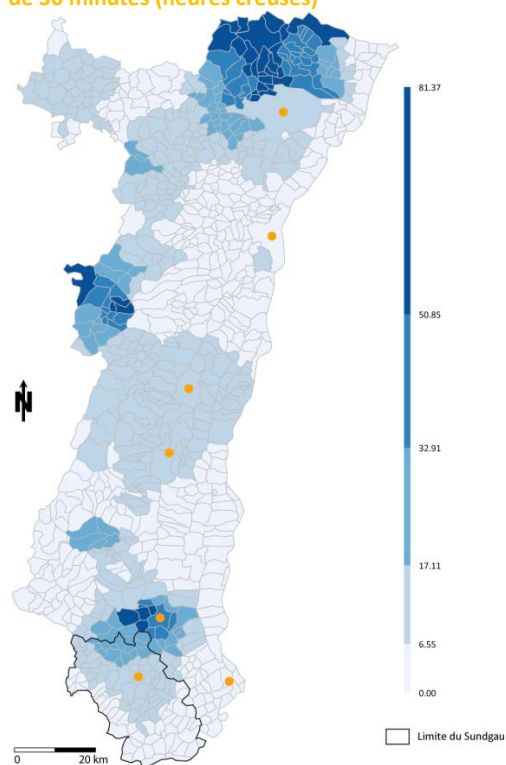
On compte 9 lits en **hospitalisation de jour** pour 100 000 habitants au Sundgau contre 11 en Alsace (-15 %). Le Secteur d'Illfurth se place positivement contrairement aux autres CC, avec une densité près de deux fois plus élevée qu'à l'échelon régional (Cf. Carte 33).

Carte 32 - Densité lissée du nombre de places en hospitalisation complète en soins de suite et de réadaptation pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

Carte 33 - Densité lissée du nombre de places en hospitalisation de jour en soins de suite et de réadaptation pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



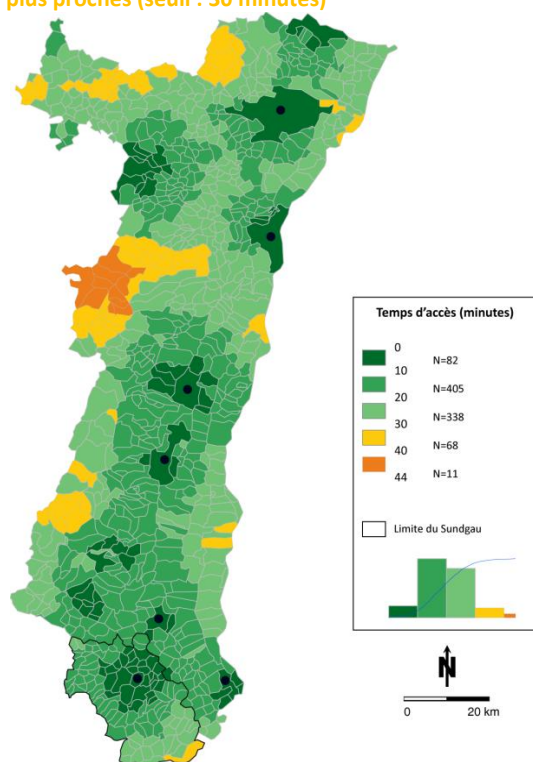
Temps d'accès aux services d'urgence, urgences pédiatriques, maternité, USLD

Quatre **services d'urgence et de maternité** sont accessibles pour les habitants du Sundgau dans un rayon de 30 minutes : à Altkirch (CH Saint-Morand), Mulhouse (Diaconat Fonderie, sites du Hasenrain et d'Emile Muller du GHRMSA), Saint-Louis (site du GHRMSA pour les urgences et site du Groupement de coopération sanitaire des 3 frontières pour la maternité) et Thann (site du GHRMSA).

L'ensemble du territoire dispose d'un accès à ces deux services inférieur ou égal à 30 minutes, excepté pour trois communes : Biederthal (35 minutes), Kiffis (32 minutes) et Wolschwiller (31 minutes) (Cf. Carte 34).

L'accès aux urgences et à une maternité problématique pour l'extrême sud du Sundgau

Carte 34 - Temps d'accès aux services d'urgence les plus proches (seuil : 30 minutes)



Sources : ARS

L'accueil pédiatrique spécifique aux urgences n'est disponible qu'à Mulhouse et Belfort, tout comme le **service ou unité de court séjour pédiatrique**. Le Sundgau reste éloigné de ces structures, puisque seuls les habitants du nord ont accès à 30 minutes ou moins au service mulhousien.

Il existe trois **unités de soins de longue durée (USLD)** dans un rayon de 30 minutes pour les habitants du Sundgau : au CH d'Altkirch, CH de Cernay et dans trois structures de Mulhouse (maison médicale pour personnes âgées, hôpital du Hasenrain, pôle gériatrique Saint Damien). Le sud du territoire est peu couvert et plusieurs communes se trouvent donc à plus de 30 minutes d'une USLD.

Antennes du SDIS

La question de la réponse aux urgences est également apportée pour partie par les sapeurs-pompiers.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins du patient, les dispositifs de traitement des appels du SAMU et des pompiers sont interconnectés. Le centre de réception et de régulation des appels du SAMU, centre 15, est chargé par le biais de son médecin régulateur d'évaluer la gravité de la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles (médecins généralistes, SMUR, ambulances) et, si besoin, de solliciter auprès du SDIS ses moyens, en vue d'apporter la réponse la plus appropriée à l'état du patient et de veiller à ce que les soins nécessaires lui soient effectivement délivrés.

Le territoire du Sundgau dispose de huit centres de secours (CS), localisées dans les communes suivantes (données transmises par le SDIS 68) :

- Dannemarie
- Hirsingue
- Waldighoffen
- Montreux-Vieux
- Oltingue
- Seppois-le-Bas
- Altkirch
- Ferrette.

Chaque centre de secours est équipé d'un VSAV¹⁷, hormis celui de Ferrette qui est équipé d'un véhicule de prompt secours (véhicule équipé pour le secours aux victimes mais qui ne fait pas de transport de victimes).

En 2015, en matière d'activité dans le Sundgau, les pompiers sont intervenus 1 714 fois dans le cadre de leurs missions de service d'urgence et d'aide à la personne, et 516 fois par carence des ambulanciers privés (la carence ambulancière correspond à une situation où il y a impossibilité pour la régulation médicale de trouver un transporteur sanitaire privé ou des délais annoncés incompatibles avec l'état de la victime)

Le territoire est doté de cinq services d'ambulances (Ambulances Muller à Dannemarie, Ambulances d'Illfurth, Ambulances Vallin à Hirsingue, Ambulance Sud-Alsace à Waldighofen, Altkirch Secours Ambulances à Altkirch).

Les difficultés rapportées par le SDIS 68 et spécifiques au territoire du Sundgau sont :

- ✓ Les **temps de transport** qui peuvent être très longs en fonction du lieu où doit être transportée la personne. Ces difficultés seraient majorées si le service des urgences du centre hospitalier d'Altkirch venait à disparaître.
- ✓ les **ressources humaines : les contraintes de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée**. Ceci les a conduits à mettre en place un encadrement professionnel en journée. Cette contrainte de disponibilité oblige les sapeurs-pompiers à se recentrer sur leurs missions, dont le SUAP.

¹⁷ VSAV : véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

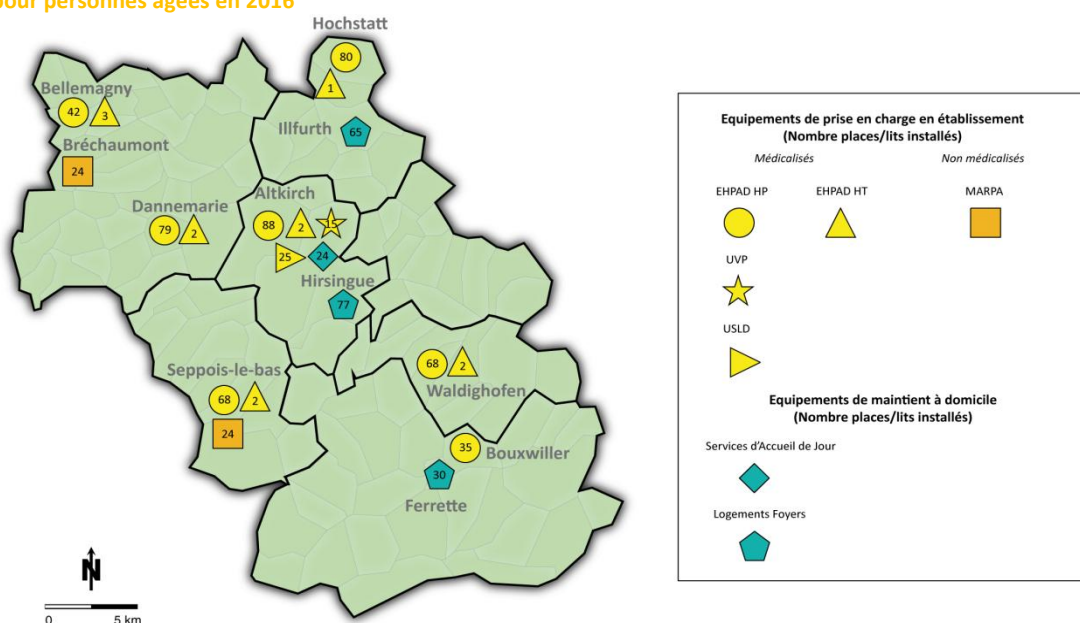
Offre médico-sociale

Établissements pour personnes âgées

L'offre médico-sociale est représentée par plusieurs structures pour personnes âgées : l'hébergement permanent et temporaire médicalisé, l'accueil de jour médicalisé (en places installées classiques et Alzheimer), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les équipes spécialisées Alzheimer (ESA).

Les structures pour personnes âgées sur le territoire sont totalement inexistantes dans la Vallée de Hundsbach (Cf. Carte 35).

Carte 35 - Nombre de places/lits des structures de maintien à domicile et de prise en charge en établissement pour personnes âgées en 2016



Source : Finess 2016

Tableau 24 - Densités lissées d'offre médico-sociale pour personnes âgées dans un rayon de 30 minutes (temps de déplacement routier pour 100 000 habitants en 2015)

	HP Médicalisé (classique et Alzheimer) ⁽¹⁾ n = 475	HT médicalisé (classique et Alzheimer) ⁽²⁾ n = 12	AJ médicalisé (classique et Alzheimer) ⁽³⁾ n = 24	SSIAD ⁽⁴⁾ n = 166
Pays du Sundgau	559,8	12,2	38,7	178,5
Alsace	829,9	17,2	23,4	129,4
Ecart Sundgau / Alsace	-33%	-29%	65%	38%

⁽¹⁾ HP médicalisé : Hébergement permanent médicalisé (places installées classiques & Alzheimer).

⁽²⁾ HT médicalisé : Hébergement temporaire médicalisé (places installées classiques & Alzheimer).

⁽³⁾ AJ médicalisé : Accueil de jour médicalisé (places installées classiques & Alzheimer).

⁽⁴⁾ SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile.

Source : ARS/OADS 2015

Une moindre offre en hébergement médicalisé dans le Sundgau...

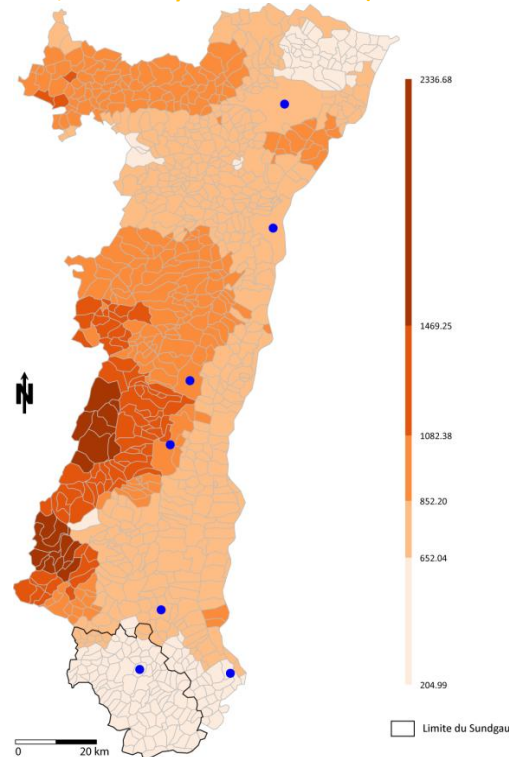
Les hébergements médicalisés

Le nombre de places en **hébergements permanents médicalisés** (en places installées classiques et Alzheimer) s'élèvent à 475 sur le territoire du Sundgau, dont 15 places en unité de vie protégée (UVP) à Altkirch, qui accueillent les personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Toutes les CC en sont dotées, sauf la Vallée de Hundsbach. Il s'agit d'établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : maison de retraite Oeuvre Schyrr à Hochstatt, maison de retraite du CH Saint-Morand à Altkirch, maison de retraite de Dannemarie, maison de retraite Luppach à Bouxwiller, maison de retraite Père Faller à Bellemagny, résidence Heimelig à Seppois-Le-Bas et à Waldighofen.

Les places en **hébergements temporaires médicalisés** (en places installées classiques et Alzheimer) sont moins nombreuses (12 places en 2015), davantage présentes à la Porte d'Alsace (5 places) tandis que la Vallée de Hundsbach et le Jura alsacien n'en compte aucune. Elles sont implantées dans les EHPAD localisés dans les communes suivantes : Hochstatt, Altkirch, Dannemarie, Seppois-Le-Bas, Bellemagny et Waldighofen.

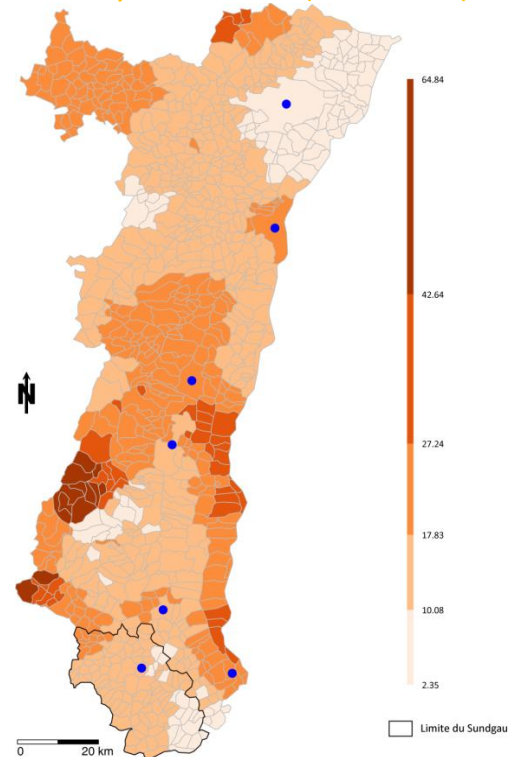
En terme de densité lissée, les hébergements permanents et temporaires médicalisés sont bien moins nombreux au sein du Sundgau que l'ensemble alsacien : on compte 560 places pour 100 000 habitants en hébergement permanent contre 830 en Alsace (-33 %), 12 places en hébergement temporaire contre 17 en Alsace (-29 %) (Cf. Carte 36 - Carte 37).

Carte 36 - Densité lissée du nombre de places en hébergement permanent médicalisé (places installées classiques & Alzheimer) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

Carte 37 - Densité lissée du nombre de places en hébergement temporaire médicalisé (places installées classiques & ESA) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Les accueils de jour

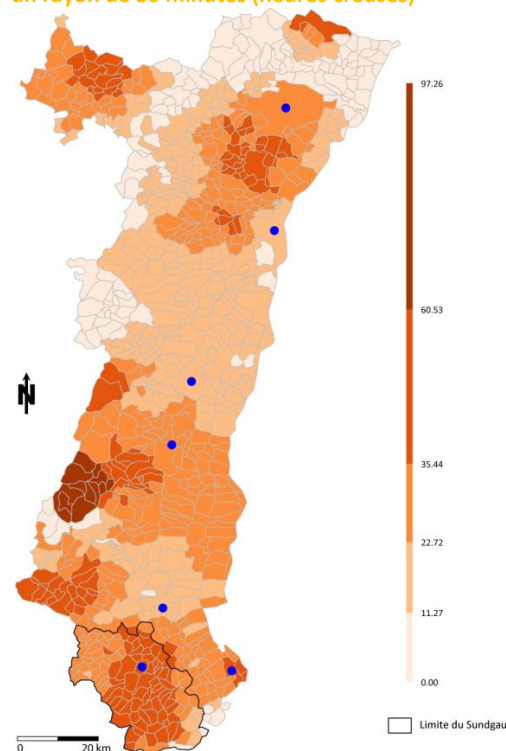
Les places en **accueil de jour médicalisé** (en places et Alzheimer) sont exclusivement concentrées sur le secteur d'Altkirch dans la commune de Hirsingue, au sein du service d'accueil de jour pour personnes âgées (24 places en 2015). Contrairement aux hébergements médicalisés, l'accueil de jour médicalisé est plus représenté au Sundgau qu'en Alsace avec 39 places pour 100 000 habitants vs 23 en Alsace (+65 %) (Cf. Carte 38).

Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le territoire compte quatre SSIAD disposant de 166 places installées pour personne âgée et 10 places d'équipes spécialisées Alzheimer (ESA). Ces SSIAD sont implantés sur quatre communes : Dannemarie (42 places en 2016), Altkirch (47 places), Bouxwiller (52 places) et Illfurth (25 places et 10 places d'équipes spécialisées Alzheimer). Le territoire du Sundgau enregistre une densité lissée de nombres de places en SSIAD pour 100 000 habitants supérieure à la moyenne Alsacienne, respectivement 178,5 et 129,4 (+38 %) (Cf. Carte 39).

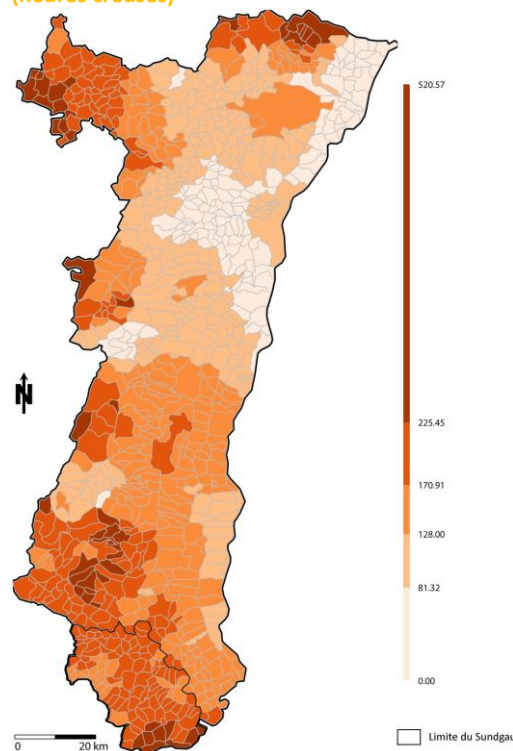
... mais globalement plus élevé en accueil de jour médicalisé et SSIAD

Carte 38 - Densité lissée du nombre de places en accueil de jour médicalisé (places installées classiques et Alzheimer) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Sources : ARS, Insee

Carte 39 - Densité lissée du nombre de places en service de soins infirmiers à domicile pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Pôles gérontologiques et MAIA

Les **pôles gérontologie**¹⁸ sont les structures les plus accessibles sur le territoire alsacien avec l'ensemble des communes du Sundgau ayant accès à ce type de dispositif dans un rayon de 30 minutes. Le pôle siège à Altkirch mais des permanences desservent Ferrette et Dannemarie. D'autres communes du Haut-Rhin hors pays du Sundgau disposent d'une permanence et sont accessibles pour plusieurs communes à moins de 30 minutes : Brunstatt, Cernay et Masevaux.

Par ailleurs, la ville d'Altkirch fait partie des territoires couverts par une **méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA)** implantée dans la commune même, qui couvre l'ensemble des communes du Sundgau. Il en existe également une à Mulhouse.

Autres structures pour personnes âgées

Le territoire compte d'autres structures pour personnes âgées :

- un **établissement d'hébergement pour personnes âgées** (EHPA) ne percevant pas des crédits d'assurance maladie, aussi appelé **maisons d'accueil rurales pour personnes âgées** (MARPA) installé dans les communes de Bréchaumont et de Seppois-Le-Bas (24 places chacune) ;
- trois **foyers d'autonomie pour personnes âgées** : la résidence Bel Automne à Hirsingue (77 places), résidence Saint Brice à Illfurth (fait également foyer club restaurant pour personnes âgées) (65 places) et la résidence Mazarin à Ferrette (30 places).

Établissements pour personnes handicapées

L'offre médico-sociale concerne également plusieurs autres structures chargées de s'occuper des personnes handicapées : les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour adultes handicapés, les établissements pour enfants handicapés, les services de soins et d'éducation spécialisés à domicile (SESSAD), les foyers d'accueil médicalisé (FAM), les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) (Cf. Tableau 25).

¹⁸ Les pôles gérontologie sont implantés dans le Haut-Rhin, tandis qu'il s'agit des espace d'accueil seniors (ESPAS) et centres locaux d'information et de coordination (CLIC) dans le Bas-Rhin.

Tableau 25 - Densités lissées d'offre médico-sociale pour personnes handicapées dans un rayon de 30 minutes (temps de déplacement routier) selon la spécialité, pour 100 000 habitants en 2015

	SSIAD adultes handicapés ⁽¹⁾ n = 5	Etab. pour enfant handicapés n = 90	SESSAD ⁽²⁾ n = 0	ESAT ⁽³⁾ n=190	FAM ⁽⁴⁾ n=0	MAS ⁽⁵⁾ n = 37
Pays du Sundgau	6,8	147,9	9,1	257,9	4,1	54,8
Alsace	8,9	174,2	75,7	189,2	50,2	46,9
Ecart Sundgau / Alsace	-24%	-15%	-88%	36%	-92%	17%

⁽¹⁾ SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile.

⁽²⁾ SESSAD : Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile.

⁽³⁾ ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail.

⁽⁴⁾ FAM : Foyers d'accueil médicalisé.

⁽⁵⁾ MAS : Maison d'accueil spécialisée.

Source : ARS/OADS 2015

Les établissements médicosociaux pour adultes handicapés

Les **services de soins infirmiers (SSIAD) pour adultes handicapés** représentent 5 places dans le Sundgau, au service de soins à domicile pour personnes âgées GAMHAS du Centre Médical Luppach à Bouxwiller. Cela représente 7 places pour 100 000 habitants contre 9 places en Alsace (-24 %). Le sud du territoire est mieux fourni, notamment le Jura alsacien (15 places pour 100 000 habitants), tout comme les secteurs d'Illfurth et de l'Ill et Gersbach (11 places). Les autres CC disposent d'une densité lissée de moins de 3 places (Cf. Carte 40). Mulhouse, Saint-Louis et Belfort disposent également de structures au sein de leur commune.

Le territoire ne compte aucun **foyer d'accueil spécialisé (FAM)**. En prenant en compte l'offre limitrophe, la densité lissée sur ce territoire est de 4 places en FAM pour 100 000 habitants contre 50 en Alsace (-92 %). Mulhouse propose une offre au sein de deux structures, mais qui reste très faible comparativement à la population du territoire (Cf. Carte 41). Deux communes proches de Belfort proposent également une offre, mais avec un temps d'accès supérieur à 30 minutes.

A l'inverse, la **maison d'accueil spécialisée (MAS)** Edith Dorner comprend 37 places installées à Riespach dans le Jura alsacien. Cette implantation est plus élevée qu'en Alsace, avec une densité lissée de 55 places pour 100 000 habitants contre 47 en Alsace (+17 %) (Cf. Carte 42).

L'**établissement et le service d'aide par le travail (ESAT)** d'Altkirch propose 110 places, celui de Kaemmerlen à Dannemarie 80 places. La densité lissée de l'offre de places en Esat est de 258 places pour 100 000 habitants dans le Sundgau vs 189 en Alsace (+36 %). Le Jura alsacien en est particulièrement dépourvu (110 places) (Cf. Carte 43).

D'autres structures dédiées aux personnes handicapées sont implantées sur le territoire :

- Une **maison de santé pour maladies mentales** au sein du Centre Médical Le Roggenberg à Altkirch ;
- Trois **foyers pour adultes handicapés travailleurs** (FATH) : la Résidence Saint Jacques à Dannemarie, le Foyer Jean Cuny à Hirsingue (tous deux également statut de service d'accueil de jour), l'Association Marie Pire à Altkirch.
- Deux **foyers d'accueil spécialisés** (FAS) **pour adultes handicapés** : la Maison Sainte Thérèse à Riespach ainsi que l'extension située à Altkirch, gérée par l'Association Marie Pire et l'Institut Saint Joseph à Bellemagny.
- Un **foyer d'accueil spécialisé pour personnes handicapées vieillissantes** (FASPHV) à Altkirch, géré par l'Association Marie Pire.
- Un **service d'accompagnement à la vie sociale** (SAVS) au sein de l'association de parents et amis de personnes handicapées mentales (APEI) à Altkirch.

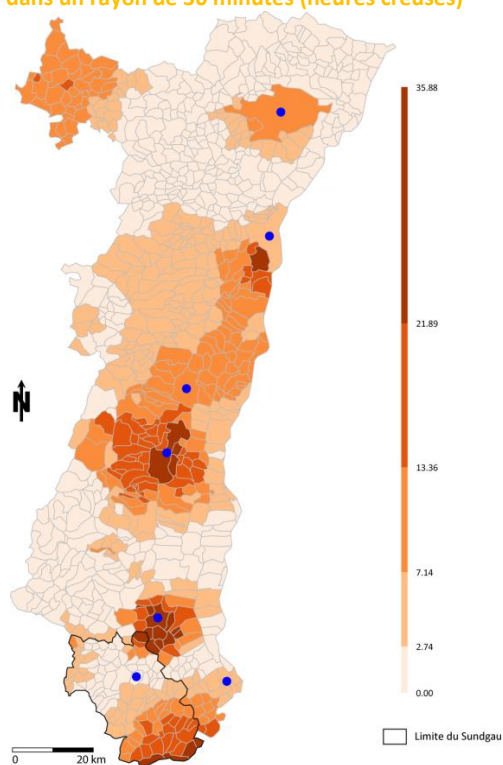
Le territoire dispose également **d'une équipe mobile de soins** (EMS) du Sundgau. Ce service est issu du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) entre les associations Marie Pire d'Altkirch, l'APAEI de Dannemarie et l'APEI de Hirsingue afin de venir en aide pour le maintien en institution des personnes handicapées ou déficientes mentales dont l'état de santé se dégrade.

Les établissements médicosociaux pour enfants handicapés

Deux **instituts médico-éducatifs** (IME) sont présents dans le Pays du Sundgau : Marie-Jeanne Sirlin à Dannemarie (50 places) et Les Ecureuils à Riespach (50 places). La densité lissée d'offre de soins s'élève à 148 places pour 100 000 habitants contre 174 en Alsace (-15 %). Seule la Porte d'Alsace bénéficie d'une offre supérieure à la moyenne régionale (221 places) (Cf. Carte 44).

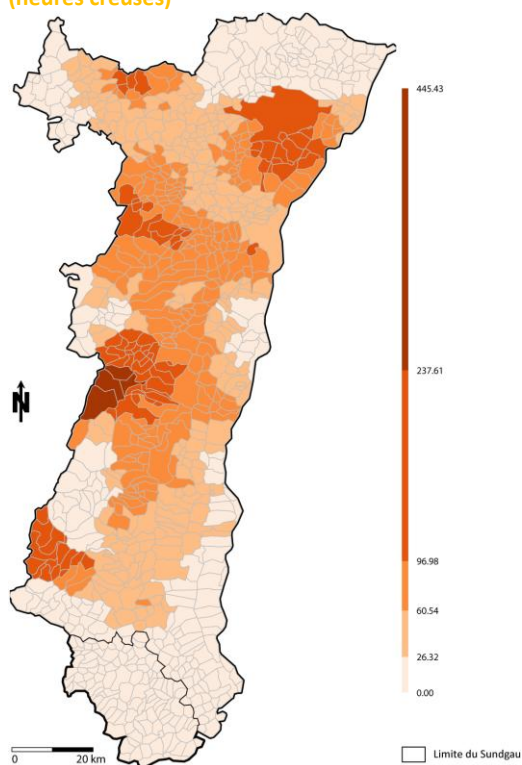
Les **services d'éducation spécialisée et de soins à domicile** (SESSAD) sont inexistantes sur le territoire, soit une densité lissée s'élève à 9 places pour 100 000 habitants pour les SESSAD contre 76 en Alsace (-88 %). Le territoire est plus fourni au nord-ouest, notamment grâce à l'existence de structure à Thann, Mulhouse, Illzach et Pfastatt (Cf. Carte 45).

Carte 40 - Densité lissée du nombre de places en service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



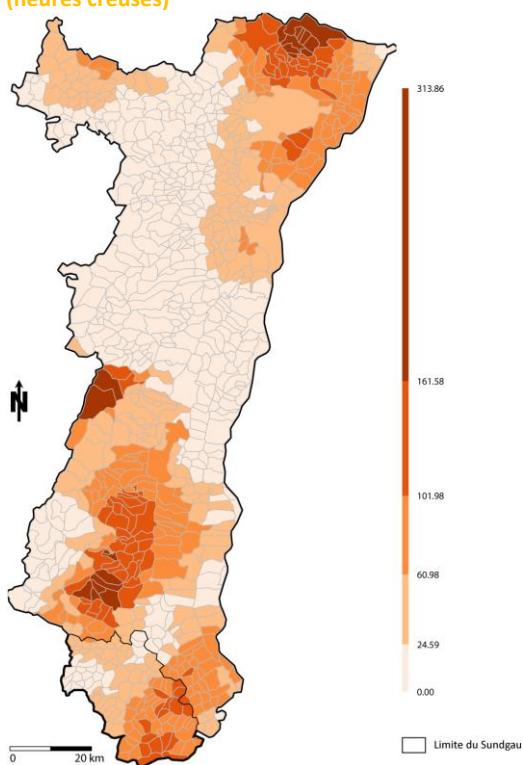
Sources : ARS, Insee

Carte 41 - Densité lissée du nombre de places en foyers d'accueil médicalisé (FAM) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



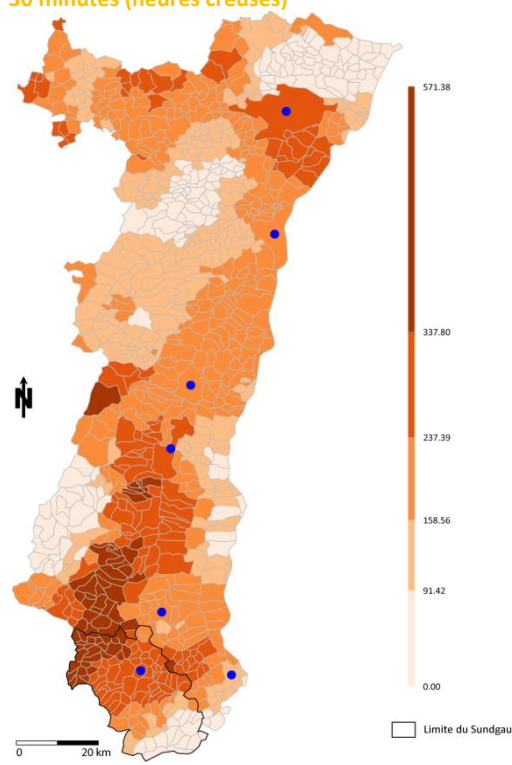
Sources : ARS, Insee

Carte 42 - Densité lissée du nombre de places en maison d'accueil spécialisé (MAS) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



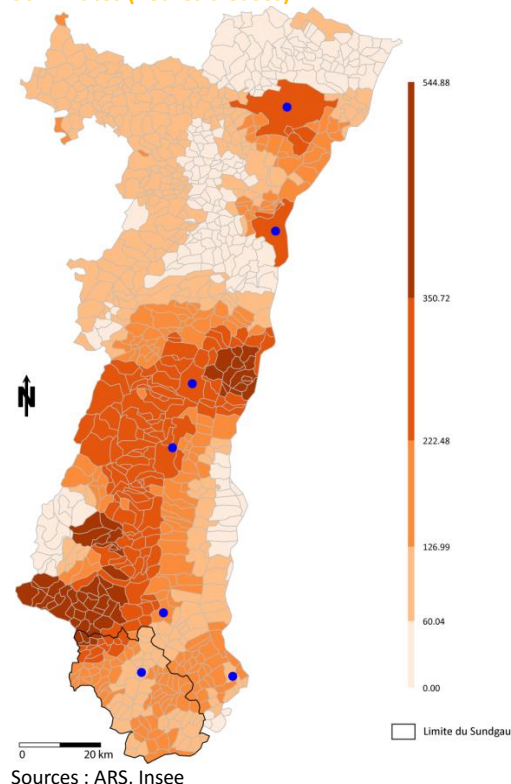
Sources : ARS, Insee

Carte 43 - Densité lissée du nombre de places en établissement et service d'aide par le travail pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)

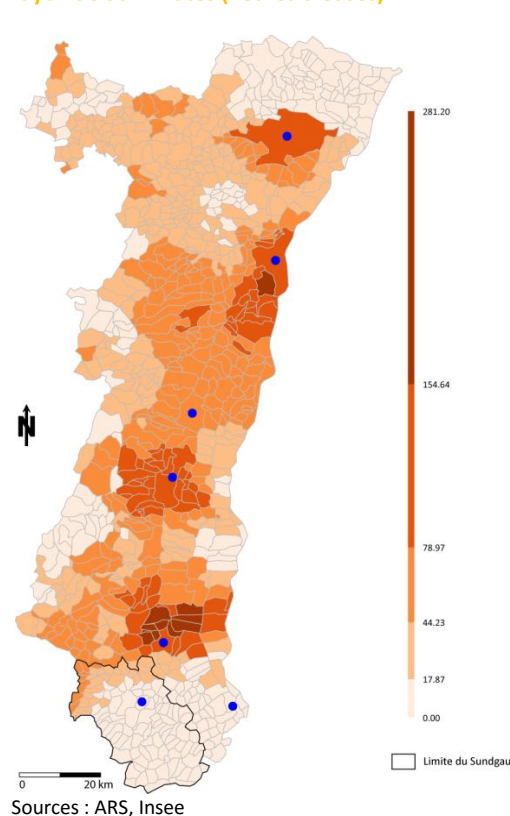


Sources : ARS, Insee

Carte 44 - Densité lissée du nombre de places en établissement pour enfants handicapés pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Carte 45 - Densité lissée du nombre de places service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) pour 100 000 habitants en 2015, dans un rayon de 30 minutes (heures creuses)



Autres dispositifs et structures

Dispositifs en addictologie

Aucun dispositif de prévention en addictologie sur le territoire

Il existe deux structures en addictologie sur le Sundgau : un centre **d'appartement thérapeutique** et un **centre d'accompagnement et de prévention en addictologie** (CSAPA – Association Le Cap). Ce dernier dispositif, présent à Altkirch, est un centre de soins et non de prévention, celui-ci étant disponible uniquement à Mulhouse. L'association Le Cap a également développé une consultation « jeunes consommateurs » au niveau du lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch. Les centres de soins quant à eux sont répartis au sein des communes d'Altkirch, Mulhouse, Thann et à Saint-Louis.

Le territoire du Sundgau ne compte pas de centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), par ailleurs présent à Mulhouse.

Dispositifs spécifiques précarité

Aucune structure de précarité sur le territoire

Concernant la **précarité**, aucun dispositif (ACT, LHSS, LAM, EMPP, maisons des adolescents) n'est implanté sur le territoire du Sundgau. Il y a six structures spécifiques précarité installés dans la ville de Mulhouse : un dispositif d'appartements de coordination thérapeutiques (ACT), deux dispositifs de lits haltes soins santé (LHSS), une permanence d'accès aux soins de santé (PASS), une équipe mobile psychiatriques précarité (EMPP) et à

une maison des adolescents. Aucune commune ne dispose de lits d'accueil médicalisés (LAM).

Autres établissements et dispositifs

Deux autres structures médico-sociales sont présentes sur le territoire du Sundgau :

- Un **centre médico-scolaire** à Altkirch ;
- Une **maison d'enfants à caractère social** auprès de la Maison Henry Dunant à Seppois-Le-Bas.

Données qualitatives

Le recueil des données qualitatives

Des résultats qualitatifs qui sont le reflet de la parole recueillie auprès des habitants, des professionnels et des élus du territoire.

Menée dans une perspective de promotion de la santé, cette recherche avait pour objet de connaître à la fois les préoccupations et les problèmes de santé repérés sur le territoire par les professionnels et les habitants du Pays du Sundgau, mais également leur perception et les facteurs susceptibles de les influencer.

Il s'agissait en outre de compléter le recueil de l'existant (actions, structures, ressources) et des propositions d'actions visant à améliorer l'état de santé de la population ou à agir sur ses déterminants.

Près de 700 personnes ont donné leur point de vue sur ces différentes questions grâce à trois modes de recueil distincts et complémentaires :

- **des entretiens individuels** auprès de personnes ressources des secteurs sanitaire, social ou médicosocial (13 personnes) ;
- **des entretiens collectifs** réunissant des élus, des professionnels et des habitants (141 personnes) ;
- **un questionnaire** à destination des habitants : jeunes de moins de 18 ans (202 personnes, dont de nombreux élèves de classes de 4^e et de 3^e) ou adultes (343 personnes).

Par ailleurs, une recherche a été menée via la base de données OSCARS (Outil de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) afin de connaître les actions de prévention et/ou de promotion de la santé financées sur la zone de proximité d'Altkirch par l'ARS.

L'ensemble des éléments apportés dans cette partie : la description des problèmes de santé identifiés et de leurs déterminants, les pistes d'action possibles, les projets déjà menés, les ressources disponibles, reflètent uniquement les éléments recueillis auprès des personnes rencontrées, enrichis des éléments issus des différentes enquêtes, diagnostics et rapports mentionnés dans la partie « analyse documentaire », p. 6.

Un cadre d'analyse : les déterminants de la santé

Les données qualitatives présentées se scindent en deux parties :

- La première est consacrée aux problématiques de santé transversales, qui peuvent concerner les différentes tranches d'âges au sein de la population du territoire ;
- La seconde s'attache plus particulièrement à examiner les questions de santé spécifiques à certaines tranches d'âge et à certains publics. Ainsi quatre groupes populationnels ont émergé de ce diagnostic, à savoir la petite enfance et l'enfance, les adolescents et jeunes adultes, les adultes et les personnes âgées.

Pour chacun de ces groupes, les résultats du diagnostic ont été systématiquement analysés et replacés au sein des quatre catégories des déterminants de la santé :

- l'organisation du système de santé et l'offre de soins et de services ;
- l'environnement matériel et le cadre de vie ;
- l'environnement social, le lien social ;
- les aptitudes, comportements individuels et modes de vie.

Des éléments classés par grands déterminants de la santé

Organisation du système de santé et offre de services

Hôpital Saint-Morand d'Altkirch (site du GHRMSA depuis le 1^{er} janvier 2017)

Le centre hospitalier Saint-Morand d'Altkirch a intégré, au 1^{er} janvier 2017, le Groupe hospitalier de la région de Mulhouse Sud-Alsace.

L'hôpital Saint-Morand d'Altkirch est une ressource de santé importante sur le territoire. Les personnes rencontrées, notamment les habitants, sont inquiètes quant au maintien de cet hôpital et de ses différents services (le service des urgences et la maternité ont souvent été cités). Tous s'accordent sur la nécessité de les conserver.

Des professionnels de santé rencontrés soulignent également qu'il est confortable pour eux de travailler avec cet hôpital de secteur qui comporte de nombreux services (maternité, urgences, chirurgie, chirurgie ambulatoire, gériatrie, radiologie) sur lesquels les médecins peuvent s'appuyer.

Toutefois, certains ont émis le souhait que le partenariat entre les médecins généralistes et les urgences soit développé afin de permettre une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement des personnes. Le manque de lits aux urgences rend parfois les relations entre les médecins généralistes du territoire et le service des urgences difficiles. Certains précisent également qu'ils sont prêts à gérer un maximum de choses en ambulatoire, en intervenant au domicile des patients, afin de désengorger les services de l'hôpital.

Par ailleurs, outre la question des urgences, il a été souligné que des actes pourraient être réalisés par des infirmières directement au domicile des patients, notamment des pansements mais également pour des personnes atteintes de cancer, qui pourraient être traitées par chimiothérapie à domicile.

Les activités d'urgences et de maternité présentent des fragilités organisationnelles notamment en ce qui concerne la couverture médicale.

A noter que le centre hospitalier a déjà mis en place des consultations externes pour compléter l'offre libérale dans un objectif de réponse à un besoin de proximité :

- Ouverture de consultations externes d'ophtalmologues à l'hôpital d'Altkirch : 3 ophtalmologues de l'hôpital de Mulhouse interviennent pour 0,3 ETP ;
- 80 % de l'activité du service de radiologie correspondent à des consultations externes.

Au sein de l'hôpital trois médecins sont agréés maîtres de stage, concernant trois services : pôle gériatrique, service d'accueil des urgences et médecine interne.

Médecins généralistes

Désertification médicale

Interrogés sur les facteurs influençant la santé des habitants du Sundgau, les personnes interrogées, aussi bien les habitants que les élus et les professionnels de santé, ont massivement évoqué le manque de médecins généralistes exerçant sur le territoire et leur vieillissement.

Ces personnes s'inquiètent en particulier des difficultés liées au non-remplacement de ces derniers après leur départ à la retraite : absence de volontaires à l'installation dans ces zones rurales, faible attractivité du territoire pour les jeunes médecins et leurs familles...

Cette inquiétude est accentuée par le fait que dans ce territoire, à l'instar de ce qui est observé dans d'autres territoires ruraux, la présence de médecins spécialistes étant limitée, les généralistes assurent également le suivi gynécologique des femmes et le suivi des nourrissons.

Réponses apportées, pistes de solution

Pour répondre à cette difficulté, certains maires du territoire ont sollicité l'Asame (Association de soins et d'aides Mulhouse et environs) pour apporter une réponse. L'Asame est implantée dans le Sundgau dans deux communes, à Seppois-le-Bas et à Pfetterhouse. Il s'agit de deux centres de santé polyvalents, qui regroupent une activité de médecine générale et de soins infirmiers. Ces deux centres sont installés à 4 km l'un de l'autre. L'Asame a fait le choix de ne pas prioriser une situation sur une autre, car les deux centres peuvent mutualiser leur activité : les deux médecins travaillent en complémentarité, par exemple un des médecins intervient sur les deux centres, remplacement durant les congés...

Le centre de Seppois-le-Bas compte également des infirmières, un kinésithérapeute et un ostéopathe installés en libéral. Ces différents professionnels partagent les locaux et le secrétariat (téléphone, accueil). À Pfetterhouse, l'activité infirmière n'était pas développée et l'a été au moment de l'installation des médecins de l'Asame (même équipe qu'à Seppois-le-Bas, renforcée à cette occasion). Ce centre accueille également un kinésithérapeute en libéral.

D'autres projets de regroupement, notamment sous la forme de maison de santé pluridisciplinaire, ont également été évoqués lors des rencontres, mais ils n'ont pas abouti faute de porteur de projet.

En chiffres

Manque de médecins généralistes

- Densité lissée de médecins généralistes (libéraux et salariés de l'Asame) inférieure à la moyenne régionale : 79 médecins pour 100 000 habitants dans le Sundgau vs 100 en Alsace ;
- Plus de la moitié des médecins libéraux du Sundgau (52 %) ont plus de 55 ans.

Ce type de solution d'exercice regroupé répond bien aux attentes des médecins en cours de formation. En effet, face à la difficulté de prévoir les comportements futurs des médecins en cours de formation, une étude réalisée par l'ORS Alsace à la demande de l'ARS Alsace, lancée en 2013, visait à connaître les attentes professionnelles des internes de médecine générale de la Faculté de Strasbourg, les facteurs pouvant les influencer et le devenir de ces internes durant leurs deux premières années d'exercice.

Sur les 146 internes invités à répondre à cette enquête, 98 ont participé à la première édition (67 %). Cette enquête montre :

- que les étudiants se disent avant tout attirés par une activité libérale (les deux tiers des futurs médecins envisagent ou veulent en priorité opter pour ce mode d'exercice),
- ceux qui sont intéressés par une activité libérale ou mixte, à l'issue de l'internat, souhaitent de façon très majoritaire exercer en cabinet de groupe. Travailler seul dans son propre cabinet est une perspective que la majorité des étudiants rejette. Dans une moindre mesure, les internes se disent également attirés par des activités de remplacement et le travail en maison de santé.

Toutefois, les professionnels rencontrés indiquent que malgré un exercice regroupé au sein d'un cabinet médical, ils rencontrent des difficultés à recruter des médecins sur le territoire.

D'autres leviers d'action pour favoriser l'installation de médecins généralistes ont été proposés par les professionnels de santé interviewés :

- Favoriser l'exercice temporaire pour faire découvrir le territoire, ses atouts et l'exercice en milieu rural : les personnes rencontrées soulignent que d'une manière générale le « Sundgau a une mauvaise presse » et que certains médecins exerçant à Strasbourg ont une vision faussée de l'exercice médical en milieu rural « travail de médecin qui existait il y a 30-40 ans : appel 24h/24h des patients, appel en cas d'accident de la route... ». Ainsi il est important de favoriser la venue de médecins remplaçants et de stagiaires pour rendre le territoire plus attractif. Pour ce faire deux leviers ont été proposés :
 - Mettre à disposition de ces personnes un logement afin de leur éviter des déplacements pendulaires trop longs ;
 - accompagner et inciter les médecins généralistes du Sundgau à devenir maîtres de stage : à ce jour 8 sont maîtres de stage, dont 4 à Altkirch. Les médecins maîtres de stage rencontrés ne soulignent pas de difficultés à trouver des stagiaires ;
- Décharger les médecins de certaines tâches, par exemple les prises de sang, l'éducation thérapeutique du patient... ;
- Communiquer auprès des internes et des jeunes médecins sur les zones fragiles et sur les aides qui y sont attachées ;

- Compenser les freins à l'installation et les faiblesses d'un territoire par des incitations financières et également par un accompagnement dans les démarches administratives d'installation et par une offre de formations spécifiques (comptabilité).

Zoom sur...

Les aides à l'installation de médecins dans les zones rurales

- **Le Contrat PTMG (Praticien territorial de Médecine générale)** : d'une durée maximale de 2 ans, il s'adresse aux médecins non encore installés ou installés depuis moins d'un an, leur assurant un niveau de rémunération garanti à partir d'un certain seuil d'activité.
- **Le zonage des professionnels de santé** : L'installation et l'exercice dans les zones prioritaires définies par l'ARS donnent droit à des aides financières et fiscales.
- **Le contrat d'engagement de service public (CESP)** : il permet aux étudiants en médecine de percevoir une allocation brute mensuelle de 1 200€ jusqu'à la fin de leurs études s'ils s'engagent à s'installer dans une zone prioritaire.
- **Autres mesures incitatives** : les majorations d'honoraires dans le cadre d'aides à l'exercice regroupé ou d'aides au remplacement, la mise à disposition de locaux professionnels ou de logements...

Zoom sur...

La Mutualité Sociale Agricole d'Alsace a développé un dispositif de services administratifs conçus pour les sages-Femmes, kinésithérapeutes et infirmier(e)s libéraux d'Alsace destiné à sous-traiter différents services administratifs de manière à ce que ces professionnels puissent se consacrer essentiellement à leurs missions de soins. Les prestations proposées dans ce dispositif intitulé « **LibéO Services** » sont pensées et conçues en lien avec des professionnels de santé pour répondre le plus justement à leurs besoins, afin de pouvoir les décharger des contraintes administratives.

Permanence des soins

Le territoire du Sundgau est doté depuis avril 2012 d'une permanence des soins au sein de l'hôpital Saint-Morand d'Altkirch, à côté des urgences. Cette permanence a permis d'apporter une première réponse à la problématique de la baisse de la démographie médicale dans le Sundgau. 36 médecins généralistes du territoire participent ainsi à ces gardes. La consultation médicale par un médecin généraliste de garde est assurée sept jours sur sept de 20 h à 23 h et le week-end et les jours fériés, également en journée, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Après 23 heures, cette permanence est fermée, car dans la majorité des cas les consultations débouchent sur une hospitalisation ; les urgences hospitalières prennent le relais. L'ouverture de la permanence dès le samedi matin, a permis à certains médecins de ne plus travailler durant les week-ends, ce qui peut être un élément favorisant l'installation de nouveaux médecins.

Cette permanence de soins semble bien connue des personnes rencontrées. Quelques personnes mettent en avant que les patients sont obligés de se déplacer à la permanence, car les médecins de garde ne se déplacent pas au domicile, excepté pour deux cas de figures : pour réaliser un certificat de décès et éventuellement pour faire une visite dans un EHPAD.

Visites à domicile

Une part importante de personnes rencontrées souligne l'importance des visites à domicile des médecins généralistes, compte tenu des problèmes de mobilité que peuvent rencontrer certains patients (liés à une pathologie ou à l'absence de véhicule). De plus, ces visites permettent de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Ils déplorent que certains médecins n'en fassent plus.

Des médecins rencontrés soulignent que les temps de déplacements pour faire des soins à domicile et la complexité de certaines pathologies expliquent que certains généralistes ne font plus ou peu de visites à domicile.

Dans les institutions pour personnes handicapées et âgées, il est également évoqué la difficulté de faire venir un médecin. Ces derniers font état du caractère chronophage (tâche administrative demandant un temps important notamment pour la saisie informatique des dossiers patients sur des ordinateurs obsolètes) et peu rémunérateur d'interventions dans ces structures. Auparavant ces établissements employaient directement des médecins généralistes salariés, mais ce personnel n'est plus présent dans ces structures publiques ou de prise en charge spécifique.

Spécialistes et chirurgiens-dentistes

Le manque de médecins spécialistes a été également massivement abordé par les participants au diagnostic. Les professions les plus réclamées sur le territoire dans les questionnaires ou les entretiens collectifs sont les ophtalmologistes et les dentistes, suivis ensuite par les gynécologues.

Ce manque de spécialistes a des conséquences directes sur l'accès aux soins. Parmi les répondants aux questionnaires, 25 % déclarent avoir déjà renoncé à consulter un médecin ou à recourir à des soins médicaux au cours des 12 derniers mois à cause des délais d'attente et 12 % à cause de la distance géographique entre le domicile et le lieu de soin. Ces renoncements aux soins concernent essentiellement des soins dentaires et ophtalmologiques et dans une moindre mesure gynécologiques.

Une étude menée en 2014 par l'ORS Alsace sur les délais d'obtention d'un rendez-vous auprès des ophtalmologues et gynécologues (médicaux et obstétriciens) en Alsace¹⁹, appuie ce constat. En effet, elle met en évidence qu'au sein du territoire de santé 4 (territoire auquel appartient le Pays du Sundgau, mais également la ville de Mulhouse), le délai médian pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste est de 110 jours (soit

En chiffres

Peu de spécialistes dans le Sundgau

- Pour les six spécialités suivantes : cardiologue, gynécologue, ophtalmologue, pédiatre, psychiatre et radiologue, le Sundgau enregistre une densité lissée nettement inférieure à la moyenne régionale ;
- La densité lissée de chirurgiens-dentistes est également inférieure dans le Sundgau.

¹⁹ L'ensemble des secrétariats des ophtalmologues et gynécologues libéraux «actifs» ont été contactés téléphoniquement par des enquêteurs de l'ORS, appel qui avait été annoncé par un courrier envoyé par l'ARS. Les taux de participation s'élèvent à 78 % pour les gynécologues libéraux et à 82 % pour les ophtalmologues libéraux. Les consultations externes hospitalières et la Clinique Saint-Luc de Schirmeck, ont également été enquêtées et, sur les 17 services contactés, 13 ont accepté de participer à l'enquête.

3,7 mois), situation la plus défavorable en Alsace. En outre, dans ce territoire, six des vingt ophtalmologues enquêtés indiquent même ne plus prendre de nouveaux patients pour des examens de contrôle. Cette situation est d'autant plus tendue que les délais enregistrés dans les consultations externes hospitalières sont également élevés et ne peuvent localement compenser la saturation des cabinets libéraux.

L'éloignement des soins (hôpitaux, spécialistes...) est mentionné comme un facteur défavorable à la santé des habitants du Sundgau. Cette difficulté est à rapprocher de l'insuffisance des moyens de transport en commun et des distances de déplacement, évoqués au travers de tous les modes de recueil du diagnostic et qui touche particulièrement les personnes âgées ou handicapées, les jeunes et plus généralement les personnes n'ayant pas de voiture.

Enfin, pour les professionnels de santé et habitants rencontrés, il semblerait que peu de personnes du Sundgau se fassent soigner en Suisse, qu'elles travaillent ou non dans ce pays. Ils expliquent ce constat par le coût des soins plus élevé qu'en France et par la barrière de la langue.

Soins infirmiers

Lors des entretiens la problématique de la détermination du niveau de dotation d'une commune en infirmiers libéraux a été évoquée. Ce zonage réalisé tous les cinq ans ne permet pas de répondre efficacement aux besoins réels d'un territoire, car les installations de cabinets et les déménagements sont souvent beaucoup plus rapides. Ce niveau de dotation devrait être actualisé plus régulièrement afin d'être plus réactif.

En chiffres

Une offre infirmière faible

- L'offre infirmière (libérale et salariés de l'ASAME) est inférieure à la moyenne régionale pour toutes les communautés de communes du Sundgau ;
- En 2015, 82 infirmières pour 100 000 habitants dans le Sundgau contre 117 en Alsace.

Lorsqu'une commune est identifiée « très sous dotée » en infirmiers libéraux, un contrat incitatif infirmier est applicable, permettant ainsi aux infirmiers de percevoir une aide forfaitaire annuelle et de bénéficier d'une prise en charge de leurs cotisations sociales dues au titre des allocations familiales. A l'inverse, pour les communes « sur dotées » l'accès au conventionnement ne pourra intervenir que si un infirmier libéral conventionné cesse définitivement son activité dans la zone.

Deux communes sont sous-dotées dans le Sundgau : Froeningen et Hochstatt (communauté de commune du Secteur d'Illfurth) et aucune est classée sur-dotée, selon l'Arrêté de l'ARS Alsace du 14 juin 2012 fixant le zonage infirmier.

Permanences de la Caf et de la CPAM centralisées à Altkirch

Des permanences de la Caf et de la CPAM sont présentes à Altkirch, au sein du quartier Plessier. Cependant, les personnes rencontrées indiquent que les horaires d'ouverture sont insuffisants et pas toujours respectés. Par ailleurs, elles précisent que le quartier Plessier

est mal desservi par les transports en commun rendant difficile l'accès pour les personnes qui ne sont pas motorisées (environ 20 minutes à pied depuis la gare d'Altkirch).

Les services proposés par ces structures via Internet, par exemple pour faire une demande d'aide sociale, faire des simulations de droits aux prestations ne sont pas accessibles pour une partie de la population qui ne dispose pas d'internet, ou n'est pas à l'aise avec l'outil informatique, notamment les personnes âgées, les personnes fragiles économiquement.

De plus, pour certains acteurs de terrain rencontrés, les assistantes sociales exerçant sur le territoire ne sont pas assez nombreuses pour répondre aux besoins. Pour pallier cela, des bénévoles d'associations caritatives rencontrés aident leurs bénéficiaires à constituer leur dossier administratif notamment pour obtenir des aides de la Caf.

Environnement matériel, cadre de vie

Des problèmes de mobilité

Au travers des modes de recueil utilisés, un certain nombre de personnes interrogées citent les difficultés de déplacement et les problèmes de mobilité comme un frein à l'amélioration de la santé des habitants du Sundgau : sans voiture, les déplacements sur le territoire restent difficiles, tant pour l'accès aux soins que pour la vie quotidienne.

En chiffres

Problèmes de mobilité

Parmi les adultes ayant répondu à l'enquête :

- Plus de 8 personnes sur 10 (83 %) utilisent la voiture pour se déplacer quotidiennement et 13 % la marche,
- Près de 8 sur 10 (79 %) se déclarent peu ou pas satisfaits des transports en commun.

Les modes de déplacements collectifs sont rares, notamment en dehors des plages horaires du début de matinée et de fin de journée, ce qui rend difficile pour les personnes sans voiture l'accès aux soins, aux loisirs, aux services ou à un travail à l'intérieur ou en-dehors du territoire.

Les contraintes de déplacement touchent plus particulièrement les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les jeunes et les personnes en situation de précarité. Elles engendrent des conséquences graves, tel que le renoncement à certains soins, la difficulté à trouver du travail, la difficulté à se rendre sur un lieu de stage ou de formation pour des personnes en situation d'insertion, elles constituent également un frein à l'accès à des ressources de tout genre (services, activités de loisirs et sportives...) et au maintien et au développement du lien social.

Un groupe de travail, le Groupement des acteurs de la solidarité du Sundgau (Gass), travaille actuellement sur la problématique de la mobilité dans le Sundgau et recense notamment l'ensemble des dispositifs présents sur le territoire.

Les distances, une contrainte forte pour les publics en situation de précarité...

Les habitants modestes ou en situation de précarité rencontrent de réelles difficultés pour se déplacer. Le manque de moyens financiers les empêche d'acheter un véhicule ou de

passer le permis de conduire, entraînant par conséquent des difficultés pour trouver un emploi, pour suivre une formation, pour développer un tissu social. Les jeunes suivis par la Mission locale d'Altkirch sont confrontés à ces difficultés. Ils ne bénéficient d'aucune aide financière pour passer leur permis. En outre, les aides aux transports, auparavant financées par le Conseil général du Haut-Rhin, ont été arrêtées. Ainsi, certains jeunes sont amenés à frauder dans le train les amenant à Mulhouse pour suivre une formation, faute de ressource financière suffisante.

Des participants ont également évoqué le fait que des personnes en situation de précarité qui ont des besoins en matière d'aide alimentaire ne peuvent pas se rendre sur les communes de distribution, car elles n'ont pas de moyen de locomotion et que les horaires des transports en commun ne coïncident pas.

... et également pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées

L'éloignement des centres de soins et des spécialistes pose de réels problèmes d'accès aux soins pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Les visites à domicile sont donc pour ces personnes très importantes pour bénéficier d'une bonne prise en charge, visites qui sont, comme évoqué précédemment en ce qui concerne les médecins généralistes, de moins en moins fréquentes.

Par ailleurs, il a été soulevé lors de quelques réunions un durcissement des conditions pour la prise en charge par l'assurance maladie des frais de transport en cas de maladie.

Ces contraintes de déplacement engendrent également de l'isolement et de la solitude, problème traité spécifiquement dans la partie Personne âgée, p. 123.

Les réponses apportées aux problèmes de mobilité

Divers dispositifs ont été développés pour permettre aux personnes qui n'ont pas de voiture ou qui ne sont pas en mesure de conduire de se déplacer. Certains de ces dispositifs existent grâce à une implication bénévole importante.

De manière non exhaustive, outre les bus du Conseil départemental et la SNCF, les dispositifs qui ont été mis en avant lors des entretiens sont les suivants :

- **Le Taxi des aînés sur la Communauté de Communes du Jura Alsacien (CCJA) :** c'est un service de transport à la demande destiné aux personnes de 70 ans ou plus résidant dans la CCJA afin de leur permettre de bénéficier de plus d'autonomie dans leurs déplacements quotidiens (coiffeur, courses, loisirs, médecin...). La CCJA et le Conseil départemental du Haut-Rhin prennent en charge 75 % du coût d'un trajet. L'utilisateur règle directement au chauffeur les 25 % restants ;
- **Le Taxi des aînés de la Communauté de communes d'Altkirch :** c'est un service de transport à la demande destinée aux personnes de 65 ans ou plus et aux personnes à mobilité réduite disposant d'une carte d'invalidité de 80 à 100 % avec station debout pénible, résidant la communauté de communes d'Altkirch. Ce service leur permet de réaliser des trajets au sein de cette CC. L'utilisateur paie 25% de la course au taxi. Le reste est pris en charge par la Communauté de Communes d'Altkirch ;

- La **Communauté de Communes d'Altkirch** met à disposition un service de bus pour aller au marché d'Altkirch. Ce bus sillonne les communes de Berentzwiller, Jettingen, Franken, Hundsbach, Willer, Hausgauen, Schwoben, Tagsdorf, Heiwiller, Emlingen, Obermorschwiller et Wittersdorf ;
- **L'association Culture et Solidarité**, œuvrant actuellement à Wittersdorf, Emlingen et Obermorschwiller (et prochainement également à Schwoben et Heiwiller), a développé sur son territoire le transport solidaire, qui repose sur le bénévolat des adhérents de l'association. Les chauffeurs et les usagers doivent en effet être membres de Culture et Solidarité, moyennant une cotisation annuelle de 5 €. Chaque jour du mois, un chauffeur bénévole différent est identifié pour répondre aux besoins de déplacements ponctuels (rendez-vous médical, courses, entretien d'embauche...) d'une ou de plusieurs personnes, en mutualisant les déplacements lorsque cela est possible ;
- La **plateforme de covoiturage** : www.covoiturage67-68.fr, qui permet de partager son véhicule personnel avec d'autres usagers pour effectuer tout ou partie d'un trajet en commun.

Outre ces dispositifs existants, des pistes de réflexion ont été proposées :

- Développer les modes doux de déplacements : les pistes cyclables et les sentiers pédestres ;
- Ouvrir les transports scolaires à toute la population ;
- Développer un système de location de voiture pour les personnes à faibles revenus ;
- Développer un service public de mise à disposition temporaire de véhicules pour les personnes en situation d'insertion pour faciliter leur recherche de stage, de formation, d'emploi...
- Inciter les habitants du Sundgau à céder leur voiture si elle est encore en bon état, pour la mettre à disposition d'autres personnes.

Concernant plus particulièrement la question du coût élevé du permis de conduire, l'auto-école sociale a été évoquée. L'association **Mobilité pour l'emploi** implantée à Mulhouse vise à favoriser la mobilité des demandeurs d'emploi pour faciliter leur accès ou leur retour à l'emploi. Elle compte 2 dispositifs principaux :

- Une auto-école « sociale » qui permet à des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle de passer le permis de conduire à moindre coût ;
- Un service de location de cyclomoteurs et de voitures à coûts réduits. Les véhicules sont destinés aux personnes en insertion qui, dans le cadre d'une formation ou d'un emploi, rencontrent des problématiques de mobilité.

Enfin, plusieurs personnes rencontrées souhaitent que le bibliobus soit maintenu dans les communes. Elles craignent que ce service, mis en place par le conseil départemental du Haut-Rhin, disparaisse avec l'ouverture de la nouvelle médiathèque à Altkirch.

Environnement physique

La pollution agricole

Certaines personnes rencontrées ont exprimé des craintes quant à l'impact éventuel sur la santé des engrais et pesticides utilisés par les agriculteurs proche des habitations et des routes. Et d'une manière plus large, les personnes rappellent qu'il est important d'informer et de sensibiliser les particuliers aux effets néfastes des pesticides afin qu'ils ne les utilisent pas pour l'entretien de leur jardin.

Des réponses ont été apportées par certaines communes du territoire, en s'engageant notamment dans la démarche du macaron Libellule. Cette distinction récompense les communes qui se sont engagées dans une démarche de réduction voire d'élimination des pesticides.

La cimenterie d'Altkirch

Des craintes ont également été évoquées concernant la cimenterie d'Altkirch. Quelques participants notent une augmentation de la pollution de l'air autour d'Altkirch ayant pour conséquence, selon eux, une augmentation de l'asthme dans ce secteur.

La maladie de Lyme

Inscrite dans le Projet régional de santé d'Alsace 2012-2016, la prévention des maladies transmises par les tiques fait partie des priorités de santé en Alsace. Les données disponibles montrent que l'Alsace est la région de France où le risque de contracter la maladie de Lyme serait le plus important.

La maladie de Lyme a été évoquée lors de deux entretiens. Les personnes souhaiteraient qu'une démarche de prévention soit mise en place, et que les médecins du travail et les généralistes du territoire participent à cette campagne de prévention afin de sensibiliser le grand public.

Aptitudes, comportements et modes de vie

Dans cette partie « Eléments transversaux » seuls les comportements individuels concernant l'ensemble de la population sont présentés. Ceux portant plus spécifiquement sur une catégorie de population seront abordés dans l'analyse populationnelle.

Alimentation

La mauvaise alimentation est citée comme un facteur défavorable à la santé par quelques professionnels et habitants rencontrés.

Les professionnels de terrain soulignent que parmi les publics défavorisés bénéficiant de l'épicerie solidaire, certains se tournent préférentiellement vers les produits industriels prêts à consommer et non vers les fruits et légumes. Des ateliers cuisine sont proposés à ces personnes, notamment par l'association Caritas afin de « développer le goût de faire », mais il est parfois difficile de mobiliser des participants.

Il a également été évoqué l'importance de valoriser et de faciliter l'accès à des produits locaux de qualité pour l'ensemble des habitants du Sundgau. Des initiatives locales ont été mises en avant lors des rencontres, par exemple la Maison de la nature du Sundgau à Altenach propose deux fois par an des ateliers cuisine ayant pour objectif de cuisiner des légumes de saison, l'association Culture et Solidarité de Wittersdorf élabore un guide « Consommer local » recensant les producteurs et les services proposés.

Quelques professionnels ont aussi souligné la problématique du diabète. Ce point n'est pas une spécificité du territoire du Sundgau, l'Alsace étant une des régions de France la plus touchée par le diabète. Les personnes interviewées soulignent l'importance du réseau de santé sud Alsace (RSSA), ayant son siège à Mulhouse, et disposant également d'une antenne à Altkirch.

Ce réseau propose à des personnes souffrant de diabète, d'obésité ou d'un risque cardiovasculaire élevé, un accueil personnalisé pour mieux vivre leur maladie, améliorer la qualité de leur suivi et réduire leur risque de développer des complications.

Le réseau de prévention et de prise en charge de l'obésité pédiatrique (RéPPPOP), dont le siège est à Mulhouse, dispose aussi d'une antenne à Altkirch. Il prend en charge les enfants et adolescents de 0 à 18 ans ainsi que leur famille, dont la problématique concerne l'obésité et/ou le diabète.

En chiffres

Le diabète

Une surmortalité par diabète dans le Sundgau et en Alsace par rapport à la France métropolitaine : 72 décès pour 100 000 habitants sur la période 2007-2013 dans le Sundgau, 70 en Alsace et 48 en France métropolitaine).

Couverture géographique de la zone de proximité d'Altkirch en actions de prévention et promotion de la santé

Actions territoriales

Plusieurs associations interviennent sur le secteur géographique du Sundgau.

Promoteurs de ces actions

Ces actions sont développées par six associations qui interviennent régulièrement et depuis plusieurs années, sur la zone de proximité (ZP) d'Altkirch :

- L'association OPPELIA – AFPRA, qui développe principalement des actions pour agir en matière de **prévention des conduites addictives des jeunes**.
- Le Mouvement Français pour le Planning Familial qui agit dans le domaine de **l'éducation à la vie affective et sexuelle**.
- L'association SEPIA (Suicide Ecoute Prévention Intervention auprès des Adolescents), qui œuvre dans le domaine de la santé mentale en favorisant le **dépistage et la prise en charge des adolescents en situation de souffrance psychique**.
- EVE, association pour la prévention du **cancer du col de l'utérus**.
- ADECA, Association pour le dépistage du **cancer colorectal en Alsace**.
- ADEMAS, association pour le **dépistage du cancer du sein**.

Axes de travail

Les principaux axes de travail de ces actions de prévention/promotion de la santé sont :

- Les conduites addictives (prévention et accompagnement des personnes souffrant d'addictions) ;
- La vie affective et sexuelle chez les jeunes ;
- La souffrance psychique des jeunes ;
- La prévention et l'organisation des dépistages concernant les cancers féminins et le cancer colorectal.

Actions d'envergure régionale

En dehors des acteurs qui sont effectivement intervenus pour mener des actions de prévention/promotion de la santé sur la ZP d'Altkirch en 2015, il existe également des actions d'envergure régionale qui sont susceptibles d'être déclinées sur ce territoire.

Il s'agit d'acteurs et/ou d'actions **que les acteurs de proximité du Sundgau peuvent mobiliser** pour leur demander d'intervenir auprès de leurs publics (Cf. annexe p. 136).

Organisation du système de santé et offre de services

Des manques en matière d'offre de soins spécialisés

Les professionnels rencontrés ont pointé des manques en matière d'offre de soins spécialisés pour la petite enfance et l'enfance.

Le territoire n'est pas couvert par un centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)²⁰, qui prend en charge les enfants de la naissance à 6 ans. Un centre est implanté à Héisingue (secteur de Saint-Louis) depuis cinq ans, suite à une forte demande, mais les délais d'attente sont longs (un délai de 6 mois d'attente a été évoqué par les professionnels rencontrés). Dans le territoire du Sundgau, lorsqu'une alerte est émise par l'école maternelle, le premier diagnostic est réalisé au CAMSP de Mulhouse ou à Héisingue.

Le territoire ne dispose pas non plus de centre médico psycho pédagogique (CMPP). Un centre, implanté à Mulhouse, accueille des enfants et adolescents de 5 à 18 ans en difficulté sur le plan affectif, relationnel, présentant des troubles du comportement et des difficultés scolaires, quel que soit leur lieu de domicile.

Les conseillers de la Mission locale d'Altkirch indiquent qu'ils accueillent parfois des jeunes présentant un handicap qui n'a pas été détecté avant. Les conseillers leur apportent une aide pour constituer leur dossier pour demander la reconnaissance de travailleur handicapé. Pour ces jeunes, les conseillers avaient auparavant la possibilité de leur faire bénéficier d'un dispositif du Centre de réadaptation de Mulhouse (CRM) pour leur permettre de faire un travail d'acceptation de leur handicap à l'aide d'un accompagnement durant deux mois. Les professionnels déplorent l'arrêt de ce dispositif faute de subvention.

D'autres établissements médico-sociaux pour enfants handicapés sont également, pour les professionnels rencontrés, manquants dans le Sundgau. Deux instituts thérapeutiques éducatif et pédagogique (Itep) sont implantés dans le département du Haut-Rhin (Wintzenheim et Illzach) et 12 services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)²¹, mais aucun dans le Sundgau. Or des besoins sur le territoire sont identifiés par certains acteurs de terrain. Ils souhaiteraient qu'un Itep et un Sessad soient également présents dans le Sundgau afin de répondre aux besoins et de permettre une meilleure prise en charge des enfants et de faciliter l'accompagnement des familles.

²⁰ Le CAMSP a pour mission de dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. Ils accueillent des enfants de 0 à 6 ans.

²¹ Un Sessad est implanté à Guebwiller, un à Thann, trois à Colmar et sept dans le territoire Mulhouse Alsace agglomération (M2A).

Ce manque de structures de prise en charge des enfants en situation de handicap sur le territoire, associé à la problématique des distances, rend la prise en charge et l'accompagnement de ces enfants et de leur famille complexes et plus encore en cas de contexte familial défavorisé.

Il a également été évoqué des difficultés d'accès aux orthophonistes, peu nombreux sur le territoire (deux à Dannemarie et un à Waldighoffen).

Enfin, le territoire du Sundgau ne compte qu'un pédiatre en libéral et de surcroît âgé de plus de 55 ans. Toutefois, les personnes rencontrées n'ont pas mentionné le manque de pédiatres. Les médecins rencontrés précisent qu'ils prennent en charge le suivi des nouveau-nés et des jeunes enfants. Une personne a évoqué l'absence d'urgences pédiatriques à l'hôpital d'Altkirch et le fait qu'il est difficile pour certaines personnes de se rendre à l'hôpital de Mulhouse qui dispose quant à lui de ce service.

En outre, le territoire dispose d'un centre médico-social (quartier Plessier à Altkirch), proposant un service de protection maternelle, infantile (PMI) et de promotion de la santé. Ce service propose des consultations de suivi des nourrissons et des jeunes enfants (moins de six ans) et également des visites à domicile pour soutenir les familles à la sortie de la maternité ou en toutes autres circonstances jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Environnement social

Offre de garde et de loisirs pour les enfants

Quelques personnes ont fait part du manque de places en crèche dans le territoire et notamment de structures pouvant accueillir de jeunes enfants seulement quelques heures par semaine. Ce dernier point est particulièrement important pour les jeunes adultes avec enfant qui sont à la recherche d'un emploi.

Les structures et activités éducatives à destination des enfants sont, pour quelques personnes rencontrées, trop concentrées sur les plus grosses communes du territoire. Les communes les plus rurales sont moins bien équipées, ce qui peut poser problème aux familles en fragilité financière qui limitent leurs déplacements, n'étant pas ou peu motorisées. Par ailleurs, elles sont payantes et ne sont donc pas accessibles à des habitants en difficulté économique.

En chiffres

Établissements d'accueil de jeunes enfants :

Le Pays du Sundgau compte :

- Cinq multi-accueils (Dannemarie, Altkirch, Hirsingue, Seppois-le-Bas et Muespach-le-Haut) ;
(Le multi-accueil associe différentes formules au sein d'une même structure soit un accueil collectif régulier et occasionnel (à l'heure, à la journée, à la semaine).
- Une micro-crèche à Altkirch et à Ferrette.

Environnement matériel, cadre de vie

Les logements

Les personnes rencontrées relèvent l'insuffisance de logements locatifs de petites surfaces adaptées aux jeunes qui souhaitent s'installer. Elles font également état de logements anciens vétustes, mal isolés, engendrant des charges élevées qui peuvent être également un frein à l'installation pour des jeunes ayant de faibles revenus.

En chiffres Habitat

- Un parc de logement HLM peu développé dans le Sundgau : 3 % vs 12 % en Alsace.
- Seule la CC d'Altkirch se rapproche de la valeur alsacienne (10 %).

Les logements sociaux sont également insuffisants sur certaines communes du territoire (Cf. encadré ci-dessus) engendrant le départ de certains jeunes vers Mulhouse.

Ces éléments ont également été soulevés dans le SCoT du Sundgau qui préconise de renforcer la mixité sociale pour « *permettre une réponse aux besoins de la population locale et d'éviter le départ des jeunes et des familles monoparentales vers les agglomérations voisines* ».

Pour les acteurs de terrain et les jeunes adultes rencontrés, un logement décent et adapté est la première étape indispensable avant de pouvoir s'engager dans d'autres démarches, telles que l'insertion professionnelle, la formation, les soins...

Enfin, les professionnels repèrent quelques jeunes en très grande fragilité, à cause de contextes variés : rupture familiale, isolement social, précarité économique. Il n'existe pas de solution d'hébergement d'urgence sur le territoire. L'association pour le logement des sans-abri (ALSA) propose quelques logements présents sur quatre communes du Sundgau (Ferrette, Altkirch, Dannemarie, Hirtzbach) pour répondre à des situations non urgentes (9 logements pour 10 personnes, un T2 peut accueillir un couple).

Environnement social

L'environnement social, essentiel en matière de santé, renvoie à des notions de cohésion sociale, de sentiment d'appartenance, de perception du soutien social ou encore d'accès aux ressources sociales générales (services, associations, activités...).

Dans le Sundgau, cette question trouve un écho positif si on l'examine du point de vue de la cohésion sociale et de l'attachement au territoire : 8 collégiens sur 10 ayant répondu au questionnaire sont « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de vivre sur le territoire. Globalement les jeunes expriment un bon niveau de qualité de vie, puisque la moyenne

obtenue est de 7,2 sur l'échelle de Cantril²². Les collégiens sont 87 % à déclarer une « bonne qualité de vie » (note supérieure ou égale à 6/10). Ces indicateurs sont comparables à ce qui a été observé lors de la dernière enquête HBSC réalisée auprès des collégiens d'Alsace au cours des mois de mars à juin 2014 sur l'ensemble de la région.

À l'inverse, la question du soutien social (réel ou perçu) et de l'accès aux ressources sociales générales fait écho dans le Sundgau à la fois aux difficultés de mobilité et à l'éloignement de certains services proposés aux jeunes : psychologues, CMPP, planning familial, formations et également à une offre sportive et culturelle à destination des jeunes jugée insuffisante par une partie des personnes rencontrées.

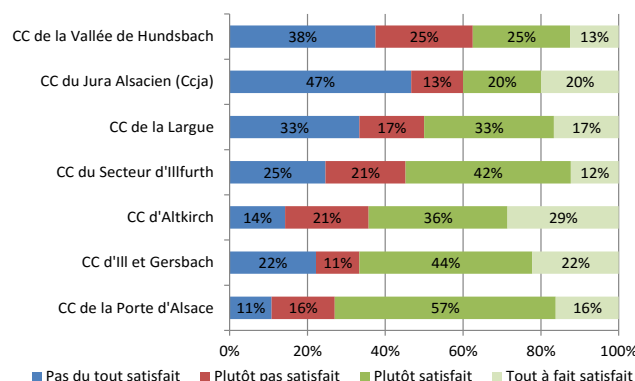
Manque de certains équipements sportifs et culturels

Dans le cadre des questionnaires, à la question ouverte « Selon toi, que faudrait-il faire pour améliorer la santé et/ou la qualité de vie des habitants du Sundgau », parmi les jeunes ayant proposé une réponse (76 % des répondants au questionnaire), environ 40 % des jeunes, âgé majoritairement de 12 à 14 ans, cite prioritairement le développement de possibilités d'activités sportives et de loisir sur le territoire.

La question des transports occupe la deuxième place dans leurs préoccupations de santé. Près d'un collégien sur quatre demandent des transports plus fréquents pour se rendre notamment aux activités existantes dans le Sundgau (piscine, cinéma, commerces...), sortir ou se déplacer seul. Ces jeunes souhaiteraient bénéficier d'autres moyens de transport que les seuls transports scolaires.

A la question « Es-tu satisfait des moyens de transports en commun mis à ta disposition pour aller à tes activités de loisirs ? », 34 % déclarent ne pas prendre les transports en commun. Pour les autres répondants, ils sont 41 % à n'être pas ou peu satisfait. Des disparités entre communauté de communes sont observables : cette proportion varie de 27 % pour les collégiens de la CC de la Porte d'Alsace à 63 % pour ceux de la CC de la Vallée de Hundsbach (Cf. graphique ci-contre).

Figure 43 : Répartition des collégiens du Sundgau selon leur réponse à la question : « Es-tu satisfait des moyens de transports en commun mis à ta disposition pour aller à tes activités de loisirs ? »



²² Les élèves étaient invités à exprimer leur opinion sur la perception globale de leur vie à l'aide de l'échelle de Cantril, échelle graduée de 0 à 10, la valeur 10 représentant « la meilleure vie possible pour toi » et la valeur 0 « la pire vie possible pour toi ». Il leur était demandé de répondre à la question « Globalement, où dirais-tu que tu trouves sur l'échelle en ce moment ? » en cochant la case correspondant le mieux à leur situation actuelle. Cet item peut être interprété comme un indicateur du « bien-être » des élèves. Des scores supérieurs ou égaux à 6 sont considérés comme correspondant à des situations de « bonne qualité de vie ».

D'autres jeunes adultes rencontrés souhaitent davantage de lieux pour sortir et de salles de spectacle.

Les jeunes âgés de 15 ans à 28 ans résidant ou étudiant en Alsace peuvent demander la Carte VitaCulture permettant d'avoir des réductions pour des spectacles, festivals et séances de cinéma dans plus de 50 lieux en Alsace hors Eurométropole de Strasbourg et villes de Colmar et Mulhouse. Parmi les jeunes suivis par la mission locale d'Altkirch, rencontrés dans le cadre de l'étude, aucun n'avait connaissance de cette carte.

L'accompagnement des familles

Des professionnels relèvent des difficultés éducatives rencontrées par certaines familles. Le territoire manque de structures d'accompagnement et d'aide à la parentalité, notamment par rapport à des parents d'adolescents dépassés par l'usage excessif de cannabis ou par des pratiques excessives d'usage des écrans de la part de leur enfant. Ces parents manquent de soutien pour retravailler leurs pratiques éducatives au quotidien et aux limites à donner à leur enfant. Le Conseil départemental est néanmoins présent sur le terrain à travers son pôle de solidarité permettant l'intervention d'un éducateur et d'une puéricultrice.

Aptitudes, comportements et modes de vie

Les consommations problématiques de substances psychoactives

La consommation de substances psychoactives (alcool, cannabis) par les jeunes a été relevée à quelques reprises. Cette problématique n'est pas propre au Sundgau, elle est récurrente lorsque l'on aborde cette tranche d'âge. L'enquête HBSC (Health Behaviour in School-Aged Children) menée en Alsace en 2012 auprès des élèves de 11, 13 et 15 ans met en avant notamment que plus d'un adolescent de 15 ans sur deux (53 %) déclare une consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours, 26 % disent consommer « actuellement » du tabac et 13 % déclarent une consommation de cannabis au cours des 30 derniers jours.

Toutefois, l'éloignement des ressources dédiées sur le territoire rend plus difficile les possibilités de prise en charge et de suivi pour ceux qui en ont besoin. Comme évoqué précédemment, l'accompagnement des familles confrontées à cette difficulté s'avère également pour les professionnels rencontrés insuffisants.

Un centre de soins porté par l'association Le Cap est implanté à Altkirch. Il accueille toute personne confrontée à des problèmes médicaux, psychologiques et/ou sociaux liés à une ou plusieurs dépendances. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire comprenant un médecin, un médecin psychiatre (consultation une demi-journée par mois), de deux pharmaciens, de deux psychologues, une infirmière, une assistante sociale et une secrétaire accueillante.

Ce centre est situé en périphérie du centre-ville (Quartier Plessier), certains patients rencontrent des difficultés pour se rendre sur ce lieu de prise en charge. Un bus est disponible, mais il ne présente pas une densité horaire suffisante.

Des actions de prévention sont réalisées en collège et lycée auprès des adolescents par différentes structures (Afpra, la BPDJ, le service prévention de l'association le Cap, les infirmières scolaires).

Le recours à la contraception

Des acteurs de terrain évoquent un accès limités aux méthodes de contraception par les jeunes (pilule, pilule du lendemain), notamment pour ceux habitant dans le sud du territoire, car les ressources dédiées sont plus difficilement accessibles. Un centre de planification familiale est présent au centre hospitalier Saint Morand d'Altkirch. Il s'adresse aux mineurs et aux patientes ne bénéficiant pas de couverture sociale. La sage-femme de garde peut délivrer gratuitement aux mineurs la pilule du lendemain. L'association du planning familial est également présente à Mulhouse pour accueillir anonymement et gratuitement, des mineurs et majeurs pour toutes les questions concernant la sexualité, la contraception, la naissance, l'avortement. Cette association intervient également dans les établissements scolaires qui en font la demande.

Organisation du système de santé et offre de services

Un manque de structures pour les personnes en situation de souffrance psychique

En matière de soins psychiques, les ressources sur le territoire sont faibles.

Il n'y a qu'un seul psychiatre libéral, âgé de plus de 55 ans, implanté à Altkirch et neuf psychologues.

En revanche, le territoire dispose du Centre médical Le Roggenberg, qui fait partie du 10^e secteur de psychiatrie générale du Haut Rhin. Ce dernier accueille des adultes atteints de diverses pathologies psychiatriques en hospitalisation libre ou en soins sans consentement, domiciliés dans les cantons d'Altkirch, Hirsingue, Dannemarie et Ferrette. Ce centre gère un CMP à Altkirch, qui réalise également des consultations une après-midi par mois sur la commune de Ferrette, un hôpital de jour de 16 places et un centre d'aide thérapeutique à temps partiel qui a pour rôle de soutenir et d'aider la personne en souffrance afin de maintenir ou favoriser une meilleure autonomie au travers d'activités et d'entretiens assurés par une équipe pluridisciplinaire.

Ce centre dispose également d'une unité mobile d'évaluation et de soins psychiatriques (UMES). Cette unité est à destination de toute personne résidant dans le Sundgau en souffrance psychique dans l'incapacité de formuler une demande de soins. Elle intervient au domicile du patient, en dehors de situation de crise, pour évaluer la situation et envisager des soins. L'unité est constituée d'une équipe de professionnels joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15. Elle peut être sollicitée par un professionnel en contact avec la personne en souffrance psychique, par l'entourage de la personne ou par la préfecture, l'ARS et autre service public.

Trois psychiatres salariés à temps plein exercent au sein de ce centre.

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) porté par l'ARS Alsace couvre l'ensemble du Pays du Sundgau. Il s'agit d'un outil de concertation et de coordination qui rassemble, sur un territoire de proximité, tous les acteurs concernés par les problématiques de santé mentale (justice, social, médico-social, santé, psychiatrie, élus, patient, droit des usagers, éducation force de l'ordre). Le CLSM constitue des groupes de travail qui durent un ou deux ans et qui travaillent sur des problématiques qui ont été arrêtées en assemblée générale. Le CLSM du Pays du Sundgau travaille actuellement sur la question du retour à domicile des patients : comment les suivre, les aider à s'intégrer, à trouver un emploi et un logement.

Le CLSM a travaillé en 2015 à l'élaboration de fiches techniques : Conduite à tenir en cas de présence d'une personne majeure présentant des troubles mentaux, Les 16 règles de « bonne conduite » face à une personne agitée... Le CLSM a également recensé les

organismes existants sur le territoire du Sundgau en lien avec la santé mentale. Cet annuaire est disponible en ligne sur le site du Pays du Sundgau.

Dans ces territoires ruraux, les personnes précisent qu'il est parfois difficile pour les gens de faire état de leur souffrance psychique. Il existe une réticence de la part de la population à aller consulter au centre médical Le Roggenberg, par peur d'être étiqueté « malade mental ».

La problématique de la souffrance au travail a également été évoquée lors de plusieurs entretiens. Le manque de reconnaissance de la part de certains employeurs, aussi bien pour les salariés travaillant en Suisse qu'en France, engendre de l'anxiété et de la souffrance.

Ainsi, l'environnement social et l'éloignement des soins rendent difficile pour les acteurs rencontrés la prise en charge des personnes en souffrance psychique.

Les acteurs rencontrés proposent de développer sur le territoire un Groupe d'entraide mutuelle (GEM)²³, c'est-à-dire de créer un lieu de loisirs et de rencontres, par et pour les usagers et ex-usagers en psychiatrie, afin de lutter contre la solitude. Deux GEM sont présents à Mulhouse, le GEM La Navette et le GEM Les ailes de l'espoir. Un autre GEM est implanté à Belfort. Les professionnels et bénévoles du Sundgau pourraient s'appuyer sur ces structures pour développer un GEM ou proposer une permanence décentralisée sur le territoire.

Environnement matériel, cadre de vie

Les logements

Des acteurs de terrain rencontrés notent l'absence de logements d'urgence adaptés aux personnes en situation de fragilité notamment liées aux addictions. Les personnes suivies par l'association le Cap vivent souvent seules dans des logements au sein de villages dans lesquels ils n'arrivent pas à créer du lien avec les habitants. Le sentiment d'exclusion éprouvé par certains et la solitude sont un frein au soin. Les foyers d'hébergements ne constituent pas une solution adaptée pour des personnes souffrant d'addiction, car l'omniprésence de conduites de consommation accentue les rechutes. En revanche les logements proposés par l'association d'aide aux sans-abris (Alsa)²⁴ qui sont dispersés sur

²³ Le GEM (Groupe d'entraide mutuelle) est un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert sur la ville pour des personnes adultes en situation de handicap ou souffrance psychique. À partir de là, elles vont pouvoir tisser des liens, prendre confiance en elles, créer de l'entraide, bénéficier d'un soutien moral et acquérir une autonomie sociale... tout simplement, se faire des amis. Les moyens d'action du GEM reposent sur une dynamique composée d'usagers et de bénévoles, tous membres du GEM sans distinction. Les professionnels utilisent des supports ludiques, socioculturels, sportifs à travers des ateliers, des animations et des sorties.

²⁴ Association d'Aide aux Sans Abris : L'association haut-rhinoise a pour vocation de répondre aux besoins et aux attentes des personnes en situation de précarité. Les personnes accueillies bénéficient des minima sociaux, et connaissent de grandes difficultés quant à leur logement. L'objectif est de les aider à retrouver toute l'autonomie dont elles sont capables.

plusieurs communes du territoire constituent une solution satisfaisante dans le cas de situations non urgentes.

Environnement social

Les professionnels et bénévoles d'associations caritatives repèrent des publics fragilisés qui cumulent plusieurs difficultés : précarité financière, isolement social, difficulté de mobilité, auxquelles s'ajoutent dans certaines situations des problématiques de souffrance psychique et de consommation de produits psychoactifs.

Des ressources d'insertion

Le territoire est doté de trois structures d'insertion qui permettent à des personnes fragiles vivant dans le Sundgau de s'insérer dans le monde du travail et de rompre leur isolement :

- La Passerelle à Hirsingue employant 20 salariés, dont 17 en insertion ;
- Re-Sources à Hirtzbach ;
- Entreprise de services à Wittersdorf.

Les professionnels de ces structures précisent que dans le cadre de chantier d'insertion, il est important de créer du lien social et de le conserver une fois que les personnes l'ont quitté. Ils souhaiteraient que des activités leur soient proposées leur permettant de continuer à tisser un lien social, par exemple proposer sur deux demi-journées dans la semaine, un café solidaire.

Par ailleurs, un dispositif, le plan local pour l'insertion et l'emploi du pays de la région mulhousienne (PLIE) a été cité. Ce dispositif, mis en œuvre en 1993, œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et/ou sans qualification professionnelle. Il s'adresse exclusivement aux habitants de l'une des 41 communes adhérentes au P.L.I.E, la majorité étant des communes du territoire M2A (Mulhouse Alsace agglomération). Les professionnels de l'insertion rencontrés souhaiteraient que ce dispositif soit élargi au territoire du Sundgau.

Le territoire dispose également d'associations caritatives, telles que Caritas, les Restaurants du cœur implantés dans différentes communes du Sundgau. Toutefois, certaines personnes non motorisées rencontrent des difficultés pour se rendre aux lieux de distribution de l'aide alimentaires réparties sur le territoire.

Par ailleurs, les aliments distribués ne correspondent pas toujours aux modes de vie des personnes, par exemple de jeunes en situation de précarité n'ayant pas l'équipement nécessaire pour préparer les aliments distribués).

Aptitudes, comportements et modes de vie

Les consommations problématiques de substances psychoactives

Cette thématique souvent abordée lors des diagnostics locaux de santé a été soulevée essentiellement par des professionnels interviewés. Elle touche principalement des personnes en situation de précarité et socialement isolées.

Cette problématique n'est pas apparue spontanément concernant les adultes, et lorsque ce fut le cas, les personnes précisaient que selon elles ce problème n'est pas plus prégnant que dans d'autres territoires. Concernant plus particulièrement l'alcool, certaines ont fait le lien entre ce problème de santé et une spécificité des territoires ruraux, où la consommation d'alcool, parfois excessive, semble tolérée lors d'occasions festives familiales, les bals, les rencontres sportives...

Il existe peu de structures pour les personnes en situation d'addiction, le réseau est insuffisant dans le Sundgau. Un seul groupe d'entraide est présent : Alcool Abstinence Sundgau, qui se réunit une fois par mois à l'hôpital Saint Morand à Altkirch et qui répond aux appels téléphoniques, et se déplace également dans le Sundgau à la rencontre des personnes demandeuses.

Des propositions de dispositifs ont été formulées par les professionnels rencontrés :

- Créer un bar sans alcool pour les personnes isolées, pour permettre le développement du tissu social ;
- Créer des lieux d'entraide, développer les réseaux d'aide permettant une prise en charge le week-end et les soirs ;
- Créer des lieux d'écoute et d'informations permettant l'accueil sans rendez-vous de personnes en situation d'addiction, dans quelques communes du territoire, par exemple au sein des mairies.

Organisation du système de santé et offre de soins et de services

Les ressources disponibles sur le territoire

Les médecins généralistes sont des acteurs de première ligne pour le suivi médical des personnes âgées. Compte tenu des contraintes de déplacement que rencontrent certains seniors, il est nécessaire et important pour les personnes rencontrées que les médecins assurent des visites à domicile et également dans les Ehpad.

À la lecture du chapitre quantitatif et des éléments recueillis, il est observé que ce territoire est couvert par plusieurs services et soins dédiés aux personnes âgées :

- 52 professionnels infirmiers en 2015 (libéraux et salariés de l'ASAME) ; l'offre infirmière demeure toutefois inférieure à la moyenne régionale (82 infirmières pour 100 000 habitants dans le Sundgau vs 117 en Alsace) ;
- Quatre services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ;
- Des services d'aide à domicile : APAMAD du Sundgau (antenne présente à Altkirch), ADMR Pays du Sundgau ;
- Un service de portage de repas aux personnes âgées organisé par l'APAMAD du Sundgau.

Il existe également sur le territoire un dispositif MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) qui intervient dans les cantons d'Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue, Huningue et Sierentz. Il est implanté à Altkirch. Ce service a pour objectif de faciliter l'orientation et l'accompagnement des personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie quelle que soit la nature de leurs besoins.

Un pôle gérontologique, qui est un centre d'informations, un lieu d'accueil et d'écoute, de conseils et d'aides pour les retraités, les personnes âgées et leurs familles et également un lieu de concertation, de réflexion, et d'étude entre les différents partenaires œuvrant en faveur des personnes âgées est présent à Altkirch.

En termes d'hébergement pour personnes âgées, comme précisé précédemment dans la partie quantitative, le territoire du Sundgau est sous-doté par rapport à la moyenne alsacienne (Cf. encadré ci-contre). Sept EHPAD sont présents, disposant de 475 lits en hébergements permanents médicalisés (dont 15 lits pour

En chiffres

Etablissements pour personnes âgées

- Sept EHPAD sur le territoire ;
- Une offre en hébergement permanent et temporaire médicalisé inférieure à la moyenne régionale ;
- Une offre en accueil de jour médicalisé plus favorable qu'à l'échelon régionale, mais concentrée sur la commune d'Illfurth.

les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autre pathologie apparentée), 12 lits en hébergements temporaires médicalisés et une Unité de soins de longue durée de 25 lits.

Il a été soulevé lors d'un entretien que les distances à parcourir pour les familles habitant le sud du Sundgau sont importantes pour aller rendre visite à leur proche. Il existe en effet peu d'établissements dans cette partie du territoire (cf. carte d'implantation p. 89).

Il a également été évoqué lors d'une réunion la nécessité d'augmenter les places en accueil de jour pour les personnes âgées. Le territoire, comme évoqué dans la partie quantitative, est doté d'un unique service d'accueil de jour présent à Hirsingue proposant 24 places en 2015. Dans le Schéma gérontologique départemental, 2012-2016, il est noté qu'il existe « *un accueil de jour qui fonctionne bien (positionnement central), mais des besoins qui nécessiteraient un développement dans les zones ouest et sud* » du territoire.

Environnement matériel, habitat, cadre de vie

Une inadaptation des logements à la perte d'autonomie

En matière de logement, les personnes âgées expriment le plus souvent le souhait de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Elles sont alors confrontées à des difficultés concernant leur logement, souvent inadapté à la perte d'autonomie. Dans le Sundgau 77% des ménages sont propriétaires de leur logement (58 % en Alsace) et dans la grande majorité des cas il s'agit d'une maison. Ces logements deviennent au fil des années trop grands vu l'évolution de la famille (départ des enfants, décès ou séparation...), d'où la nécessité, comme pour les jeunes adultes, d'offrir une offre immobilière de type F1 et F2 et adaptée à la perte d'autonomie.

Le Diagnostic SCoT du Sundgau (« Phase 3 Document d'orientation et d'objectifs ») confirme que « *le parc de logements privé devra [...] dans la mesure du possible, adapté aux besoins des personnes âgées et handicapées (en travaillant notamment sur leur accessibilité)* ».

Outre l'adaptation des logements existants quelques personnes souhaiteraient une offre plus importante de logements plus petits, plus proches des centres et proposant des services pour les seniors, passerelle entre leur ancien logement et l'entrée en Ehpad. Le Diagnostic SCoT du Sundgau fait également état de la nécessité de développer une offre spécifique aux personnes âgées « *sous forme de petites unités de vie, voire de logement aidé spécifiquement dédié aux seniors combinés à des services à domicile* ». Le rapport précise également que « *la localisation de ce type de logements se fera de manière à privilégier leur proximité des commerces, des services, des équipements et des transports en commun, afin de permettre aux personnes âgées de conserver une vie sociale forte* ».

En chiffres

Habitat

- En 2012, part élevée des maisons parmi les résidences principales (79 % sur le territoire vs 50 % en Alsace).
- Peu de logements de deux pièces ou moins (6 % vs 16 %)...
- A l'inverse, une part de logements de 5 pièces ou plus plus élevée (62 % vs 41 %).

Ce dernier point est tout particulièrement important du fait que la solitude est considérée comme un facteur de risque de maladie d'Alzheimer et de dépendance.

Depuis 2000, la commune de Seppois-le-Bas dispose d'une maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) de 24 logements, située à côté de l'Ehpad Résidence Heimelig. Une MARPA est également présente sur la commune de Bréchaumont (24 places). Ces MARPA, non médicalisées, s'adressent à un public faiblement dépendant et ont pour objectif que chacun des résidents dispose d'un vrai « chez soi » tout en conservant, voire en enrichissant, ses activités et relations sociales antérieures.

La contrainte des déplacements

La question de la mobilité, mentionnée dans le chapitre « Population générale », pose des difficultés particulièrement prégnantes pour les personnes âgées lorsque celles-ci ne disposent pas ou plus de la possibilité de se déplacer en voiture de manière autonome. Ce problème constitue un frein à l'accès aux ressources de tout genre et favorise l'isolement social, même si les personnes rencontrées précisent que la solidarité de voisinage ou l'entourage familial est encore présent dans le Sundgau.

Environnement social, lien social

L'isolement social

Quelques participants aux réunions mettent en avant la problématique de l'isolement social des personnes âgées dont les enfants ont quitté le domicile et sont partis chercher du travail en ville.

Pourtant, de nombreuses activités sont organisées sur le territoire pour les personnes âgées, par les associations caritatives, les Clubs seniors ou encore la MJC d'Altkirch. Mais ces activités demandent généralement d'être autonome dans ses déplacements, de savoir chercher l'information, de s'éloigner parfois de son domicile.

En chiffres

Isolement

En 2012, 34 % des personnes de 75 ans ou plus vivent seules sur le territoire (37 % en Alsace).

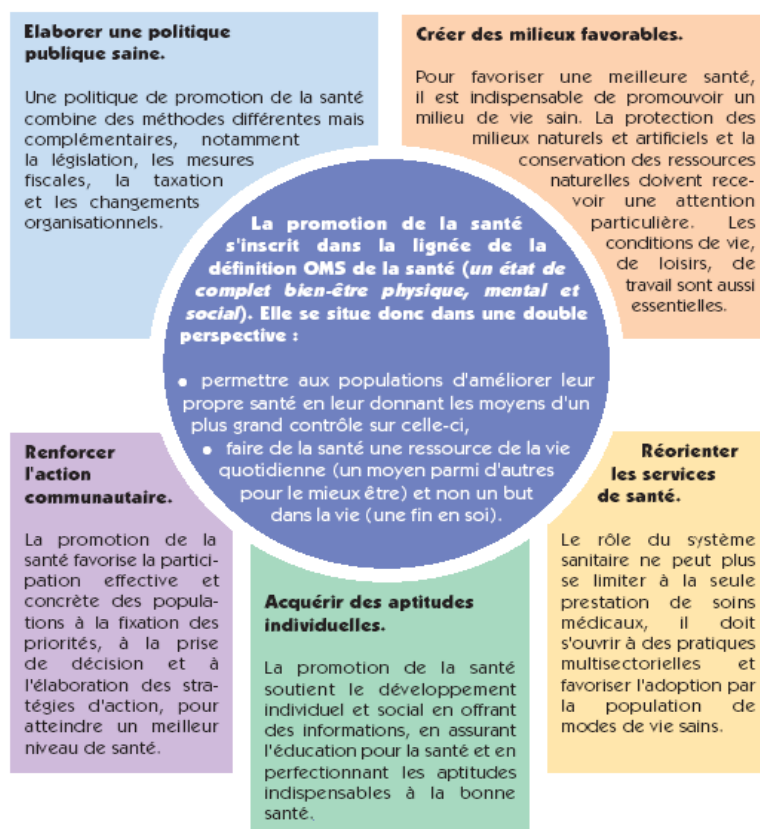
Synthèse et recommandations

Les recommandations proposées suite à l'analyse du diagnostic s'inscrivent dans une conception globale de la santé qui se traduit de manière opérationnelle par des actions comme définies dans la Charte d'Ottawa (1986) c'est-à-dire permettant d'agir conjointement sur plusieurs déterminants de la santé.

Agir sur les déterminants de santé que sont « les facteurs personnels, sociaux et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations » (OMS, 1999), nécessite des réponses relevant tant des habitudes de vie, de l'organisation des soins de santé que des environnements.

L'amélioration de la santé des populations passe par la construction de dynamiques partenariales et territoriales permettant de mettre en œuvre des actions transversales, au plus près des besoins des populations.

Figure 44 : Promotion de la santé – Charte d'Ottawa



Synthèse

Réalisé sur un territoire étendu et diversifié comprenant sept Communautés de communes, ce diagnostic a permis de faire émerger deux principales problématiques de santé liées à l'offre de soins dans le Sundgau :

- celle de la démographie médicale avec une offre déjà faible et fragilisée par le vieillissement notamment des médecins généralistes ;
- celle du dépistage et de la prise en charge des personnes en situation de handicap ou de souffrance psychique.

Une démographie médicale inquiétante

Les médecins généralistes constituent une ressource importante dans le parcours de soins des patients. Dans un contexte de faible présence de spécialistes, ils assurent aussi bien le suivi gynécologique des femmes que le soin aux nourrissons et aux personnes âgées. Le maintien des visites à domicile, que certains médecins du territoire ne font plus, est aussi un élément essentiel pour le suivi médical des personnes âgées.

Les médecins spécialistes libéraux sont peu nombreux dans le Sundgau. Parmi les six spécialités analysées dans ce diagnostic (cardiologue, gynécologue, ophtalmologue, pédiatre, psychiatre et radiologue), toutes sont largement sous-représentées dans le Sundgau par rapport à l'Alsace entière et tous ces professionnels ont 55 ans ou plus en 2015. Les personnes rencontrées ont fortement souligné le manque d'ophtalmologues (délai d'attente important) et de dentistes, et dans une moindre mesure de gynécologues.

La présence de l'hôpital Saint-Morand d'Altkirch est un atout pour le territoire, tant du point de vue des habitants que des professionnels de santé. Des craintes quant au maintien de l'ensemble des services de cet hôpital ont également été évoquées.

Ainsi, le principal enjeu pour l'ensemble des personnes interviewées est de maintenir voire de renforcer le niveau d'offre de soins de premier recours et donc d'attirer de nouveaux médecins généralistes pour remplacer les départs à la retraite. Des initiatives locales ont été déjà mises en place depuis quelques années à l'initiative d'élus, notamment sur les communes de Seppois-le-Bas et de Pfetterhouse qui ont permis l'installation de deux cabinets composés de médecins généralistes salariés de l'Asame. Deux médecins ont également l'intention de s'installer sur la commune de Ferrette pour remplacer des départs à la retraite. Toutefois ces installations restent insuffisantes au regard de la démographie médicale, et le territoire n'étant pas reconnu par l'ARS comme zone prioritaire, les nouveaux médecins souhaitant s'installer ne bénéficient d'aucune aide. Il est important de rappeler que le territoire est dans une situation critique avec une proportion de médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans ou plus en 2015 de 52 % vs 48 % pour l'Alsace. De plus, la densité lissée de médecins généralistes est déjà nettement inférieure à la valeur alsacienne (75 médecins pour 100 000 habitants dans le Sundgau vs 100 en Alsace en 2015).

Des manques de ressources et de dispositif autour du handicap et de la souffrance psychique

Le territoire manque de structures permettant le suivi des enfants en situation de handicap. La question de l'éloignement des ressources est une problématique importante pour les familles les plus modestes et peu mobiles.

Concernant la thématique de la souffrance psychique, les ressources sont insuffisantes sur le territoire du Sundgau, que ce soit pour les psychiatres libéraux (un seul) et les psychologues, les densités lissées sont inférieures aux moyennes alsaciennes (2,2 psychiatres pour 100 000 habitants en 2015 dans le Sundgau vs 9,2 en Alsace et 17,9 psychologues vs 23,7). Toutefois, cette faible présence libérale sur le territoire est complétée par le Centre médical Le Roggenberg où trois psychiatres salariés exercent à temps plein. De plus, un CMP géré par le centre est implanté à Altkirch ; il réalise également une permanence sur la commune de Ferrette une fois par mois durant un après-midi.

Lors des entretiens, les personnes rencontrées constatent également une augmentation de la souffrance au travail, aussi bien pour les salariés travaillant en Suisse qu'en France.

Un accès difficile aux services

Il a également été mentionné un manque, sur le territoire, de permanences de la Caf et de la CPAM. Plus largement, de nombreux services (Pôle emploi, Mission locale, permanence de la Caf, de la CPAM, Association Le Cap, CMS...) sont centralisés sur la commune d'Altkirch, au sein du quartier Plessier. Or ce quartier, loin de la gare, n'est pas bien desservi par les transports en commun, rendant son accès difficile pour des personnes n'ayant pas de voiture, ce qui est particulièrement préjudiciable aux personnes les plus vulnérables.

Les bénévoles de l'association Caritas rencontrés soulignent qu'ils viennent en aide aux personnes en situation de précarité pour remplir certains dossiers administratifs (sécurité sociale, aide au logement, handicap...). L'outil internet permettant de simplifier ce type de démarche n'est pas toujours possible pour le public ne maîtrisant pas internet (notamment les personnes âgées) ou n'ayant pas les moyens financiers d'en bénéficier.

Quelle que soit la population étudiée (population générale, personnes âgées ou jeunes), il apparaît également que les problématiques soulevées, décrites en détail dans le présent rapport, relèvent aussi des déterminants sociaux et environnementaux de la santé :

- Problèmes de mobilité liés en particulier à l'éloignement des structures de soin, des services et des loisirs ;
- Absence de logements de petite taille, adaptés à une population vieillissante souvent isolée dans de trop grandes maisons, mais aussi préjudiciable à l'attractivité du territoire pour les jeunes adultes.

Des contraintes fortes en matière de déplacement

Les contraintes de déplacements sont fortes, en termes de temps et de coût, et la voiture est nécessaire pour la grande majorité des habitants du Sundgau. Cette problématique touche plus particulièrement les jeunes, les personnes âgées et les personnes en situation

de précarité qui ne sont pas motorisés. Elles peuvent alors se trouver isolées et ne pas pouvoir bénéficier de l'ensemble des ressources et services dont elles ont besoin.

L'accès aux associations caritatives est également difficile pour certaines personnes non motorisées qui ne peuvent pas se rendre aux lieux de distribution des aides alimentaires, qui ne sont pas toujours desservis par les transports en commun, et notamment pendant les heures de distribution.

Pour terminer, deux autres problématiques ayant trait au déterminant « comportements individuels et mode de vie » ont également émergé de ce diagnostic :

- L'alimentation ;
- Les consommations problématiques de substances psychoactives.

Quelques personnes ont mentionné l'importance de valoriser et de faciliter l'accès à des produits locaux et de qualité pour l'ensemble des habitants du Sundgau.

Quelques professionnels rencontrés mentionnent le manque de ressources d'écoute et de prise en charge des personnes ayant un problème d'addiction et également de structures permettant d'accompagner les parents d'adolescents dépassés par des comportements d'usage excessif de cannabis ou la dépendance à l'écran de leur enfant.

Recommandations

Ces recommandations sont issues des rencontres avec les élus, les habitants et les professionnels du territoire. Elles reprennent également, des idées ou des actions déjà expérimentées soit sur le territoire soit ailleurs et n'ont comme seules ambitions que de servir de base aux réflexions et travaux qui se mettront en place dans les suites de ce diagnostic.

Consolider l'offre de soin dans le territoire

Compte tenu du vieillissement des médecins généralistes présents dans le Sundgau et des prochains départs à la retraite, l'ensemble des personnes rencontrées ont considéré urgent d'agir sur l'installation de nouveaux médecins sur le territoire.

Plusieurs pistes ont été proposées pour rendre le territoire plus attractif aux professionnels de santé, notamment faciliter les conditions d'installation, aussi bien par une aide financière, que par la mise à disposition de locaux ou encore l'accompagnement administratif des professionnels souhaitant s'installer (cf. p. 100).

La délégation des tâches médicales pour certains actes (prévention, dépistage, ETP), a également été évoquée pour soulager les médecins de tâches ne relevant pas obligatoirement de leurs compétences (cf. LibéO Services, service de secrétariat médical pour sages-femmes, infirmiers et kinésithérapeutes libéraux développé par la MSA)

Concernant les autres professions libérales de santé, certaines sont peu présentes dans le territoire d'étude et des difficultés géographiques d'accès ont été identifiées, renforcées par des délais d'obtention d'un rendez-vous importants. C'est le cas notamment pour l'ophtalmologie, la chirurgie dentaire et dans une moindre mesure la gynécologie. Certaines initiatives comme les consultations avancées d'ophtalmologie à l'Hôpital St Morand est un exemple de réponse déjà concrétisée.

Enfin, pour certains acteurs, les collaborations entre les médecins et les services de l'hôpital d'Altkirch pourraient être renforcées pour améliorer la prise en charge des patients, et faciliter les échanges entre les professionnels.

Développer les structures de suivi des enfants présentant un handicap

L'absence sur le territoire et l'éloignement de certains établissements médicosociaux (CAMSP, CMPP, Itep, Sessad) rend difficile le suivi des jeunes et l'accompagnement des familles, notamment pour les familles modestes ou non motorisées.

Pour les professionnels de ce champ, une réflexion doit être menée pour identifier la pertinence et les possibilités d'implanter de telles structures ou des antennes de ces structures dans le Sundgau.

Développer les ressources d'écoute psychologique et de prise en charge des personnes en souffrance psychique

Toujours dans l'amélioration des ressources pour les personnes en souffrance psychique, de nombreux professionnels ont noté la nécessité de renforcer les structures de prise en charge, ou de bénéficiaire, dans le Sundgau, de permanences assurées par les réseaux présents à Mulhouse. Une proposition serait que le CLSM s'empare de cette problématique et travaille en collaboration avec les différentes structures, professionnels ou dispositif en lien avec la problématique de la souffrance psychique pour améliorer l'accès aux soins psychiatriques.

D'autres types de dispositifs comme le GEM (Groupe d'entraide mutuelle), ont également été cités en exemple de ce qui pourrait être développé dans le territoire, afin d'apporter une aide et une écoute aux personnes en souffrance psychique. Deux GEM sont présents à Mulhouse et à Belfort, sur lesquels il serait peut-être possible de s'appuyer (aide au développement d'un GEM local ou mise en œuvre de permanences assurées par l'un de ces GEM).

D'autres manques ont été signalés dans ce diagnostic, notamment de structures d'écoute destinées aux parents rencontrant des difficultés avec leur enfant en situation de handicap ou souffrant d'addiction. À ce propos, la Maison des parents, implantée à Mulhouse et le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) présent dans le Haut-Rhin ont été cités en exemple.

Développer et renforcer l'accès aux services

Le diagnostic a également mis en évidence un problème d'accès au quartier Plessier à Altkirch où sont implantés de nombreux services (Pôle emploi, permanence de la Caf et de la CPAM) et structures (CMS, Mission locale, l'association Le Cap...). La desserte en transport en commun entre le centre-ville et ce quartier est insuffisante pour permettre un accès facile à l'ensemble des habitants du Sundgau et notamment à ceux qui ne sont pas motorisés.

Plus largement, la centralisation de nombreux services et permanences à Altkirch, couplée aux contraintes de déplacements que rencontrent notamment les personnes les plus vulnérables rendent l'accès à ces dispositifs difficile.

C'est pourquoi, réfléchir à la possibilité de développer des permanences regroupées dans d'autres communes du territoire (par exemple au sein de mairies) pour répondre aux besoins et attentes des habitants du Sundgau peut-être une piste de travail intéressante.

Les habitants du Sundgau se sont aussi beaucoup inquiétés de la suppression du bibliobus, qui sillonne dans plusieurs communes du Pays du Sundgau. Il permet à de nombreuses personnes de bénéficier de cette offre culturelle et de loisirs sans avoir besoin de se déplacer dans une commune bénéficiant d'une médiathèque ou une bibliothèque. Le maintien de ce service a souvent été demandé.

Renforcer les possibilités d'aide en direction des populations vulnérables

Pour les personnes en situation de précarité, mais également pour les personnes âgées isolées, les contraintes de déplacements pour accéder aux soins et aux différents services du territoire sont importantes.

Ainsi, il faudrait renforcer les aides et dispositifs présents dans le territoire pour :

- Apporter une aide administrative pour la constitution des dossiers administratifs ;
- Faciliter les déplacements de ces personnes ou développer des permanences au sein des mairies, comme suggérées lors des entretiens ;
- Recenser et améliorer l'information concernant les dispositifs et associations de solidarité ;
- Favoriser le lien social, facteur important au maintien d'une bonne santé.

Développer l'offre de logements adaptés aux personnes âgées et aux jeunes adultes

Au-delà de la mobilité, le **logement** est un autre déterminant de santé souvent cité et sur lequel il conviendrait d'agir, notamment en ce qui concerne les jeunes en situation économique fragile et les personnes âgées en perte d'autonomie.

Deux éléments ont été soulevés :

- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes âgées et le développement d'une offre alternative permettant à ces dernières de se rapprocher des centres-ville pour pouvoir profiter des services mais également pour leur permettre de maintenir du lien social.
- Le développement de logements de petite taille, adaptés aux besoins des jeunes, ce qui participerait à l'attractivité du territoire pour les populations qui délaissent aujourd'hui le Sundgau au profit des grandes agglomérations, telles que Mulhouse ou Belfort.

Favoriser le lien social

Lien social et santé étant étroitement liés, améliorer la santé des habitants passe aussi par la lutte contre l'isolement et par le développement d'activités visant à maintenir le lien social. Les associations de solidarité, nombreuses et actives sur le pays du Sundgau, pourraient être soutenues, voire bénéficier d'une coordination par les collectivités locales en charge de les financer.

Favoriser le lien social en renforçant l'offre culturelle et de loisirs et la rendant accessible à tous

Plusieurs pistes d'actions ont été proposées, pour favoriser ces rencontres :

- Rendre les jeunes adultes autonomes dans leur déplacement :
 - o Proposer un permis de conduire à moindre coût pour les jeunes en situation de précarité ;

- Fournir un service de location de cyclomoteurs et de voitures à coûts réduits.
- Favoriser l'accès financier et géographique à l'offre culturelle et sportive :
 - Promouvoir largement au sein du territoire la carte culture ;
 - Construire des city-stades dans les communes sous-dotées en équipement sportif.
- Développer des lieux de rencontre (par exemple mettre en place un café associatif).

Développer et soutenir les réseaux de solidarités

Les réseaux de solidarité présents sur le territoire (Caritas, Resto du cœur, Culture et Solidarité...) permettent de faciliter l'accès aux soins et aux services, l'accès aux droits. D'autres initiatives locales pourraient être développées en s'appuyant sur ces dispositifs afin d'étendre ces réseaux de solidarités à l'ensemble du territoire. Un point de vigilance a été rappelé : ces dispositifs ne peuvent pas être pérennisés en s'appuyant exclusivement sur un réseau de bénévoles.

Coordonner et soutenir les actions en faveur de la mobilité

Les problèmes de mobilité constituent des freins à l'accès aux soins, mais aussi à l'accès à l'emploi ou encore à l'offre de loisirs. Cette problématique est prégnante sur le territoire et concerne plus particulièrement les publics fragilisés.

Certaines initiatives comme le travail engagé par le Groupement d'acteurs solidaires du Sundgau (GASS) pour recenser les dispositifs ayant pour objectif de faciliter la mobilité des personnes habitant dans le Sundgau afin que celles-ci puissent bénéficier de l'ensemble des ressources présentes sur le territoire, mais également à l'extérieur, notamment à Mulhouse semble une piste intéressante à encourager

Les différentes initiatives locales existantes sur le territoire en faveur de la mobilité (cf. p. 106) pourraient être étendues à d'autres zones géographiques ne bénéficiant pas encore à ce jour de dispositif facilitant la mobilité des habitants. Par ailleurs, ces initiatives soutenues soient par les collectivités locales, soient par des réseaux de bénévoles auraient certainement à gagner à davantage de coordination et de soutien si l'on souhaite les pérenniser.

Cette question de la mobilité sur le territoire pourrait faire l'objet d'un groupe de travail pluridisciplinaire en y associant l'ensemble des acteurs travaillant actuellement sur la question de la mobilité, notamment :

- Le Pays du Sundgau
- Les communautés de communes composant le Pays du Sundgau
- Les membres du GASS (groupement des acteurs solidaires du Sundgau)
- L'association Culture et Solidarité
- La plateforme de covoiturage : www.covoiturage67-68.fr
- L'association Mobilité pour l'emploi implantée à Mulhouse
- ...

Améliorer l'attractivité du territoire

Le travail mené dans le cadre du SCoT pour améliorer l'attractivité du territoire est déjà bien avancé. Certains des éléments cités précédemment et qui concourent à l'attractivité du territoire comme la question des logements adaptés aux besoins des jeunes couples ou l'amélioration de la mobilité se trouvent également traités dans ce schéma.

Elle passe aussi par des services adaptés à des besoins spécifiques comme des modes de garde adaptée aux besoins des familles.

Soulignons également que l'amélioration de l'attractivité du territoire peut aussi être un atout pour attirer de nouveaux médecins dans le Sundgau.

Développer l'offre en matière d'actions de prévention et de promotion de la santé sur le territoire

Prévenir et limiter les complications du diabète

Il existe sur le territoire des réseaux de soins notamment le Réseau santé Sud Alsace qui propose à des personnes souffrant de diabète, d'obésité ou d'un risque cardiovasculaire élevé, un accueil personnalisé pour mieux vivre leur maladie, améliorer la qualité de leur suivi et réduire leur risque de développer des complications. La connaissance de cette offre n'est pas optimale et il serait pertinent de communiquer plus largement sur celle-ci.

Il en est de même pour l'association de patients « Mieux Vivre Son Diabète », basée au CH Saint-Morand. Elle a été labellisée Sport-Santé en 2015 par l'Agence régionale de santé et la Direction régionale jeunesse, sport et de la cohésion sociale et a noué une convention avec le Réseau Sud Alsace dans le cadre du plan régional « Activité Physique Santé Bien Etre ».

Favoriser la pratique quotidienne et régulière d'activité physique

Afin de favoriser les modes de déplacements actifs, il serait intéressant de développer les infrastructures permettant aux habitants du Sundgau de se déplacer en vélo ou à pied et de faire davantage d'activité physique.

Il pourrait ainsi être envisagé de développer le réseau de pistes cyclables sur le territoire, mais aussi d'augmenter le nombre d'équipements sportifs en milieu scolaire ou en accès libre.

L'Institut National de Prévention et d'Education pour la santé a édité un guide intitulé « Promouvoir l'activité physique des jeunes, élaborer et développer un projet de type Icaps »²⁵ visant à accompagner la mise en place d'actions de promotion de l'activité physique auprès des enfants et des adolescents. Ce guide, à destination des professionnels du milieu scolaire, des collectivités locales et des associations, donne des pistes pour développer des projets visant à favoriser la pratique d'activité physique²⁶.

²⁵ Rostan F., Simon C., Ulmer Z. dir. Promouvoir l'activité physique des jeunes. Élaborer et développer un projet de type Icaps. Saint-Denis : Inpes, coll. Santé en action, 2011 : 188 pages.

²⁶ <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1347.pdf>

Améliorer le recours au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal

Les données concernant les taux de participation au dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal montrent une participation inférieure à la moyenne régionale pour certains cantons du territoire d'étude.

Il existe une forte corrélation entre caractéristiques sociales et participation aux campagnes de dépistage. S'il est difficile d'agir directement sur certains facteurs défavorables à la participation tels que le niveau social, la compréhension d'autres freins, comme les représentations de la maladie ou du dépistage, permet de mieux adapter les messages et ainsi améliorer potentiellement le recours au dépistage des cancers.

Des actions pourraient être développées pour agir sur les représentations que les personnes peuvent avoir du dépistage et du cancer, de manière à augmenter le recours au dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal.

Améliorer la prévention concernant la maladie de Lyme

Afin de sensibiliser au mieux les marcheurs, la Mutualité sociale agricole (MSA) propose aux communes l'implantation en forêt de panneaux d'information sur les risques liés aux piqûres de tiques : comment s'en prémunir, comment réagir en cas de piqûre, comment déceler au plus vite une éventuelle infection...

Des outils de prévention à destination du grand public sur la maladie de Lyme sont également disponibles sur le site de l'Ireps qui a développé une boîte à outils intitulée « Comment prendre soin des enfants lors d'activités de pleine nature ? » dans le cadre d'un groupe de travail régional prévention et réduction des maladies transmises par les tiques, animé par l'ARS Alsace.

Cette boîte à outils est dédiée à tous les professionnels (animateurs, enseignants) amenés à faire découvrir la nature aux enfants de 3 à 11 ans dans différents contextes : centre de loisirs, classes de découvertes... Elle rassemble différentes ressources pédagogiques qui pourront être utilisées afin d'inviter les enfants à explorer la nature tout en prenant soin d'eux-mêmes²⁷.

Enrichir la base de données OSCARS

Afin d'avoir une vision plus large et plus juste des actions de prévention et de promotion de la santé présentes sur un territoire, la base de données OSCARS pourrait être enrichie d'autres actions que celles financées par l'ARS.

OSCARS est un outil d'observation et de suivi cartographique des actions régionales de santé qui permet de recenser sur un territoire les actions de prévention et de promotion de la santé et d'éducation pour la santé.

²⁷ <http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>

Suite à la réunion publique, les pilotes de ce projet vont faire des propositions de collaborations. La participation importante des acteurs du territoire à la soirée a montré leur intérêt pour la démarche et leur volonté de s'impliquer pour l'amélioration de la santé de tous sur le territoire de Sundgau.

Le diagnostic n'est que la première phase de cette réflexion.

Annexes

Liste des annexes

- 1) Liste des membres du Comité de pilotage
- 2) Précisions sur les données chiffrées disponibles
- 3) Questionnaire à destination des adultes
- 4) Questionnaire à destination des moins de 18 ans
- 5) Liste des promoteurs d'actions de prévention/promotion de la santé

Promoteurs d'action financés par l'ARS agissant sur le territoire du Sundgau	Champ d'action
OPPELIA – AFPRA	Conduites addictives
Planning Familial	Education à la vie affective et sexuelle
SEPIA (Suicide Ecoute Prévention Intervention auprès des Adolescents)	Santé mentale des jeunes
EVE	Dépistage du cancer du col de l'utérus
ADEMAS	Dépistage des maladies du sein
ADECCA	Dépistage organisé du cancer colorectal en Alsace
Promoteurs d'actions régionales susceptibles d'intervenir sur le Sundgau	Champ d'action
Association pour l'amélioration des asthmatiques et des allergiques	Prise en charge des patients asthmatiques et allergiques, de leur asthme, à travers l'éducation thérapeutique.
Relais Emploi Santé Insertion	Soutien aux personnes en difficultés de santé à cause de l'emploi ou de non emploi, ou à l'inverse qui ont perdu leur santé à cause de l'emploi. Animations/informations collectives sur des thèmes de santé.
Groupe d'intérêt public formation continue et insertion professionnelle Alsace (Rectorat)	Formation professionnelle et insertion
Union Régionale des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux d'Alsace	Permettre aux médecins libéraux, de pouvoir intervenir dans la gestion et l'amélioration du système de soins.
Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé	Accompagnements de projets de prévention/ promotion de la santé Formations initiales et continue Coordination d'acteurs et d'actions Centre de ressources documentaire en promotion de la santé.
Migrations Santé Alsace	promouvoir la santé des populations migrantes et de leurs familles en favorisant leur accès aux dispositifs, aux droits et aux soins en matière de santé.
Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire d'Alsace	Actions d'éducation en matière de santé bucco-dentaire
Association de Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébrolésés	Aide, accompagnement et représentation des patients traumatisés crâniens et cérébrolésés et de leurs familles

UPPC Alsace (Utilisateurs de Pression Positive Continue)	Aide et d'accompagnement des personnes atteintes du Syndrome d'Apnées Obstructives durant le Sommeil (S.A.O.S) déjà appareillées.
Association agréée pour la Surveillance et l'étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace	Produire des données de la qualité de l'air. Diffuser les informations et recommandations sanitaires. Informer de façon continue la population sur la qualité de l'air constatée et prévisible. Assurer la surveillance par rapport aux normes. Réaliser des études sur les problématiques de pollution.
SOS HEPATITES ALSACE	Développement de la solidarité, l'échange d'informations, la défense de tous les intérêts de toutes les personnes concernées par les maladies du foie et les hépatites virales quels que soient les virus et les modes de contamination, et la promotion de la recherche.
Association AIDES	Lutte contre le VIH et les hépatites. Actions de santé sexuelle, de prévention, de mobilisation, de dépistage rapide du VIH. Soutien aux personnes séropositives au VIH et aux hépatites.
Centre d'Information Régional sur les Drogues et Dépendances	Centre ressource, au service de tous les acteurs politiques, institutionnels et professionnels, concernés par la problématique des addictions et des conduites à risque.



ARS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine

3 Boulevard Joffre

CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

Standard régional : 03 83 39 30 30

Site Internet : www.ars.grand-est.sante.fr

E-mail : ARS-ACAL-DT-ALSACE-STRASBOURG@ars.sante.fr



**Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
(IREPS Alsace)**

Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1er étage

1, place de l'Hôpital –

67091 Strasbourg Cedex

Tél : 03 88 11 52 41

Site internet : www.irepsalsace.org

E-mail : info@irepsalsace.org



**Observatoire régional de la santé d'Alsace
(ORS Alsace)**

Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage

1, place de l'Hôpital –

67091 Strasbourg Cedex

Tél. : 03.88.11.69.80

Site internet : www.orsal.org - E-mail : orsal@orsal.org